Feuilleton : Marie-Christine et sainte Rita

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15105 7 F

SAMEDI 21 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Détérioration franco-allemande

LE dialogue franco-allemand se détériore. Le nouvel avertissement lancé jeudi 19 août par Klaus Kinkel, le ministre des affaires étrangères de Bonn, à propos du GATT, est la dernière manifestation du malaise qui semble gagner les relations entre Paris et Bonn.

M. Kinkel a été très clair : « Nous devons dire à nos amis français que la solidarité doit fonctionner dans les deux sens ». Autant dire que les deux rencontres prévues pour la semaine prochaine – MM. Kinkel et Juppé se retrouveront à Dresde, le 24 août, Helmut Kohl recevra Edouard Balladur deux jours plus tard à Bonn – ne seront pas de trop pour remettre de l'huile dans les rouages.

L'ENTREVUE Kinkel-Juppé devait être en principe « informelle », mais elle prendra une signification nouvelle dans un contexte devenu pour le moins délicat. Même si l'on a sans doute un peu exagéré l'affaiblissement de l'axe franco-allemand, dans la mesure où MM. Kohl et Mitterrand en sont toujours – et plus que jamais, pourrait-on dire – les gardiens intraitables, il n'empêche que l'alternance puis les contretemps monétaires l'ont ébranlé au point de susciter le doute sur le devenir de la construction européenne elle-même, qui dépend étroitement de la bonne entente franco-allemande.

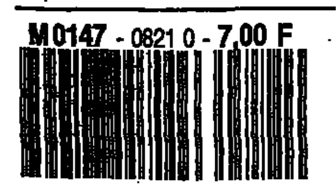
La tempête monétaire de fin juillet a de nouveau clairement fait apparaître toutes les menaces que font peser les intérêts nationaux non seulement sur le projet d'Union monétaire, et de sa traduction concrète, la monnaie unique, mais aussi sur l'ensemble du projet politique européen. Les dirigeants de la Bundesbank viennent de se justifier, en affirmant qu'ils ne sont aucunement responsables de la crise qui a bien failli emporter en quelques jours, avec le SME, quatorze années de patiente construction monétaire. A les en croire, c'est l'impatience, la précipitation de quelques pays – parmi lesquels la France – à baisser leurs taux d'intérêt qui serait à l'origine de la vague de spéculation. On peut en discuter. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que la Bundesbank n'a jamais apprécié la prétention de Paris à faire du franc la monnaie d'ancrage du SME.

LA leçon est claire : dans son duo avec le partenaire allemand, la France devra respecter un certain nombre de convenances. Et d'abord accepter de partager le leadership européen. De ce point de vue, le franc ayant été clairement remis à sa place – qui n'est pas la première, – le dialogue va pouvoir, aux yeux des Allemands, se poursuivre de façon plus équilibrée. A l'inverse, M. Balladur n'est pas loin de penser que le gouvernement de Bonn est désormais débiteur vis-à-vis de la France, compte tenu de la responsabilité de ses autorités monétaires dans le déclenchement de la crise du SME.

Les entretiens de MM. Balladur et Juppé seront aussi consacrés aux différends sur le GATT, qui révèlent là aussi des intérêts opposés, et probablement des conceptions différentes du commerce international. Mais, depuis que les monnaies flottent au sein du SME, la France a un nouvel atout en main pour faire admettre son refus de l'accord dit de Blair House, puisque c'est en grande partie d'elle que dépendra la défense du revenu des agriculteurs allemands, menacé par les fluctuations des changes « verts » et du système agro-monétaire.

L'entente franco-allemande ne pourra donc se consolider que sur des concessions réciproques. Mais, pour s'épanouir à nouveau, il lui faudra retrouver le chemin des initiatives politiques.

M 0147 - 0821 0 - 7,00 F



Deux ans après le putsch manqué de Moscou

Boris Eltsine tente de débloquer les institutions

Le deuxième anniversaire du putsch manqué de Moscou, le 19 août 1991, a été marqué par la morosité et les incertitudes qui pèsent sur le fonctionnement des institutions politiques en Russie, en état de blocage quasi chronique. La présidence a fait savoir, vendredi 20 août, qu'elle allait demander au Parlement de convoquer des élections législatives anticipées, mais le président Boris Eltsine s'était déclaré la veille « convaincu » que les députés refuseraient.

MOSCOU

de notre correspondant

Un nouveau discours de combat, mais un plan d'action qui reste bien vague. Deux ans après la tentative de coup d'Etat *« réactionnaire »* d'août 1991, et tandis que les putschistes d'hier, toujours dans l'attente d'un hypothétique procès, coulent des jours tranquilles, Boris Eltsine a réaffirmé sa détermination à en finir avec ses ennemis d'aujourd'hui : le Parlement, cette « Maison blanche » devant laquelle *« les citoyens de la Russie ont défendu il y a deux ans la démocratie »* mais qui est devenue *« le rempart des forces de la revanche »*.

M. Eltsine aime faire coïncider ses conférences de presse avec les anniversaires de ses jours de gloire. Applaudissements, questions de connivence de journalistes dont certains ont été décorés la veille : il reste quelque chose, les fleurs en moins, de l'atmosphère de fête militante du premier anniversaire du putsch. Mais, à présent que le doute s'est répandu sur la capacité du président russe à résoudre l'interminable crise du pouvoir, à présent que ses ennemis ricanent, que ses amis, parfois, soupirent et que certains diplomates évoquent cruellement la *« brejnévisation »* de Boris Eltsine, on voudrait tout de même savoir ce que le président compte faire.

Les paroles sont claires. Les agissements du Parlement sont désormais dirigés *« contre le peuple »*, ils menacent *« la sécurité de la Russie »* et attirent *« la honte sur le pays »*.

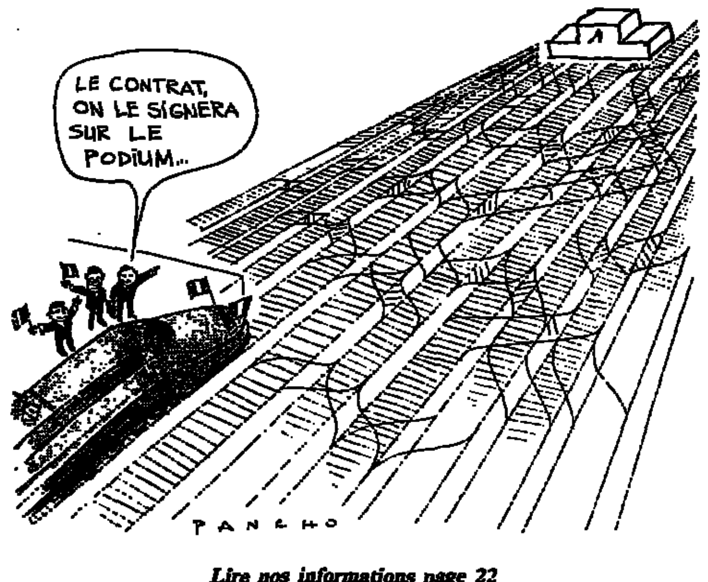
JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Préféré à son concurrent allemand

Le TGV l'emporte en Corée du Sud

Le ministre des transports sud-coréen a annoncé, vendredi 20 août, que le TGV construit par le groupe franco-britannique GEC-Alsthom a été retenu pour circuler à 300 kilomètres-heure, à partir de 1999, entre Séoul et Pusan. Ce contrat de 15 milliards de francs remporté sur le concurrent allemand ICE devra être conclu définitivement d'ici à la fin de l'année. Il confirme le leadership français en matière de technologie ferroviaire de pointe.



Lire nos informations page 22

Plan emploi : tollé syndical

Rendu public jeudi 19 août, l'avant-projet de loi quinquennale relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle a été favorablement accueilli par le patronat, mais il suscite de très fortes protestations dans les rangs syndicaux.

Les centrales, qui seront reçues le 6 septembre par le premier ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux, reprochent au gouvernement d'accorder des avantages aux entreprises, sans pour autant exiger de leur part des engagements en matière de réduction du temps de travail et de création d'emplois.

De même, elles dénoncent l'élargissement du recours aux contrats à durée déterminée et la modification de la représentation du personnel dans les PME. En revanche, le CNPF se félicite que plusieurs de ses propositions, concernant notamment l'assouplissement de la réglementation des horaires, aient été retenues.

Sur la scène politique, seul le RPR juge favorablement le dispositif gouvernemental, tandis que des réserves se manifestent à l'UDF.

Lire nos informations page 17

Israël veut éviter l'escalade

Itzhak Rabin a, vendredi 20 août, exclu une riposte d'envergure, dans l'immédiat, après deux attaques revendiquées par le mouvement pro-iranien Hezbollah, qui ont causé la mort de neuf soldats israéliens au sud du Liban. Le premier ministre a fait savoir que ces attaques ne remettent pas en question l'« arrangement » qui, par l'intermédiaire de la Syrie, avait mis fin à l'offensive israélienne au sud du Liban, en juillet.

page 6

Les élections générales au Centrafrique

Annulées en octobre, puis maintes fois reportées, les élections législatives et présidentielle vont avoir lieu dimanche 22 août. Quelque cinq cents candidats brigueront les quatre-vingt-cinq sièges de l'Assemblée nationale, huit autres sont dans la course à la présidence.

page 4

Etat de grâce en Belgique

L'émotion et la ferveur nationale suscitées en Belgique par le décès subit du roi Baudouin Ier provoquent un « état de grâce » dont bénéficient son successeur, le roi Albert II, et le premier ministre, Jean-Luc Dehaene. A un moment où il doit faire face à la crise économique et à la délicate mise en place d'un Etat fédéral, le gouvernement voudrait mettre à profit ce nouveau climat.

page 3

Le sort des nouveau-nés gravement malformés

Selon une étude de l'INSERM, 42 % des femmes en âge de procréer seraient favorables à l'euthanasie des nouveau-nés trisomiques 21 ou gravement malformés.

page 8

Marseille pavillon bas

Traumatisée par la crise économique, les grèves de dockers et les ennuis de l'OM la cité phocéenne voudrait redresser la barre

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Marseille est en rogne. Vendredi 20 août, les dockers se croisent les bras, une fois de plus, pour vingt-quatre heures. Les ferries de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) menacent d'abandonner la Joliette pour le port de Toulon, moins soumis aux diktats du syndicat CGT (*le Monde* daté 15-16 août). Les journaux télévisés ont encore consacré des dizaines de minutes à l'« affaire », à la traque par la police et la justice du trucage du fameux match de foot entre l'Olympique de Marseille et Valenciennes.

Comme s'il ne suffisait pas à Marseille d'accumuler les mauvais points économiques et sociaux, les articles catastrophiques dans les journaux, une réputation de nid de gangsters ! Comme si sa coupe n'était pas pleine d'une crise qui a commencé bien avant celle qui démoralise la France et l'Europe ! 19 % ou 20 % de chômeurs, dix mille habitants de moins chaque année et les plus riches qui choisissent le calme d'une villa de banlieue, les industries enfuies par-delà les collines du Rove, sur les rives de l'étang de Berre, des immeubles invendables par centaines au nord de la Canebière (même au prix de 80 000 francs pour un quatre-cinq pièces), un centre-ville décati, des HLM qui servent de décor au film *Un, deux, trois, soleil*, pas franchement gai, une entreprise de réparation navale, Sud-Marine, toujours au bord du collapsus et ses 650 emplois portés à bout de bras par les pouvoirs publics, des impôts locaux deux ou trois fois plus lourds qu'à Paris, la carte gratuite bus-métro supprimée aux personnes âgées non nécessiteuses pour cause de finances municipales problématiques... N'en jetez plus !

ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 17

Une mémoire pour le cinéma

La France va se doter de la bibliothèque-filmothèque qui lui manque

Il existe en France, terre sainte de la cinéphilie et patrie de la Cinémathèque, d'immenses richesses documentaires sur l'histoire des films. Ces documents (films, scénarios, affiches, photos, textes de travail ou carnets personnels des réalisateurs, des techniciens et des acteurs, recherches universitaires ou critiques, livres, revues...) étaient, selon les cas, oubliés, inaccessibles parce que gardés secrets, privés du classement qui en aurait rendu possible la consultation, ou du moins dispersés entre plusieurs institutions distinctes, sinon rivales.

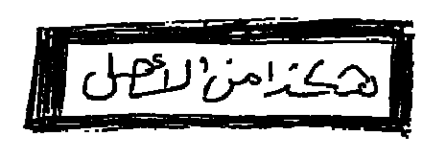
Le projet de réunir, d'inventorier et de mettre à la disposition du public ces ressources est donc une entreprise de bon sens. Elle fit, durant des lustres, figure de rêve fou. C'est à ce projet que travaille l'association Bibliothèque de l'image-filmothèque, dite « BIFI », que préside Pierre Encrevé et dont l'universitaire et spécialiste de l'histoire du cinéma Marc Vernet est le délégué général. Son objectif ? Réunir, classer et présenter les 45 000 livres, 3 000 collections de revues, 80 000 dossiers de presse, 65 000 scénarios, deux millions de photos, 100 000 affiches, 225 000 pièces d'archives qui sont pour l'instant répartis entre la Cinémathèque française, la Fondation européenne des métiers de l'image et du son (FEMIS), le Service des archives du film (SAF) et le Centre national du cinéma (CNC). S'y ajouteront 10 000 mille films provenant du dépôt légal.

Le lieu est trouvé : ce sera, logiquement, le futur Palais de l'image, qui devrait ouvrir ses portes en 1995 après l'achèvement des travaux de réfection du Palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson, à Paris.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page 15

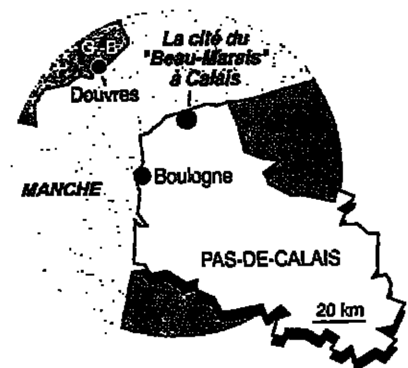
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER

11. – Marie-Christine et sainte Rita



IL y avait eu la rumeur et la fureur, les voisins déchaînés, la porte défoncée, les cris et les carabines, le « Beau-Marais » enflammé. Au début, l'intimité, les pleurs de bonheur, les baisers de retrouvailles. Puis sur le palier, dans les escaliers, le délit de sale geule – *« vous avez vu sa mine ? »*, – la chasse à la *« canaille »*. Le fils était venu, reparti, courant dans les rues aux abois, dormant dans le froid, transi, à la recherche d'un abri. Le fils avait été traqué, accusé, condamné et lynché. Le « Beau-Marais » avait inventé son monstre, le monstre de Calais. Sa mère, Marie-Christine, s'était effondrée.

Il y a eu le réveillon de la nouvelle année et les pommes de terre sans beurre, les portes fermées du Restaurant du cœur, les coupures d'eau et toujours la rumeur. Dénonciations, inspections, menaces et suspicion. Désormais la peur.

Désormais la Vierge, accrochée un peu partout dans l'appartement. La Vierge, prières et lettres, appels au secours. Saint Christophe, sainte Rita, le psychologue, le garde des Sceaux, la voyante Dona Laetitia. *« Sainte Rita, je sais que vous êtes la sainte des causes désespérées, ça ne me dérangerait pas d'avoir dix ans de moins sur ma vie. La seule chose que je peux vous donner, ce sont des années de vie, des cierges à cinq francs, des fleurs mais pas tout le temps »*. *« Dona Laetitia, je ne sais pas comment vous avez deviné qu'en ce moment j'étais exclue du monde. Je n'en peux plus, j'ai baissé les bras. Dona Laetitia, il ne faut pas se moquer de moi, pour deux cent quarante francs, moi je ne rigole pas. »* *« Monsieur le ministre, si vous voulez, je peux travailler gratuitement pendant trois ans, mais les enfants... »* Les enfants s'appellent David, Frédéric, Sylvie, Christophe, puis Sylvie, Bernard, Pressillia, Vanessa, Nicolas, Jennifer, Pressillia et Fallone. Marie-Christine a trente-huit ans.

Les quatre premiers avaient été placés, la cinquième a fini aussi par rejoindre un foyer. Les autres, âgés de quatre à douze ans, jouent avec Ulla (la chienne), mangent des morceaux de sucre et courent dans les trois pièces d'un appartement de HLM. Murs sans plâtre, étagères, paquet de pâtes et cuisses de poulet, une boîte de petit déjeuner, *« café au lait »*, préparation instantanée.

EN septembre, l'année dernière, Christophe avait atteint l'âge de la majorité et les limites d'un parcours qui l'avait épuisé. Cures de désintoxication et tentatives de suicide au foyer, la maigreur et la pâleur, le visage ravagé par l'acné. Des fugues et des visites-éclairs chez sa mère et puis ce jour de liberté, cette promesse d'embauche comme ouvrier, le rêve de revenir à Calais, d'arrêter peut-être l'héroïne et de s'installer chez sa mère dans la cité du Beau-Marais. Seringues retrouvées sur les pelouses râpées et les insultes qui commencèrent à fuser : *« Bougnoule ! »* (le père de Christophe est tunisien). *« Boutonneux »*. *« Drogué »*. *« Assassin ! »*. La rumeur avait enflé comme un mauvais vent, un de ceux qui les jours d'hiver tournoient et font hurler la cité de dix-huit mille habitants. Elle a emporté Christophe, accusé de deux, puis de dix-sept crimes d'enfants. La police, le maître d'école, le maire adjoint s'étaient déplacés, essayant d'expliquer : *« Ces crimes n'ont jamais existé, il n'y a eu aucun enfant tué, Christophe n'est pas un meurtrier. »* Christophe, tout de même chassé, hué, l'appartement assiégé, une milice de la cité spontanément constituée, Christophe dormant dans les fourrés et les jardins, demandant : *« Vous trouvez que je fais peur à ce point ? »*, concluant : *« Ils veulent m'abattre comme un chien. »*

La presse était venue, journaux et télévision (*le Monde* du 7 octobre 1992), écrivant et filmant. Les gens de la cité révoltés d'être pris pour des fous, Christophe errant, criant que tout était faux, qu'il allait devenir fou. Christophe, reçu chez le sous-préfet, pris en charge quelques semaines dans un foyer d'Emmaüs. Puis disparaissant, s'évanouissant aussi vite qu'il était apparu. Des semaines et des mois sans nouvelles. Et puis une lettre postée à sa mère au début de l'été : *« Il me demande pardon d'être en prison, il en veut beaucoup aux gens de la cité. Il dit qu'il sortira en mars 1994, il ne précise pas pourquoi. Moi, je crois deviner. Sûrement la drogue qui a dû le faire tomber. »* Marie-Christine lui a envoyé un petit mot. Elle a répondu que *« la prison, ça ne changeait rien aux sentiments, qu'il n'y avait pas de honte à avoir et que sur les gens de la cité »* elle avait le *« même avis »* : *« On est fâchés »*.

FINALEMENT, Marie-Christine s'est résolue à expédier les petits en colonie. *« J'avais peur du prétexte, qu'on les envoie et qu'ils ne reviennent pas. »* Quand il fait beau, Bernard et Nicolas, douze et huit ans, travaillent sur un manège près de la plage de Calais. *« Ils ramassent les tickets des enfants, ils font des tours gratuitement, le soir ils ont dix francs, ils sont contents. »* Certains jours, Jean-Claude, un ami, vient la chercher en voiture. *« On emmène les enfants au bois de Tournehem ou à Boulogne devant le McDonald's – ils ont des beaux jeux, des toboggans, c'est pas payant. »* Au retour, ils s'arrêtent dans les champs, regardent les vaches et les maisons. *« Ce serait le rêve, une grande maison, avec les enfants, les chiens et puis des poules et des lapins. Et les gens, là-bas, ils n'ont sûrement pas une mentalité de méchants. »* Marie-Christine dit souvent qu'elle a *« peut-être eu tort »* ces derniers temps. *« Quand la cité bougeait, je n'aurais pas dû leur dire que je craignais qu'ils m'enlèvent les autres enfants, parce qu'après ça n'a pas arrêté, question dénonciations : ils sont allés raconté que des mensonges, que j'allais danser le samedi, que les enfants étaient noirs de crasse, qu'ils mangeaient dans les poubelles et faisaient le «* carpin *» dehors, c'est-à-dire des bêtises, avec les boites aux lettres et les ascenseurs. Les gens de la DDASS sont venus, l'éducatrice m'a dit qu'il n'y avait peut-être pas de fumée sans feu. Un jour, ils sont arrivés à midi pour voir ce qu'il y avait à manger. Ce jour-là, j'avais des pâtes et des pizzas. »*



Marie-Christine et ses enfants ont passé les mois de décembre et de janvier avec 3 500 francs. « Noël, sans jouets, et pour le réveillon du premier de l'An, je n'avais que des pommes de terre, sans rien ».

« Ce serait le rêve, une grande maison, avec les enfants, les chiens et puis des poules et des lapins. Et les gens, là-bas, ils n'ont sûrement pas une mentalité de méchants. »

Sans doute n'aurait-elle pas dû faire cet emprunt de dix mille francs aux allocations familiales pour acheter des meubles et les revendre aussitôt à un particulier. *« Ils s'en sont rendu compte, aux allocations, et il a fallu rembourser. »* Vivant d'habitude avec buit mille cinq cents francs par mois (allocations et RMI), Marie-Christine, Bernard, son mari, et les sept enfants ont alors passé les mois de décembre et de janvier avec 3 500 francs. *« Noël, sans jouets, et pour le réveillon du premier de l'An, je n'avais que des pommes de terre, sans rien »*. L'aide des Restaurants du cœur avait été provisoirement suspendue : *« Sa situation avec la caisse des allocations familiales n'était pas suffisamment claire*, explique aujourd'hui M. Moreau, le responsable du centre de Calais. *A cette époque, elle n'était pas en mesure de présenter les pièces nous permettant de connaître ses ressources. »* Les Restaurants du cœur, précise-t-il, se sont toujours réservé le droit *« d'aider en priorité les familles qui peuvent faire la preuve de leur situation difficile »*.

Peut-être n'aurait-il pas fallu non plus déplomber le compteur d'eau – *« mille francs d'amende »* – et laissé s'accumuler les factures, *« trois mille six cents francs, je ne pouvais pas »*. *« Ils nous ont coupé l'eau de décembre à juin, je descendais avec des bidons et je les remplissais avec le robinet de la cave. Mais les gens se sont plaints, ils disaient que ce n'était pas normal, qu'ils payaient pour mon eau, alors on y allait la nuit, à 2 heures du matin et je remplissais la baignoire, les bassines, tout ce que je pouvais. Et dans la journée je lavais les enfants, je faisais mes lessives, les sols. Evidemment, avec la petite ce n'était pas pratique... »* Marie-Christine désigne Jennifer, six ans, *« à l'âge de dix-huit mois, elle a eu un cancer, ils me l'ont bien sauvée. Pendant la coupure d'eau, je la descendais matin et soir chez une voisine, elle prenait un bain »*.

PARFOIS, Marie-Christine ne comprend pas les reproches qu'on lui fait. *« C'est vrai, ils font des émissions en disant qu'il faut aider les clochards. Moi, Nicole, quand je l'ai trouvée, elle était à la rue, elle buvait, elle mangeait du Canigou. Je l'ai prise chez moi. Pendant un an et demi, elle était redevenue normale, propre, elle ne buvait plus. Les enfants, ça leur faisait une grand-mère, vu que Nicole, elle aurait pu être ma mère. Instruite avec ça, elle avait été secrétaire de direction à Paris, les lettres qu'elle tournait, c'était poli, avec des mots que je ne connaissais pas. Elle avait perdu sa tête après la mort de son mari. Ils me l'ont enlevée, tout ça parce qu'elle a eu la gale. Ils ont envoyé les trois petits en observation à l'hôpital. »* Quand Marie-Christine est venue voir Nicole dans sa maison de repos : *« Je l'ai réveillée, elle m'a prise dans ses bras, elle me serrait, elle s'était attachée à moi. »* Marie-Christine dit : *« Ça me fait toujours plaisir de savoir qu'on s'est attaché à moi. »*

Pour les chiens, Marie-Christine pense qu'elle ne recommencera plus, *« je me suis tellement fait disputer »*. *« J'avais trouvé un yorkshire, une chienne, mon Dieu, dans quel état ! Les poils tout collés, les yeux malades, la langue sur le côté, complètement déshydratée. Je l'ai lavée trois fois et j'ai appelé le docteur. Lui aussi, il a trouvé monstrueux d'abandonner des bêtes comme ça. Il m'a donné des médicaments comme si c'était un enfant : un collyre, un fortifiant et du Septivon pour la laver. Je l'ai rasée, soignée pendant deux semaines. Elle avait une tique, on l'a retirée mais je crois que ça l'a tuée. La pharmacienne m'a dit que j'avais fait tout ce que je pouvais pour elle. Les enfants l'aimaient bien, ils la prenaient dans leurs bras, du coup, ils ont attrapé l'impétigo, j'ai dû en hospitaliser trois pendant quelques jours. Là encore, ça m'a fait du tort, point de vue DDASS. Les enfants, je pouvais pas imaginer qu'ils allaient attraper l'impétigo. Ils m'ont dit qu'on n'appelait pas un médecin pour un chien. »* Pourtant, Marie-Christine se souvient encore : *« La bête, elle comprenait que je lui faisais du bien. »*

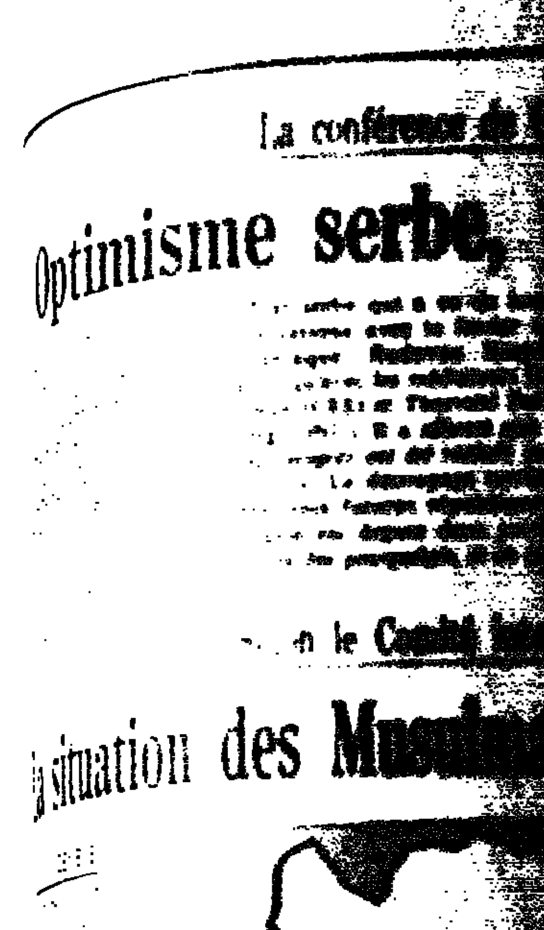
Marie-Christine préfère le psychologue à l'éducatrice. *« J'ai jamais pu m'y faire. Je la sens contre moi. Je lui parle, et elle veut toujours des preuves. Il faudrait que je lui prouve que j'aime mes enfants. Mais, moi, je me battrais contre la Terre entière pour eux. Je lui dis que je suis capable de me tuer devant le juge si on me les enlève, et elle me répond que c'est du chantage et que si ça continue elle va faire une demande de placement. »* Vraiment, Marie-Christine préfère le psychologue : *« Ils m'ont obligée à aller le voir et, pour finir, on est devenus amis »*. *« Il paraît que c'est pas normal que j'habille encore moi-même les grands le matin et que je leur coupe leur viande. Peut-être. »* Avec le psychologue, Marie-Christine parle, parle, *« et il se passe toujours la même chose : quand j'ai fini de parler, je me mets à pleurer »*.

ELLE se souvient avoir croisé ses parents une fois par hasard dans un supermarché. *« Ils ont regardé droit devant eux comme si je n'étais pas là. »* Souvent, elle se rend dans leur quartier et s'arrête à quelques mètres de leur maison : *« Je regarde la porte, la fenêtre, je connais leur voiture. »* Le soir de Noël, elle passe aussi, elle voit *« les voitures des frères, des sœurs »*. *« Je me dis toujours que si ma mère venait sonner chez moi je lui claquerais la porte au nez. En fait, je sais que c'est pas vrai, je crois que je la ferais entrer »*. Marie-Christine a quitté ses parents à l'âge de seize ans, *« enceinte du premier enfant »*. *« J'ai volé dans un supermarché, on m'a enlevé l'enfant. A la sortie de prison, je me suis retrouvée dehors. Je dormais sous les tribunes d'un hippodrome, j'essuyais la rosée pour me laver. »*

Une de ses filles, Sandrine, attend ses dix-huit ans, le 21 août prochain : à dix-huit ans, a-t-elle écrit à sa mère, *« plus personne ne pourra m'empêcher de te voir, maman »*. Sandrine a été rebaptisée Cédrine. David s'appelle Jossic. *« David n'est jamais revenu, Frédéric non plus. »* Christophe attend en prison. Sylvie, quinze ans, fait des fugues dans son foyer et vient parfois tambouriner à la porte, *« mais il faudrait que je lui dise «* va-t-en ! *», que je la mette dehors, sinon ils peuvent déposer plainte pour détournement de mineurs »*. Quand elle était à la maison, Sylvie accompagnait sa mère pour faire les courses : *« On revenait avec deux chariots pleins, et Sylvie, elle osait dire non aux gens de la cité. Moi, je donnais. Du lait, du sucre, je savais que ça allait aux enfants. On est obligés de donner un peu, les gens n'ont rien, ils voient bien quand les chariots sont pleins »*. *« Nanard »*, douze ans, a voulu faire l'école buissonnière et travailler tout seul : *« Il est allé une journée au « cash and carry » aider les Anglais à charger les cartons de bière dans les camions. Je lui ai répondu :* « Pas question, t'es fou, tu dois aller à l'école. Et si les Anglais t'emmenaient ? » Nicolas, huit ans, dit : *« Maman, quand je serai grand, je serai au chômage et je te donnerai des sous. »* Bernard, le mari, *« rencontré après les quatre premiers enfants »*, reste silencieux. *« Il était maçon, il n'a jamais pu travailler, une invalidité à cause des nerfs. Il ne me demande jamais rien, seulement des cigarettes, un peu de café. »* Pressillia, cinq ans, revient pieds nus de la cour de la cité en pleurant et en parlant de ses chaussures : *« C'est la meilleure, on vient de lui piquer ses chaussures ! »*

Dans l'ascenseur, on a aspergé le sol et les murs d'eau de Javel. Dehors, un chariot est resté là, renversé sur le macadam. Au loin les voitures filent, rapides, petites, sur la bretelle d'autoroute. Marie-Christine regarde à sa fenêtre. Une cheminée d'usine, des nuages et un vent aigre plombent le ciel. Elle se demande finalement si elle va poster sa lettre à la voyante Dona Laetitia. *« Moi,* dit-elle, *je crois plutôt à sainte Rita. »*

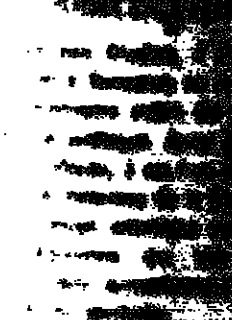
PROCHAIN ARTICLE : CHEZ ROGER











La conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie

Optimisme serbe, pessimisme bosniaque

« Tous les éléments d'un règlement de paix en Bosnie sont maintenant réunis », a affirmé, jeudi soir 19 août à Genève, le président de Serbie Slobodan Milosevic, en ajoutant que les discussions prévues, vendredi, entre toutes les parties au conflit seraient *« cruciales »*.

« J'espère que nous parviendrons au succès », a déclaré le chef de l'Etat serbe qui a eu de longues discussions avec le leader serbe bosniaque, Radovan Karadzic, ainsi qu'avec les médiateurs David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg (ONU). Il a affirmé que *« de gros progrès ont été réalisés sur les cartes »*. Le découpage territorial des trois futures républiques de Bosnie est depuis deux jours au centre des pourparlers, et en milieu d'après-midi le porte-parole des médiateurs avait indiqué que les pourparlers butaient encore sur le découpage de cinq secteurs : Brcko (nord), Bihac (ouest), les enclaves musulmanes à l'est, Mostar au sud, et le centre de la Bosnie.

Les déclarations de M. Milosevic contrastent fortement avec celles, dans l'après-midi, du président de Bosnie Alija Izetbegovic, qui s'était lui montré pessimiste sur les chances d'obtenir rapidement un accord de paix global.

David Owen avait exprimé le même jour l'espoir de régler les problèmes territoriaux d'ici à la fin de la semaine, et avait convié les présidents serbe et croate en espérant qu'ils exerceraient des pressions sur leurs protégés bosniaques pour aboutir à un accord. – *(AFP.)*

Selon le Comité international de la Croix-Rouge

La situation des Musulmans de Mostar est dramatique

GENÈVE

de notre correspondante

En dépit des quelques progrès enregistrés dans les négociations de Genève, les organisations humanitaires voient toujours avec la même inquiétude l'évolution de la situation en Bosnie-Herzégovine. Thierry Hermont, directeur des opérations du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en Europe, et Urs Boegli, coordonnateur des opérations du CICR en ex-Yougoslavie, devaient se rendre, vendredi 20 août, à Bruxelles, pour y rencontrer les responsables de l'OTAN. On leur prête l'intention d'examiner avec eux les modalités les plus efficaces si une intervention militaire était déclenchée en Bosnie et de rappeler aux forces armées alliées les obligations des conventions de Genève contractées par leurs gouvernements respectifs, principalement en ce qui concerne la protection des populations civiles.

Mais l'inquiétude qui se manifeste ici à l'heure actuelle porte d'abord sur le sort des Musulmans de Mostar. Selon le CICR, la population de la rive gauche (est) de la Neretva, composée en majorité de Musulmans (trente cinq mille personnes environ), est totalement privée d'aide des organisations humanitaires et de la protection de la FORPRONU, bien qu'un convoi d'aide médicale ait pu, pour la première fois depuis plus de deux mois, entrer dans la ville jeudi. D'après les informations parvenues à Genève, les rues de cette partie de la ville sont vides, et ses habitants, assiégés par les Croates, manquent d'eau, d'électricité, de médicaments et de nourriture. Ils sont victimes en outre des effets des combats meurtriers qui se poursuivent, et servent de cible à des tireurs embusqués.

Le CICR négocie vainement depuis sept semaines avec les forces croates la possibilité d'accéder à la partie est de la ville, pour au moins procéder à une évaluation de la situation sur le plan humanitaire (besoins essentiels, nombre de prisonniers et de blessés), ce qui représente pour cet organisme une priorité absolue.

D'autre part, le CICR, qui maintient en ex-Yougoslavie deux cents délégués en provenance de Genève, secondés par quelque cinq cents travailleurs humanitaires recrutés sur place, ne peut pas être opérationnel si son personnel ne bénéficie pas de la protection prévue par les conventions de Genève. En dépit de toutes ses démarches, il n'a pu obtenir aucune garantie en ce sens. Le pont qui surplombe la rivière ne cesse d'être la cible de tirs croisés. Frédéric Maurice, alors chef de la délégation du CICR à Sarajevo, a été tué de manière délibérée, le 19 mai 1992, par un tireur qui le visait personnellement malgré l'emblème de la Croix-Rouge parfaitement visible qui devait le protéger.

De son côté, l'UNICEF poursuit également des négociations pour tenter de sauver les enfants et leurs mères qui sont bloqués à Mostar. Quant au Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) il estime que la situation dans cette ville est encore pire que celle qui sévit à Sarajevo.

Camps clandestins et travaux forcés

Le CICR confirme avoir pu pénétrer, le 10 août, dans un camp de détention croate de civils musulmans situé sur les lieux de l'héliport désaffecté de Rodoc, au sud de Mostar. Il a pu y constater que les internés, au nombre de deux mille environ, avaient été arrêtés exclusivement en raison de leur origine ethnique. Etant donné les haines qui existent dans cette région, on imagine aisément les conditions de détention des prisonniers. Certains d'entre eux sont conduits de force sur la ligne de front pour y creuser des tranchées ou travailler dans des installations militaires.

Ayant constaté cette violation des conventions internationales, le CICR s'est vu refuser tout accès au lieu de détention. Ces travaux forcés à hauts risques, formellement interdits par tous les accords internationaux, sont imposés aux prisonniers originaires de toutes les parties au conflit – serbe, croate et musulmane. Et cela depuis le début des hostilités.

Le CICR a également eu connaissance de l'existence d'un centre d'internement pour Croates dans la partie musulmane de Mostar. Il avait été, dans un premier temps, autorisé à s'y rendre, mais a dû y renoncer en raison des combats et des tirs de groupes militaires incontrôlables ou semi-contrôlés. Il n'a pu avoir accès non plus à deux camps d'internement croates de civils musulmans qui seraient situés à Dretelj et à Gabela, près de la ville de Caplijina.

Mais le plus grave, dit-on à Genève, est sans doute le fait que les belligérants cachent l'existence d'un certain nombre de camps de détention, qui demeurent de ce fait clandestins et inaccessibles. Les responsables civils et militaires, qu'ils soient Serbes, Croates ou Musulmans, s'étaient pourtant engagés à plusieurs reprises, conformément au droit international humanitaire, à signaler au CICR l'emplacement de ces camps et à lui notifier les listes des personnes détenues.

ISABELLE VICHNIAC

Radovan Karadzic lauréat... d'un prix littéraire monténégrin

Le chef des Serbes de Bosnie-Herzégovine, le docteur Radovan Karadzic, poète à ses heures perdues, vient de se voir attribuer le prix littéraire le plus prestigieux du Monténégro, « Risto Ratkovic », du nom du premier auteur moderniste de cette petite République formant avec la Serbie la nouvelle fédération yougoslave. Ce prix, selon l'agence Tanjug à Belgrade, récompense son recueil de poésie intitulé *l'Invité slave*, paru récemment aux éditions BIGZ à Belgrade et Oktoih à Podgorica, capitale du Monténégro. Radovan Karadzic est originaire du nord-est montagneux du Monténégro. Après ses études, il était venu exercer à Sarajevo sa profession de psychiatre avant de se lancer dans la politique. Avec le général Ratko Mladic, il est l'un des principaux architectes de la politique de purification ethnique en Bosnie-Herzégovine où les Serbes contrôlent actuellement environ 70 % du territoire.

Cette « chasse aux Musulmans » lui a valu de figurer sur une liste de présumés criminels de guerre – établie par le Département d'Etat, à Washington – devant être traduits devant un tribunal international.

□ **50 000 Serbes ont passé leurs vacances en Grèce cet été.** – En dépit de l'embargo et de la guerre, quelque 50 000 Serbes ont passé leurs vacances estivales dans le département de Piéria, au nord-est de la Grèce, rapporte le président des agents de voyage locaux. Joignant l'utile à l'agréable, ces touristes, Belgradois aisés pour la plupart, s'y approvisionnent en produits de base, devenus rares en Yougoslavie. Ces vacanciers privilégiés sont fort bien accueillis par la population locale, qui a vu disparaître une grande partie de sa clientèle avec l'absence des Macédoniens, jugés indésirables depuis l'indépendance de leur pays. – *(AFP.)*

ALBANIE : l'ancien président Ramiz Alia placé en détention

Les arrestations d'anciens dirigeants se multiplient à Tirana

L'ex-président albanais, Ramiz Alia, a été arrêté, jeudi 19 août, et aussitôt placé en détention, de même que six anciens membres du bureau politique du PC albanais, ont annoncé les autorités judiciaires à Tirana. Cette mesure confirme l'influence croissante de la droite radicale anti-communiste sur le président Berisha, qui passe plutôt pour un modéré.

Arrestations, procès, condamnations... Les organes policiers et judiciaires albanais sont très actifs ces derniers mois, essentiellement à l'égard des responsables de l'ancien régime et des sympathisants de l'ex-Parti communiste, reconverti en Parti socialiste. La dernière cible de cette campagne n'est autre que l'ex-président, Ramiz Alia, soixante-huit ans, successeur d'Enver Hodja en 1985 et numéro un albanais jusqu'à 1992, qui a été arrêté par quatre policiers, jeudi soir 19 août, chez sa fille, où il était assigné à résidence depuis un an. M. Alia, qui est poursuivi pour abus de pouvoir et détournement de fonds publics, a été directement conduit en prison, de même que six de ses anciens collègues du Politburo du PC albanais.

Le parquet de Tirana a *« décidé d'aggraver la mesure d'arrêt »* de Ramiz Alia et des autres anciens dirigeants *« sur la base de nouvelles preuves »*, qui n'ont pas été précisées. Cette décision intervient trois semaines après l'arrestation de l'ex-premier ministre et leader de l'opposition actuelle, Fatos Nano, toujours pour corruption. L'arrestation de M. Nano a provoqué, le 31 juillet, une manifestation de dix à vingt mille personnes – les estimations varient mais ces chiffres, pour Tirana, sont loin d'être négligeables, – manifestation qui s'est elle-même soldée par quelques dizaines d'interpellations.

Un autre ancien chef de gouvernement, Wilson Ahmeti, en fonctions pendant quelques mois en 1991-1992, est actuellement jugé pour abus de pouvoir, et plusieurs ex-hauts responsables gouvernementaux ont été arrêtés ces derniers jours dans une affaire de corruption liée à la distribution d'aide humanitaire.

Les pressions de la droite radicale

Le chef du Parti démocratique au pouvoir, Eduard Selami, avait salué en juillet la levée de l'immunité parlementaire de Fatos Nano comme *« un acte symbolique marquant le début du processus de la dénonciation de la corruption et de la mafia rouge qui a torturé le peuple albanais pendant un demi-siècle »*. Si personne ne conteste les graves abus commis par le régime communiste albanais, cette fièvre épuratrice masque mal les graves difficultés, économiques et politiques, auxquelles est confronté le pays.

Homme foncièrement modéré, aux intentions démocratiques incontestables, le président Sali Berisha paraît de moins en moins en mesure de résister aux pressions de la droite radicale jusque dans son propre parti, représentée par les associations d'anciens propriétaires qui réclament la restitution des terres à ceux qui les possédaient avant la guerre – alors qu'elles ont été distribuées à ceux qui la travaillent – ou par les anciens prisonniers politiques, partisans d'une politique de règlements de comptes. Le tout dans un climat de confusion politique croissante : l'Albanie, par exemple, n'a toujours pas changé de Constitution.

S. K.

Etat de grâce en Belgique

Confronté à la crise économique et à la délicate mise en place d'un Etat fédéral, le gouvernement voudrait mettre à profit l'émotion soulevée par la mort de Baudouin Ier

BRUXELLES

de notre correspondant

Après les grands moments d'activité et d'émotion suscitées par la mort subite de Baudouin Ier, Bruxelles vit à l'heure des vacances. Albert II et la reine Paola ont regagné la villa des environs de Grasse où l'ancien prince de Liège prit sans doute la décision de succéder à son frère quand il fut informé de son décès. Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, s'octroie quelques jours de repos en Sardaigne avant de préparer les prochaines échéances : un conseil des ministres à l'ordre du jour chargé début septembre ; un Conseil européen extraordinaire prévu pour le 29 octobre à Bruxelles, puisque la Belgique, qui assume actuellement la présidence tournante des Douze, veut renforcer le système monétaire européen contre la spéculation et réaffirmer le principe de convergence des économies des pays membres.

Dès le 12 août, un Mystère 20 des forces aériennes belges a déposé à Nice le nouveau roi, en route pour sa bastide provencale des « Romarins » à quelques kilomètres de la ville des parfums. Peu après, la reine Fabiola quittait Bruxelles pour Saint-Jacques-de-Compostelle, dans une propriété de sa sœur, non sans avoir adressé aux Belges un message de remerciement pour leurs *« marques d'affection »*.

Avant son départ, la première décision d'Albert II fut de reconduire dans leurs fonctions les principaux collaborateurs du roi défunt. Gérard Jacques demeure grand maréchal de la cour. Contrairement à ce que son titre et son nom donnent à penser, M. Jacques est un civil, diplomate de carrière, d'origine flamande, présenté par *le Soir* comme le *« représentant de la sensibilité laïque au sein de l'entourage »*. Jacques Van Ypersele de Strihou continue à diriger le cabinet du roi. Ancien chef de cabinet de Wilfried Martens, il passe, selon *le Soir*, pour assurer *« la liaison entre le palais et le monde social-chrétien »* dont les élus flamands et wallons constituent depuis longtemps le pilier des gouvernements de coalition.

Avec la trêve estivale, les rumeurs et les spéculations sur la santé d'Albert II et une éventuelle procédure en béatification de Baudouin sont retombées. Le démenti du palais quant à une maladie de Parkinson semble corroboré par les déclarations de différents spécialistes belges, celui qui passait pour avoir parlé de *« problème manifeste »* (*le Monde* du 11 août) ayant ensuite protesté contre les propos qui lui avaient été attribués. De même le cardinal Godfried Danneels dément-il des informations de la presse italienne relatives à une démarche qu'il aurait entreprise pour mettre en route la procédure de béatification. Il était pourtant allé très loin dans son homélie lors des funérailles en évoquant le *« secret »* du roi et son rôle d'*« intercesseur pour la Belgique »*.

Pourquoi cette homélie qui avait fait sensation ? L'hebdomadaire *le Vif, l'Express* publie l'intéressante explication d'un spécialiste de l'Université libre (laïque) de Bruxelles (ULB) : *« Afin de récupérer des couches populaires déçues par le virage rationnel de Vatican II, toute une mouvance de l'Eglise de Jean-Paul II – et de Belgique – mise sur une religion plus rituelle et plus émotive. »* Dans ce contexte, se demande *le Vif, l'Express*, *« un saint Baudouin serait-il une aubaine pour l'Eglise belge ? En 1990, il est vrai, la pratique dominicale ne concernait plus que 18 % de la population, pour 27 % encore en 1980 »*.

Flambée du chômage

Le courrier des lecteurs publié par les journaux après l'immense défilé des Belges devant la dépouille mortelle de Baudouin Ier montre que d'autres sujets ne partageaient pas une telle ferveur, tout en respectant la personne du disparu. Des républicains s'expriment, des « laïcs » aussi, un peu agacés par un certain triomphalisme religieux.

Toutefois, les grands partis politiques se gardent de toute « fausse note ». Les nationalistes flamands de la Volksunie n'ont pas insisté après avoir diffusé, pendant l'interrègne, un communiqué demandant une révision à la baisse des pouvoirs du souverain. Même le Vlaams Blok observe un délai de décence et s'abstient de tout commentaire public.

Le gouvernement considère qu'il doit profiter de l'espèce d' « état de grâce » créé par l'émotion des Belges à la mort d'un homme qui incarnait l'unité nationale et la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers. Lors de sa prestation de serment, Albert II a déclaré venu le moment de *« préparer un nouveau consensus économique et social »*. Faisant allusion au très généreux système de protection sociale, il a appelé à la recherche d'un nouveau *« pacte social »* : *« Nous y sommes parvenus au lendemain de la guerre et avons joué un rôle de pionnier ; faisons de même aujourd'hui. »*

M. Dehaene, qui avait lu ce discours au préalable, a ensuite fait signer au patronat et aux syndicats une déclaration dans laquelle ils s'engagent à entamer, dès la rentrée, des discussions *« avec la ferme volonté d'aboutir à l'élaboration d'un nouveau pacte social sur l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale »*.

La Belgique connaît elle aussi une flambée du chômage et une baisse du pouvoir d'achat. C'est évidemment mauvais en soi pour le gouvernement mais cela l'est encore plus à un moment où la réforme de la Constitution accroît le pouvoir des exécutifs régionaux flamand et wallon dans l'espoir de désamorcer le séparatisme. Les fermetures d'usines, les licenciements massifs désespèrent notamment les responsables politiques en Wallonie. Après l'Europe, la région – en tant qu'entité fédérée – risque d'être tenue pour responsable de la crise. Le gouvernement Dehaene souhaite réduire les charges sociales pour les petits salaires et sortir du modèle essentiellement industriel qui a prévalu jusqu'à maintenant pour favoriser les créations d'emplois dans le tertiaire.

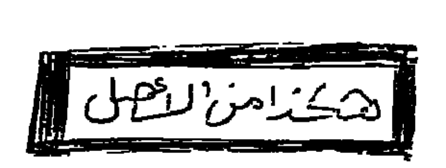
Il y a parfois des divergences entre les partis flamands et francophones sur les moyens de régler, par exemple, les problèmes de la dette et de la sécurité sociale, qui restent de la compétence de l'Etat fédéral. Depuis la fin des années 60, socialistes, sociaux-chrétiens et libéraux ont constitué des partis distincts de part et d'autre de la *« frontière linguistique »*. Sans qu'il soit question de fusionner, des voix s'élèvent depuis quelques jours pour demander la création de structures de concertation, notamment au Parlement.

Celui qui est allé le plus loin dans cette direction est Armand De Decker, considéré comme le numéro deux du Parti réformateur libéral (libéraux francophones). Il a suggéré que *« la plus ancienne formation politique du pays* (1846) *soit la première à se structurer au niveau fédéral »*. Jean Gol, le président du PRL, a fait savoir avec humeur qu'il s'agissait-là d'une initiative individuelle, annoncée sans concertation préalable au sein du parti. Il est vrai que M. De Decker est un élu de Bruxelles et que les habitants de la capitale sont nombreux à s'inquiéter des éventuelles dérives régionalistes en Flandre et en Wallonie. C'est la raison pour laquelle ils ont été particulièrement nombreux à manifester leur attachement à la monarchie pendant le deuil national.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

□ **ITALIE : un ministre propose de rembourser des pots-de-vin.** – L'ancien ministre italien de la santé, Francesco De Lorenzo, membre du petit Parti libéral et qui, impliqué dans une affaire de corruption, avait quitté le gouvernement en février dernier, a proposé de rembourser quelque 4 milliards de lires (environ 15 millions de francs) illégalement perçus. *« Je les rembourserai en vendant ce que je pourrai »*, a-t-il déclaré dans un entretien publié jeudi 19 août par le *Corriere della Sera*. *« Je m'excuse auprès des Italiens pour avoir accepté ces contributions illicites qui toutes sont allées à mon parti »*, a-t-il ajouté. Il est le premier ancien ministre à proposer de rembourser de l'argent indûment perçu. – *(Reuter.)*

□ **ANDORRE : les Pays-Bas reconnaissent la Principauté.** – Le Royaume des Pays-Bas a reconnu, jeudi 19 août, la Principauté d'Andorre comme Etat indépendant et souverain, indique un communiqué publié par le gouvernement néerlandais. La petite principauté pyrénéenne n'est devenue que très récemment un Etat indépendant du point de vue du droit international public en apportant une modification à sa Constitution, précise le gouvernement (*le Monde* du 4 mai). Le ministre néerlandais des affaires étrangères, Pieter Kooijmans, rendra rapidement visite à son homologue d'Andorre pour nouer des relations bilatérales, selon la même source. – *(AFP.)*



EUROPE

Le président russe et les Kouriles

« Variantes » japonaises

MOSCOU

de notre correspondant

Décidément, les responsables russes aiment jouer avec les nerfs des Japonais. Mardi 17 août, le premier ministre Viktor Tchernomyrdine déclarait sur un ton catégorique que la Russie ne rendrait jamais les îles Kouriles du sud au Japon et que ce n'était même pas la peine d'en parler (*le Monde* du 19 août). Mercredi, tandis que Tokyo exprimait sa vive préoccupation, les diplomates russes s'efforçaient en coulisse d'atténuer la portée des déclarations du chef du gouvernement.

Jeudi, il était fatal que la question fût posée à M. Eltsine lui-même. L'œil pétillant, le président russe a expliqué que la Russie étudiait plusieurs *« variantes »* et que les propos de son premier ministre ne représentaient *« qu'une de ces variantes »*. M. Eltsine a-t-il voulu rassurer Tokyo ? Parler de *« variantes »* risque plutôt de rappeler de mauvais souvenirs aux dirigeants japonais.

Un an plus tôt exactement, interrogé sur le même sujet, Boris Eltsine déclarait qu'il avait à sa disposition *« douze variantes »* et qu'il ferait connaître son choix lors de sa visite à Tokyo. Trois semaines plus tard, il annulait in extremis son voyage... Au moins M. Eltsine a-t-il affirmé jeudi que, cette fois, la visite présidentielle, à nouveau prévue pour l'automne, ne serait pas remise.

M. Eltsine a aussi été interrogé sur la situation en ex-Yougoslavie qui, selon lui, *« évolue de manière satisfaisante »* et conformément à ce que souhaitait la Russie, qui est *« catégoriquement opposée aux méthodes de force »* (contre la Serbie). En conséquence, il a estimé que *« le temps viendra bientôt de réexaminer la question des sanctions contre la Yougoslavie »*.

J. K.

M. Eltsine tente de débloquer les institutions

Suite de la première page

Le président est donc confronté à *« un choix »* : ou bien *« réaliser la volonté du peuple* [exprimée, explique M. Eltsine, lors du référendum du 25 avril], *qui s'est prononcé pour la poursuite des réformes »*, ou bien *« l'ignorer et détruire l'Etat russe »*.

Posée en ces termes, la question appelle une réponse univoque, mais quand on insiste pour en savoir plus, M. Eltsine explique seulement qu'il poursuit activement ses *« consultations »*, notamment avec des juristes, ou encore qu'il a *« un plan d'action »*, étalé sur la fin du mois d'août, septembre, octobre, *« et peut-être la première moitié de novembre »*. M. Eltsine va demander officiellement au Parlement d'organiser des élections anticipées, mais *« il est convaincu qu'il va refuser »*.

On n'en saura guère plus, sinon que le président semble avoir perdu l'espoir de faire adopter une nouvelle Constitution avant les élections législatives (*« il faut être réaliste »*, explique-t-il). Et aussi que, en dépit des déclarations de certains de ses ministres qui affirment que le Parlement *« a perdu toute existence de fait »*, M. Eltsine est toujours forcé de tenir compte de son existence : ainsi devra-t-il choisir, pour remplacer le ministre de la sécurité, Viktor Barannikov, limogé en juillet, un homme *« qui ne suscite pas l'allergie du Parlement »*. Tout comme il tiendra compte de la proposition de création d'un *« gouvernement de coalition »* avancée par le président du Parlement, même si *« en tant qu'homme »* il *« ne supporte pas le ton »* de M. Khasboulatov...

M. Routskoï arroseur arrosé

Bref, on n'y voit pas vraiment beaucoup plus clair sur la manière d'obtenir ces élections (M. Eltsine reconnaît au passage que *« sa plus grande erreur »* fut de ne pas les organiser au lendemain de l'échec du putsch). Une seule chose est sûre : la première étape du plan, la fameuse *« préparation d'artillerie dans les médias »* annoncée quelques jours plus tôt (*le Monde* daté du 14 août), a commencé. Les premières salves ont été lancées à la veille de l'anniversaire du putsch, et concentrées sur le vice-président Routskoï et le procureur général Valentin Stepankov, deux hommes qui se sont placés au printemps dernier en travers de la route de M. Eltsine.

Au cours d'une curieuse conférence de presse, diffusée deux fois par la télévision russe, les membres d'une « commission d'enquête sur le crime et la corruption », constituée récemment par M. Eltsine, ont fait état (sans les montrer) de documents selon lesquels le vice-président Routskoï aurait apposé sa signature pour l'ouverture d'un compte en Suisse, sur lequel auraient été déposées d'importantes sommes provenant apparemment des anciens biens du parti. Révélation encore plus « sensationnelle », le président de cette commission, Andreï Makarov, a mentionné (sans le produire) l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre le procureur général, M. Stepankov, et un personnage désormais aussi célèbre que louche, Dimitri Iakoubosky, qui réside au Canada et dont les amis comme les ennemis de M. Eltsine se disputent les confidences, présentées comme compromettantes pour les uns ou pour les autres.

Au cours de cette conversation, M. Iakoubovsky évoquerait en termes transparents la possibilité de liquider le président de la commission d'enquête, M. Makarov. Avocat replet à la voix flûtée et membre actif de l'équipe présidentielle, M. Makarov serait lui-même un ancien agent du KGB enregistré sous le sobriquet de « Tatiana » ; du moins si l'on en croit l'ex-ministre de la sécurité, M. Barannikov, lui-même mis en cause par M. Makarov...

Le premier résultat de cette conférence de presse est que la justice russe est désormais atteinte par le phénomène de double pouvoir qui caractérise depuis des mois les autres institutions russes. La commission d'enquête présidentielle, affirmant ne plus faire confiance au procureur général de Russie, M. Stepankov, entend en effet confier l'affaire au procureur de la ville de Moscou. Le second résultat est que le vice-président Routskoï, qui avait lancé au printemps l'attaque contre l'équipe Eltsine au nom de la lutte contre la corruption, fait figure d'arroseur arrosé – à supposer que les accusations répercutées à satiété par la télévision, et bien entendu démenties par l'intéressé, soient exactes.

Mais, à vrai dire, l'effet le plus probable de cette violente contre-attaque médiatique est qu'elle finira de convaincre la population russe que décidément tout est pourri dans les sphères du pouvoir. Au moment où la presse regorge d'histoires de racket, de règlement de comptes et d'assassinats en série, où la psychose des épidémies se nourrit d'une triste réalité, le second anniversaire de la *« victoire de la démocratie »* est décidément bien peu joyeux. L'enthousiasme fané des réformateurs et la colère rance des nostalgiques de l'URSS semblent se dissoudre dans une sorte d'indifférence et de scepticisme général à l'égard des jeux des politiciens. La première des manifestations « anniversaire », organisée par le mouvement d'opposition Russie du travail, n'a pas attiré grand monde : deux mille personnes, tout au plus, sont venues dénoncer la *« télévision satanique »* et ce président qui *« crucifie la Russie »*...

Une Russie qui s'apprête tout de même à engranger une récolte exceptionnelle : M. Eltsine l'a confirmé jeudi. Et qui, contrairement aux mauvaises rumeurs, a un président en excellente santé. Là aussi, c'est Boris Eltsine qui l'a dit : il s'est vanté d'avoir disputé mardi dernier *« quatorze jeux »* au tennis, et mis au défi les journalistes d'en faire autant.

JAN KRAUZE

AFRIQUE

Le Centrafrique au point mort

Les élections législatives et présidentielle annulées en octobre dernier auront lieu dimanche dans un pays au bord de l'asphyxie, où l'État a presque cessé d'exister

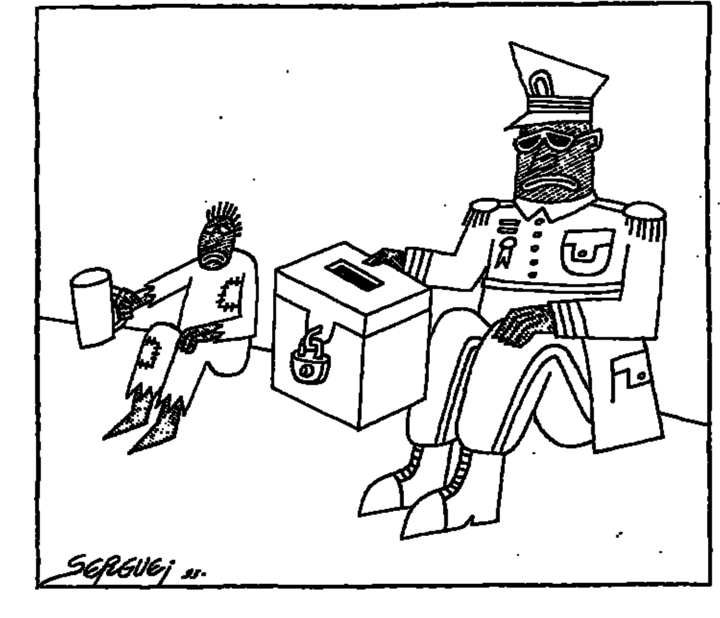
BANGUI

de notre envoyée spéciale

Ils errent dans des couloirs à moitié déserts et des escaliers d'où montent d'insupportables odeurs. Livrés à eux-mêmes, les malades de l'hôpital général de Bangui attendent on ne sait quoi. Vaisseau fantôme, l'immense bâtisse de rouille n'accueille pour toute blouse blanche que des volontaires de la Croix-Rouge et quelques médecins qui *« passent le matin »*. Les infirmières, en grève depuis le mois de mai comme pratiquement tous les fonctionnaires, n'assurent même plus le service minimum.

« L'appareil d'État n'existe plus que dans la forme, même ceux qui sont au plus haut niveau n'y croient plus », constate un enseignant. Depuis trois ans, les enfants ne vont plus à l'école que de temps en temps, entre les grèves. Les tribunaux sont fermés, les services de santé inexistants, l'administration tourne au point mort.

Enclavé entre des pays en crise (Tchad, Soudan, Congo, Cameroun, Zaïre), le Centrafrique est au bord de l'asphyxie. Les ruraux, qui constituent 80 à 90 % de la population (près de trois millions d'habitants) se replient sur eux-mêmes. Les seules productions rémunératrices, le café et le coton, ne rapportant pratiquement plus rien, *« on est toujours*, dit un économiste, *dans une logique de cueillette »*.



Une course de dinosaures

Quant à la population urbaine, elle survit grâce au secteur « informel » – qui échappe au contrôle de l'État, – les arriérés de salaires des fonctionnaires portant maintenant sur huit mois.

« On a un père, mais il ne nous nourrit plus » s'insurge un « étudiant » qui essaie de vivre en vendant des chaussures achetées en fraude au Cameroun. Le « père » en question, André Kolingba, n'a plus aucune légitimité institutionnelle : son mandat de chef de l'État a pris fin en novembre dernier, un mois après des élections générales à ce point inorganisées et troublées qu'il avait fallu les annuler (*le Monde* du 27 octobre 1992).

Maintes fois reportées, ces élections doivent finalement avoir lieu dimanche 22 août, sous la pression de la France. Près de cinq cents candidats se disputeront les quatre-vingt-cinq sièges à pourvoir dans la future Assemblée nationale. Quant au fauteuil présidentiel, il est convoité par huit candidats, dont cinq « dinosaures ».

La scène politique centrafricaine serait-elle incapable de produire du sang neuf ? Etant donné le coût de la caution exigée – l'équivalent de cent mille francs – et le poids des valeurs traditionnelles – il faut avoir été un chef pour le devenir, –ne sont entrés dans la course que des chevaux de retour : le chef de l'État sortant (André Kolingba), deux anciens présidents (David Dacko et Abel Goumba, chef de l'État pendant cinq jours en 1959), un premier ministre sortant (Enoce Derant Lakoué, opposition), deux anciens premiers ministres (Ange Patassé et Timothée Malendoma), un ancien ministre auteur d'une tentative de coup d'État en 1983 (le général François Bozizé) et Ruth Rolland, une personnalité haute en couleur, actuellement ministre des affaires sociales.

Bien que soulagés par l'organisation effective du scrutin dont ils espèrent qu'il servira d'« électrochoc », les diplomates en poste à Bangui voient encore planer deux menaces. Malgré le soutien logistique de l'armée française, des irrégularités – inévitables dans un pays dont la population est majoritairement analphabète et où il n'y a jamais eu de scrutin sans fraude – seront commises dimanche ; la validité des élections sera fonction de leur ampleur.

Le dynamisme soudain du président

Mais, surtout, d'aucuns craignent les réactions d'éventuels mauvais perdants et deux noms sont régulièrement cités, ceux d'André Kolingba et d'Ange Patassé.

Le général Kolingba a tiré la leçon du scrutin annulé en octobre dernier. Une partie du dépouillement avait alors été effectuée, mais aucun chiffre n'avait été rendu public. On sait cependant que le président n'avait pas recueilli 10 % des suffrages, alors que M. Patassé arrivait en tête.

Fort de l'enseignement, M. Kolingba a mené une campagne tous azimuts, distribuant ses largesses aux quatre coins du pays. Malgré ce soudain dynamisme – qui l'a conduit à en faire autant en douze jours qu'en douze ans de pouvoir, disent les mauvaises langues, – le président aura sans doute du mal à remonter significativement la pente, étant donné le degré de son impopularité et les limites de son budget de campagne – les caisses de l'État ont l'air bien vides...

Personne ne se risque au jeu des pronostics car la donne a changé depuis le mois d'octobre. Le nom d'Ange Patassé n'est plus que l'un des trois du tiercé gagnant le plus souvent cité (dans le désordre, MM. Goumba, Patassé et Dacko). L'ancien premier ministre de l'ex-empereur Bokassa (lequel a encore deux années à purger dans sa cellule du camp Deroux à Bangui) verra dimanche des adversaires chasser sur ses terres : MM. Malendoma et Bozizé, qui ne figuraient pas parmi les candidats en octobre, sont susceptibles de mordre sur son électorat, implanté dans les régions peuplées du nord-ouest.

Une seule chose paraît acquise : la multiplicité des candidatures fait qu'un second tour sera nécessaire. Celui-ci doit avoir lieu le deuxième dimanche suivant la proclamation, dans les huit jours, des résultats du premier tour par la Cour suprême. Autrement dit, le Centrafrique s'apprête à vivre quelques semaines mouvementées. Encore que... Bangui cette semaine est restée étrangement calme. Comme si la population voulait signifier qu'elle était lasse de se faire duper par la classe politique.

Tel ce militant des droits de l'homme qui tenait entre les mains une boîte d'allumettes à l'effigie de l'un de ces candidats. *« Vous roulez pour lui ? »* lui demandait-on. Réponse flegmatique : *« Oui, avant qu'il nous roule. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

Sollicitude française

BANGUI

de notre envoyée spéciale

Ils sont allés chercher au Cameroun le papier pour imprimer les bulletins. Ils ont distribué les urnes, les cadenas, les stylos, les listes et les cartes d'électeur, l'encre indélébile dans laquelle les votants tremperont un doigt pour que les fraudeurs ne puissent pas se présenter deux fois. Ils ont sillonné en avion et en hélicoptère un pays guère plus grand que la France, dans lequel il est impossible de circuler par la route pendant la saison des pluies.

Vendredi 20 août, ces bons samaritains devaient, par les mêmes moyens, déposer aux quatre coins du Centrafrique les quatre-vingt-cinq observateurs internationaux dépêchés pour décider de la validité des élections. Les Centrafricains sont les premiers à le dire : sans les EFAO (prononcer FAO), les Eléments français d'assistance opérationnelle, il eût été impossible d'organiser le scrutin. Trois cents des mille quatre cents hommes basés dans le pays (le Centrafrique est la deuxième base française sur le continent, après Djibouti) auront participé à la préparation matérielle du vote et à la mise en place des observateurs. Leur mission devrait s'arrêter là. Pas question de s'immiscer dans le dépouillement ou la transmission des résultats : c'est l'affaire des Centrafricains.

« L'implication est totale. » On le reconnaît du côté français, comme du côté centrafricain. La France chercherait-elle à faire amende honorable après avoir soutenu, pendant douze ans, un général peu recommandable ? Ne s'agit-il pas, comme le dit un Français, d'*« une sortie de l'inceste »* ?

Tailler dans le vif

André Kolingba, dont le régime est sous perfusion française, n'est certes pas un dictateur sanguinaire. Mais il n'a jamais été très regardant sur le respect des droits de l'homme, et sa gestion catastrophique a plongé la population dans la misère.

Les autorités françaises sur place, qui ont beaucoup d'égards pour la presse internationale, ont un double message à faire passer : *« Le ministère de la coopération veut faire un cas d'espèce en Afrique »* et *« Paris n'a pas de poulain »*.

Le dossier centrafricain est le premier dans lequel le ministre de la coopération a fait preuve d'une évidente capacité à tailler dans le vif. Début juin, au cours d'une brève visite à Bangui, Michel Roussin a définitivement réglé une vieille querelle franco-française en rappelant illico à Paris le colonel Jean-Claude Mantion, l'éminence grise du général Kolingba, issu de la direction générale des services extérieurs (DGSE), et Alain Pallu de Beaupuy, *le troisième ambassadeur* français que le fameux colonel ait « usé ».

Depuis, militaires, coopérants et diplomates français sont sous l'autorité de Michel Lunven, un ambassadeur rompu à l'Afrique, qui a été nommé « haut représentant spécial ». André Kolingba a, selon les diplomates français, le sentiment d'avoir été « lâché ». Ces élections, il avait l'intention de les organiser en octobre prochain. Il a accepté qu'elles aient lieu en août sous la pression financière : Paris a débloqué 30 millions de francs lorsque le processus électoral a été engagé.

Surtout, la garde présidentielle (GP) de huit cents hommes a subi un grand nettoyage : plus aucun Français n'y occupe un poste de commandement. Pour autant, la coopération entre Paris et Bangui est loin d'être suspendue. La GP comptait trente-sept coopérants militaires français ; il en reste vingt-cinq, dont le successeur du colonel Mantion, le colonel Audebert, chargé de conseiller le président, ainsi que le pilote et le mécanicien de l'hélicoptère Écureuil, offert par la France, qui a permis au chef de l'État sortant de faire campagne dans les endroits les plus reculés.

Encore la présidence centrafricaine a-t-elle dû « mendier » auprès des EFAO le carburant nécessaire au fonctionnement de l'hélicoptère. André Kolingba serait-il à ce point dans l'indigence, alors que l'un de ses neveux siège à la direction de la Société nationale des pétroles et un autre à la tête du Trésor ?

M.-P. S.

EN BREF

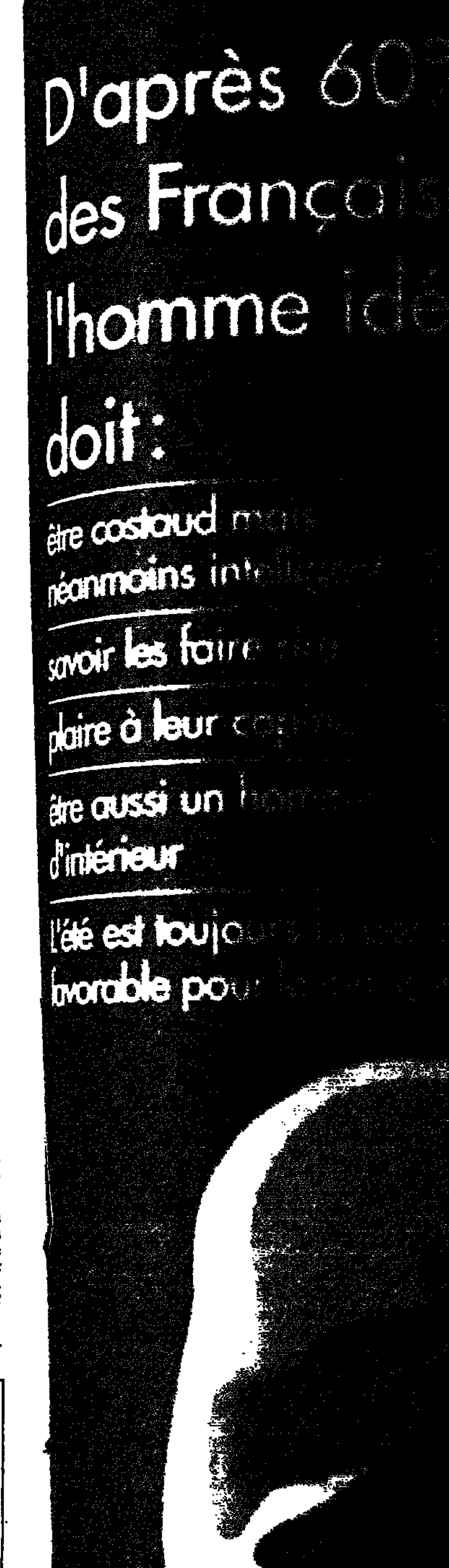
□ **ALGÉRIE : appel en faveur de la « presse indépendante ».** – Le Comité international de soutien aux intellectuels algériens (CISIA) s'inquiète, jeudi 19 août, dans un communiqué, *« des menaces croissantes et terriblement efficaces qui pèsent sur la presse indépendante en Algérie »*. Soulignant que ces menaces sont *« à la fois physiques et financières »*, il appelle *« à la solidarité active tous ceux qui se préoccupent de la détérioration du climat social et politique de ce pays »*. – *(AFP.)*

□ **MAROC : grâce royale pour 1 412 prisonniers.** – Hassan II a pris des mesures de grâce – libérations ou allégement de peines – au profit de 1 412 prisonniers, à l'occasion du 40e anniversaire de la *« Révolution du Roi et du Peuple »*, qui sera célébré vendredi 20 août. Le communiqué officiel ne précise pas l'identité des bénéficiaires de ces mesures, ni s'il y a, parmi eux, des étrangers ou des détenus politiques. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : le chef de la RENAMO attendu à Maputo pour relancer le processus de paix.** – Le chef de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), Afonso Dhlakama, est attendu, samedi 21 août, à Maputo pour y rencontrer le président Joaquim Chissano. Il doit rester une dizaine de jours dans la capitale mozambicaine, pour tenter de relancer le processus d'application de l'accord de paix, actuellement dans l'impasse. La rencontre entre MM. Chissano et Dhlakama, qui devait avoir lieu le 17 juillet, a été reportée à plusieurs reprises par la RENAMO. – *(AFP.)*

□ **OUGANDA : un chef rebelle assassiné au Kenya.** – Le chef de l'Armée nationale de libération de l'Ouganda (NALU, opposition armée), Amon Bazira, a été assassiné au Kenya, selon des membres de sa famille. M. Bazira avait quitté son domicile à Nairobi, samedi 14 août, pour un rendez-vous en ville. Son corps a été retrouvé mardi, à 80 kilomètres de la capitale kenyane, au bord d'une route menant à la frontière ougandaise. M. Bazira, quarante-huit ans, était responsable des services de renseignement et vice-ministre sous le régime du président Milton Obote. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : quatre soldats américains blessés par l'explosion d'une mine.** – Quatre militaires américains, dont deux femmes, ont été légèrement blessés lorsqu'une mine a explosé au passage de leur véhicule, jeudi 19 août, à Mogadiscio, a annoncé un porte-parole militaire de l'opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II). Mercredi, un Somalien avait été tué et trois blessés par l'explosion d'une mine dans le centre de la capitale somalienne. Une mine avait également causé la mort de quatre soldats américains, le 8 août, au sud de Mogadiscio. – *(AFP, UPI.)*



ASIE

CAMBODGE : alors que l'ONU amorce son retrait

Les forces du nouveau régime se sont emparées d'une importante base khmère rouge

Les forces gouvernementales cambodgiennes se sont emparées, vendredi 20 août, de l'*importante base khmère rouge de* Phum-Chat, à la frontière thaïlandaise. Les guérilleros et la *population de cet important centre de ravitaillement ont fui la* ville, prise après deux jours de combats. Selon le porte-parole des Nations unies à Phnom-Penh, les Khmers rouges ont également perdu le quartier général de leur 519ᵉ division, près de Banteay-Chhmar. Il s'agit de la première grande offensive conjointe des forces de la coalition au pouvoir à Phnom-Penh contre les Khmers rouges *depuis les élections de* mai dernier, qu'ils avaient boycottées avant de reprendre leur *guérilla et leurs pogroms* antivietnamiens. Le dirigeant khmer rouge Khieu Samphan a lancé *vendredi un appel urgent à des* négociations pour mettre fin aux combats.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Tunisiens, Uruguayens, Bulgares... Les premiers bataillons de «bérets bleus» quittent tranquillement le Cambodge alors que les *ingénieurs militaires japonais* évacuent par voie routière leur matériel lourd sur le port de Sihanoukville. L'APRONUC, l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge, dont le mandat prendra officiellement fin en septembre, fait ses valises. Et l'ancien royaume entame l'apprentissage de l'autogestion après, dans l'ordre, plus de trois années de terreur *khmère rouge, dix années* d'occupation militaire vietnamienne et dix-huit mois de supervision onusienne. Le cœur n'y est qu'à moitié puisque, faute d'un désarmement, la paix est loin d'avoir été rétablie.

Côté khmer rouge, en effet, les *choix sont faits. Faute de mieux*, Pol Pot et ses hommes exigent que le Cambodge soit gouverné par leurs anciens alliés – le FUNCINPEC royaliste et le PDLB (Parti démocrate libéral bouddhiste de Son Sann) – qui disposent d'une majorité confortable à l'Assemblée constituante élue en mai. Ils considèrent le gouvernement provisoire – coalition entre leurs anciens alliés et le Parti du peuple (PPC, ancien régime de Phnom-Penh) – comme une *«coquille vide»* et une *«marionnette»* du Vietnam. Les Khmers rouges ont donc repris le sentier de la guerre et relancé leurs attaques contre la communauté vietnamienne du Cambodge.

Depuis deux mois environ, ils ont fait sauter une vingtaine de ponts sur les RN 5 et 6 qui relient l'Ouest cambodgien à la capitale. Le trafic routier entre Battambang et Phnom-Penh a déjà été interrompu à plusieurs reprises, et trois jours de suite, du 10 au 12 août. Les pièces de rechange commencent à manquer pour réparer des centaines de mètres de voie ferrée *endommagées. Le 2 août, l'attaque* d'un train reliant Sihanoukville à Phnom-Penh a fait dix morts et une quarantaine de blessés ; les Khmers rouges ont pillé le convoi, y compris un lot d'une centaine de motocyclettes importées.

Sur la frontière thaïlandaise, grignotant peu à peu du terrain, ils ont provoqué, au passage, au moins un sérieux incident entre *l'APRONUC et la Thaïlande. Malgré* les démentis répétés de Bangkok, l'APRONUC a notamment maintenu que vingt et un «bérets bleus» avaient été détenus en territoire thaïlandais par des Khmers rouges, pendant onze heures le 1ᵉʳ août, alors que des militaires thaïlandais filmaient la scène. En tout état de cause, les Khmers rouges ont renforcé leur contrôle des régions frontalières de la Thaïlande, notamment dans le nord du Cambodge couvert de forêts.

La parole est aux armes

Isolés, les «rouges», qui disposeraient encore de 10 000 combattants – dont beaucoup sont las de la guerre, selon des enquêteurs de *l'APRONUC*, – refont donc ce qu'ils peuvent faire : perturber les communications, attaquer des villages à portée de main et en assassiner *les chefs, piller* des trains et contrôler, dans leurs bastions de l'Ouest et du Nord, le commerce encore lucratif du bois et des pierres précieuses. A telle enseigne que même les partisans d'un dialogue ont récemment durci le ton et que les forces armées cambodgiennes ont attaqué.

Le prince Ranariddh, coprésident du gouvernement et fils du *prince Sihanouk, a eu des propos* très fermes, début août, lors d'une visite à Kompong-Cham en compagnie de Hun Sen, l'autre coprésident. *En visite privée à Bangkok le* 8 août, le prince, qui est également président du FUNCINPEC, aurait eu un entretien orageux et sans résultat avec Khieu Samphan, le représentant officiel des Khmers rouges. Pour l'instant, la parole est donc aux armes, et les forces de Phnom-Penh ont reçu l'ordre de contre-attaquer, notamment dans le Nord, où les «rouges» de Ta Mok tiennent de vastes pans des provinces de Preah-Vihear, Siem-Reap et Kompong-Thom.

Entre-temps, le gouvernement provisoire s'organise. Puisant dans un fonds de 3 millions de dollars mis à sa disposition à cet effet, l'APRONUC a commencé à verser leur solde aux militaires, à raison de 78 francs par soldat et 150 francs par général de division, une échelle des salaires exceptionnellement réduite. Le Japon s'est également engagé à verser 4,2 millions de dollars pour payer l'armée et la fonction publique. En effet, l'armée verse dans le banditisme de grand chemin et la fonction publique pâtit d'un absentéisme *record*.

De leur côté, après s'être combattus pendant des années puis injuriés pendant des semaines de campagne électorale, les soixante membres du gouvernement provisoire – dont une douzaine de titulaires de passeports français – font connaissance. Le plus actif semble le ministre de l'économie et des finances, Sam Rainsy (FUNCINPEC), qui entend passer d'une *«économie de jungle»* à une *«économie de marché»*. Il a ordonné un inventaire des biens publics, afin notamment d'en éviter les ventes illégales, et annoncé, non sans raison, que les contrats passés par l'administration précédente seraient revus. Il envisage également de taxer les résidents étrangers, une opération qui s'annonce de longue haleine.

Une douloureuse épine

Pour le reste, ce cabinet d'attente ne se signale guère par son dynamisme. A Phnom-Penh et, *surtout, en province, l'ancienne* administration demeure pour l'essentiel en place. L'intégration – ou, à défaut, l'amalgame des trois armées gouvernementales, celle de Phnom-Penh, de loin la plus nombreuse, et les anciennes petites guérillas du FUNCINPEC et du FNLPK (devenu le PDLB) – ne devrait pas poser de trop graves problèmes le jour où elle se réalisera. Mais, pour l'instant, elle demeure à l'état de projet. Les deux coprésidents ont déjà été reçus officiellement, en août, par leurs voisins, le Laos puis la Thaïlande, et se rendront sans doute chez le troisième, le Vietnam, à la fin du mois.

Une Constitution pourrait être adoptée par l'Assemblée vers le 25 août, auquel cas le prince Rana*riddh et Hun Sen feraient le* voyage de Pékin ou de Pyongyang afin d'en soumettre le texte au prince Norodom Sihanouk, élu *chef de l'Etat début juin et qui se* repose actuellement en Corée du Nord après s'être fait soigner en Chine. L'ancien monarque devrait regagner Phnom-Penh dans la première quinzaine de septembre pour y promulguer la nouvelle loi fondamentale, veiller à la formation d'un nouveau gouvernement et célébrer, à la fin du même mois, le retrait officiel de l'APRONUC, dont les *derniers éléments*, français, ne quitteront le pays qu'à la mi-novembre.

Phnom-Penh dans l'attente

Même si certaines choses se mettent en place, Phnom-Penh s'est plutôt installée dans l'attente. Sans trop d'états d'âme pour l'instant, les Cambodgiens voient fondre les effectifs de l'APRONUC, qui seront déjà réduits à 14 000 hommes, soit de plus d'un tiers, fin août. Entre-temps, la police de la capitale a reçu l'ordre d'endiguer, avec le concours de ce *qui reste de policiers onusiens*, une sérieuse vague de vols à main armée.

Mais, jusqu'ici, rien n'a été imaginé pour récupérer les nombreux Khmers rouges qui ne souhaitent apparemment que regagner leurs villages plutôt que de poursuivre un combat qui s'annonce, à long terme, sans grand espoir. Une telle opération serait pourtant peu coûteuse et, l'ayant lancée alors qu'elle en a encore les moyens, l'APRONUC pourrait en confier la *poursuite à d'autres institutions* onusiennes qui, elles, vont demeurer sur place. Mais personne n'y songe. Ayant déjà un besoin vital *d'assistance étrangère pour survivre*, le Cambodge devra donc s'accommoder, pendant quelques années encore, d'une douloureuse épine dans le pied.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **VIETNAM : La France et le Japon vont prendre en charge l'essentiel de la dette vietnamienne auprès du FMI.** – Paris et Tokyo ont décidé de prendre en charge les deux tiers de la dette, de 140 millions de dollars, du Vietnam envers le Fonds monétaire international, a-t-on appris, jeudi 19 août, de source *diplomatique à Hanoï. Le* groupe des *«pays amis»* du Vietnam, qui compte notamment la Belgique, le Canada, la Finlande, l'Italie et la Suède, fournira le reliquat. Ce groupe doit se réunir à la fin du mois à Paris pour régler les *détails du rééchelonnement* des arriérés de Hanoï, qui doit obligatoirement les apurer pour pouvoir bénéficier de nouveaux prêts du FMI. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Malgré les attaques du Hezbollah au Liban sud

Israël ne veut pas envenimer la situation

Au lendemain des deux attaques revendiquées par le mouvement intégriste Hezbollah, qui se sont soldées par la mort de neuf soldats israéliens, le premier ministre a écarté, vendredi 20 août, une escalade militaire, pour le moment. *«Je regrette que le Hezbollah l'ait emporté sur nous hier*, a-t-il dit. *Nous devrons nous adapter à ses formes de lutte en minimisant nos pertes, mais on ne peut pas garantir qu'il n'y ait pas de victimes.»* Tout en affirmant que *«cela ne servirait à rien d'aller à Beyrouth ou d'agrandir la zone de sécurité»*, Itzhak Rabin a précisé qu'il *«ne tolérera pas des attaques contre les agglomérations du nord d'Israël»*.

Le premier ministre a rejeté une demande de l'opposition de droite d'interrompre les négociations de paix avec la Syrie à cause de son *«soutien au Hezbollah»*. A cet égard, le département d'Etat américain a appelé, jeudi, dans un communiqué, *«toutes les parties à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher que de tels actes de violence les détournent de la recherche d'une solution négociée de leurs différends»*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Dans une guerre d'usure comme celle que nous menons contre le Hezbollah, il nous faut parfois encaisser des coups durs. C'en est un.» C'est par ces mots, étonnamment fatalistes de la part d'un guerrier qui ne cache plus ses ambitions politiques, que le général Ehud Barak, chef d'état-major de l'armée, a commenté, jeudi 19 août, à la télévision nationale, le revers subi par ses hommes au Liban sud. Deux embuscades, tendues en moins de douze heures contre des patrouilles, se sont soldées par la mort de neuf soldats israéliens tandis que trois autres étaient blessés dont un gravement.

Jeudi à l'aube, la première *embuscade*, qui avait coûté la vie à un officier et à six sous-officiers (*le Monde* du 20 août), était la plus meurtrière subie par Israël depuis cinq ans. Déclenché onze heures plus tard, pratiquement au même endroit, dans la région de Chihine, un second engin explosif a tué un autre soldat, au moment même où des renforts enquêtaient sur le lieu de la première embuscade.

Ce lourd bilan, qui porte – outre quarante-deux blessés – à vingt-trois le nombre de militaires israéliens tués au Liban depuis le début de l'année, ne semble pas devoir annuler l'«arrangement» qui avait permis de mettre un terme aux bombardements intensifs opérés par Israël la dernière semaine du mois de juillet, au Liban sud.

Au cours de ces pilonnages, plus de cent trente Libanais, en majorité des civils, ont été tués et près de quatre cents blessés. *«Ce qui s'est passé aujourd'hui*, a lâché le général Barak, *ne déroge pas à l'arrangement du cessez-le-feu. L'opération «Justice rendue»*, a-t-il ajouté, *avait pour objectif principal de faire cesser les tirs de roquettes sur les populations civiles de Galilée. L'arrangement* [aux termes duquel le mouvement intégriste Hezbollah promettait de s'abstenir de tirer sur le territoire israélien à condition que l'Etat juif ne bombarde plus les localités du Liban sud sous son contrôle] *tient toujours.»*

Cette affirmation n'a pas empêché l'aviation de mener, jeudi, un raid – le premier depuis le cessez-le-feu du 31 juillet – sur quatre *«bases du Hezbollah»*, près de Baalbeck, dans l'est du Liban, à proximité de la frontière syrienne. Ce bombardement, opéré par huit appareils, aurait fait deux morts parmi les «soldats de Dieu». Le haut commandement militaire a pris la peine assez inhabituelle de préciser que les raids avaient été effectués *«loin des zones de peuplement civil»*.

Retour au «statu quo ante»

Cette volonté affichée par l'Etat juif de ne pas envenimer de nouveau, la situation dans la région, n'exclut cependant pas d'autres opérations de représailles plus ponctuelles. Dans les salles de rédaction de Jérusalem, on parlait beaucoup, *jeudi*, de l'éventuelle entrée en action des commandos spéciaux. Certains dignitaires du «parti de Dieu» n'auraient qu'à bien se tenir, murmurait-on. Après avoir inspecté la zone des embuscades en compagnie du chef d'état-major, le premier ministre, Itzhak Rabin, a consulté ses ministres les plus importants. L'un d'entre eux, Moshe Shahal, ministre de la police, n'a pas caché que l'armée avait *«reçu l'ordre de réagir avec toute sa puissance aux provocations du Hezbollah»*. *«Rien ni personne ne nous empêchera de garder notre liberté de manœuvre»*, a-t-il ajouté.

Les rodomontades guerrières sont, presque mot pour mot, identiques dans le camp adverse. *«Nous avons donné une leçon à l'ennemi sioniste»*, s'est exclamé, de Beyrouth, un dirigeant du Hezbollah. La résistance islamique, bras armé du «parti de Dieu», avait parié que les bombardements israéliens n'affaibliraient pas son influence et ne l'empêcheraient pas de continuer, voire d'intensifier sa lutte contre l'occupation des confins sud du Liban par les soldats de Tsahal et leurs supplétifs de l'Armée du Liban sud (ALS), dont le chef, Antoine Lahad, négocierait, en ce moment même, dit-on, un visa pour s'exiler en France. Le Hezbollah a tenu parole : depuis le cessez-le-feu, il a mené douze attaques dans la «zone de sécurité», occupée par Israël.

L'échec du coup de force israélien, en juillet, qui visait, d'abord et avant tout, à contraindre le Liban et son protecteur syrien à désarmer le Hezbollah pour obtenir ensuite le déploiement de l'armée régulière libanaise sur une frontière artificielle, pacifiée, est on ne peut plus patent. Moins de six cents soldats libanais ont été dépêchés dans le sud du pays, assez loin de la «zone de sécurité». Et Beyrouth, à l'instar de Damas, a renouvelé son soutien et ses encouragements à la résistance islamique tant que durerait l'occupation – effective depuis onze ans – des confins sud du Liban.

Retour au *statu quo ante* : l'«arrangement» du 31 juillet offre au Hezbollah – *qui ne s'en prive pas* – la possibilité de continuer à attaquer les soldats israéliens et leurs supplétifs dans la «zone de sécurité». Tandis que Tsahal – qui, elle aussi, ne se privera pas de l'utiliser – conserve le droit de riposter. *«Israël*, a conclu le général Barak, *continuera de frapper le Hezbollah aussi longtemps que nécessaire.»* Un seul espoir, exprimé par Nissim Zvili, secrétaire général du Parti travailliste, le parti de M. Rabin : *«Que parallèlement à la guerre sans merci que nous livrons au terrorisme, se poursuive le processus de paix.»*

PATRICE CLAUDE

A TRAVERS LE MONDE

AZERBAÏDJAN

Les forces arméniennes auraient pris la ville de Djebraïl

Les forces arméniennes du Haut-Karabakh se sont emparées de la ville de Djebraïl, située dans le sud-ouest du territoire de l'Azerbaïdjan, à une douzaine de kilomètres de la frontière iranienne, ont annoncé, jeudi 19 août, les autorités de Bakou.

La prise de Djebraïl constitue une victoire militaire importante *pour les Arméniens*, engagés depuis une semaine dans une nouvelle offensive en Azerbaïdjan, au-delà de l'enclave du Haut-Karabakh, en direction de Fizouli et Djebraïl. La ville de Fizouli est totalement encerclée et a été désertée par les soldats *azerbaïdjanais*.

Cette progression arménienne, qui risque de couper une bonne partie du sud azerbaïdjanais du reste du territoire, ne manquera pas d'inquiéter l'Iran, dont le ministre des affaires étrangères, *M. Velayati, rentré à peine de* Bakou, d'où il a tenté d'adresser *«un message clair»* à l'Arménie sur tout éventuel *«dérapage de la situation»* dans la région.

Selon le CICR, quelque 60 000 habitants des régions de Fizouli et de Djebraïl fuient actuellement les combats vers l'est, dans des conditions très préoccupantes. – *(AFP, Reuter, Itar-Tass.)*

IRAK

«Sérieux» accrochage entre l'aviation américaine et la défense anti-aérienne

L'aviation américaine a attaqué, à trois reprises, un site de lancement de missiles en Irak, jeudi 19 août, dans la zone d'exclusion aérienne située au nord du 36ᵉ parallèle. Cet incident *«est parmi les plus sérieux»* survenus depuis la fin de la guerre du Golfe, a affirmé le Pentagone, en rappelant qu'il y avait eu *«plus de vingt incidents au cours des huit derniers mois»*, pour la plupart dans la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak.

Selon le porte-parole du département de la défense, le site de lancement de missiles SAM-3, *situé à une dizaine de kilomètres* de Mossoul, a été *«effectivement neutralisé»* par trois bombardements successifs, après que deux appareils en mission de routine eurent observé le lancement de deux missiles. De son côté, Bagdad a annoncé avoir riposté à des raids avec sa défense anti-aérienne, tout en démentant avoir tiré préalablement un ou plusieurs missiles sol-air sur des appareils américains. – *(AFP.)*

NICARAGUA

Un commando de «recontras» a pris en otage une délégation gouvernementale

Un groupe de «recontras», anciens rebelles opposés au régime sandiniste, a pris en otage, jeudi 19 août, une délégation de trente-sept personnes comprenant des députés, des militaires et des fonctionnaires, près de Quilali, à 250 kilomètres au nord de Managua, non loin de la frontière avec le Honduras. Les ravisseurs ont rapidement libéré le député Anibal Martinez du Parti libéral indépendent (membre de l'Union nationale de l'opposition), le chargeant de faire connaître leurs revendications. Ils réclament notamment la démission du chef de l'armée, le général Humberto Ortega (frère de l'ancien président sandiniste Daniel Ortega), et de l'homme fort du gouvernement, le ministre Antonio Lacayo.

Les membres de la délégation ont été interceptés alors qu'ils se rendaient à une réunion avec des chefs des «recontras» pour discuter des modalités de leur désarmement, deux jours après le vote d'une loi d'amnistie pour les rebelles disposés à rendre les armes. Plusieurs unités de l'armée ont quitté jeudi soir Managua en direction du nord. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

TCHAD

La transition démocratique «n'a pas commencé», selon le premier ministre

La transition démocratique qui a été décidée par la conférence nationale, en avril dernier, *«n'a pas commencé»*, a affirmé, mardi 17 août à N'Djamena, le premier ministre tchadien, Fidel Moungar, nommé précisément pour réaliser cette réforme. *«Il y a trop de freins et il est temps qu'on lâche la bride»*, a poursuivi, prudemment critique, le jeune chef de gouvernement, désigné par la conférence nationale, un an après avoir abandonné son poste de chirurgien à l'hôpital de Péronne, dans le nord de la France.

Refusant d'incriminer explicitement le président Idriss Déby, *avec qui il partage le pouvoir exécutif*, et le Conseil supérieur de la transition (CST), chargé du pouvoir législatif, M. Moungar a souhaité que *«les institutions fonctionnent mieux»*. Affaibli par la réduction de son gouvernement de trente et un à seize membres (dont la majorité sont proches de M. Déby), Fidel Moungar ne peut compter que sur *de rares fidèles pour affronter des* pressions présidentielles accrues. *«Une seule chose nous lie tous : le cahier des charges de la Conférence nationale»*, a-t-il estimé, en refusant d'envisager un accord avec le chef rebelle Abbas Koty, qui vient de rentrer au Tchad. – *(AFP.)*

TURQUIE

Le PKK pose ses conditions pour la libération des deux otages allemands

L'ambassade de Turquie en France a réagi aux nouvelles menaces proférées par les séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) à l'encontre des touristes, en affirmant que *«toutes les mesures appropriées sont prises (...) pour garantir* [leur] *sécurité»*. *«D'ailleurs*, ajoute l'ambassade, *(...), à part proférer des menaces d'intidimidation*, [le PKK] *ne pourra pas, en réalité, s'en prendre directement aux touristes occidentaux pour ne pas mettre en péril ses intérêts en Europe»*.

Un représentant du PKK en Europe, Ali Sapan, interrogé jeudi 19 août par la radio allemande Mitteldeutscher Rundfunk (MDR), a indiqué que la détention des deux nouveaux touristes allemands que le PKK affirme avoir enlevés *«pourrait durer quelques semaines ou quelques mois»*. Il a posé trois conditions à leur libération : que les pays occidentaux fassent en sorte que leurs ressortissants n'aillent plus faire du tourisme en Turquie ; que le gouvernement allemand prenne contact avec les mouvements de libération du Kurdistan ; enfin, que les otages *soient remis à des représentants* d'organisations humanitaires en présence de la presse internationale.

L'agence Kurd-ha, proche du PKK, avait indiqué jeudi en Allemagne que les ravisseurs posaient comme unique condition l'envoi d'une délégation indépendante, composés de juristes ou de journalistes. *Dans l'Est et le Sud-Est* anatolien, dix-sept personnes, dont douze gendarmes, ont été enlevés jeudi par des rebelles kurdes, selon les autorités locales. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Controverse interne sur le fonctionnement du mouvement de M. Lalonde

Cinq élus contestataires de Génération Ecologie ont été exclus

Selon un communiqué rendu public, mercredi 18 août, par la direction de Génération Ecologie (GE), cinq conseillers régionaux viennent d'être exclus pour avoir refusé de reverser une quote-part de leurs indemnités d'élus au mouvement présidé par Brice Lalonde. Trois d'entre eux, dont Jean-Jacques Porchez, membre du bureau national de GE, figuraient parmi les premiers signataires d'un appel lancé le 21 juin pour réclamer davantage de démocratie au sein du mouvement et ancrer celui-ci dans l'opposition au gouvernement.

« Pour avoir refusé, à plusieurs reprises, de verser depuis plus de six mois une quote-part de leurs indemnités au mouvement, au mépris de leur engagement lorsqu'ils étaient candidats » – selon les termes d'un communiqué diffusé mercredi 18 août par Génération Ecologie, – cinq conseillers régionaux, élus en mars 1992, viennent d'être exclus : Jean-François Baillon, Loïc Le Guénédal, Jean-Jacques Porchez (Ile-de-France), Jean-Pierre Gillot (Bourgogne), Patrice Le Borgnic (Bretagne). Ils en ont été informés par lettre recommandée, quelques heures avant que le secrétariat exécutif du mouvement écologiste prenne lui-même la peine de rendre publique cette décision dans un communiqué adressé à l'Agence France Presse.

Officiellement, il ne s'agit que d'une mesure à caractère administratif, qui fait suite à divers rappels amiables et qui clôt une procédure, engagée depuis le 1er juin dernier, lors d'une réunion du bureau national. A cette occasion, les dirigeants de Génération Ecologie avaient pu constater, en effet, que, sur cent-sept élus, soixante-deux étaient en retard d'un ou de plusieurs mois pour s'acquitter de la contribution financière (15 % du montant des indemnités perçues) qu'ils devaient reverser au mouvement. Il avait donc été décidé que, passée la mi-août, l'article 13 des statuts prévoyant dans ce cas une exclusion automatique serait appliqué aux contrevenants.

« Il est triste de perdre des élus, mais, par respect pour ceux qui paient régulièrement leurs cotisations, il n'était pas possible de faire autrement », affirme Pierre Bellanger, le nouveau secrétaire général de GE (1). Plus sévère, le vice-président du mouvement, Noël Mamère, nous a déclaré : *« La sanction n'a pas de caractère politique. Mais en refusant de répondre dans le délai fixé à nos ultimes rappels, Jean-Jacques Porchez et ses amis ont délibérément cherché à faire de la provocation. A la différence d'autres partis, nous n'avons pas voulu tergiverser. »*

Harlem Désir sur la sellette

Trois des exclus, MM. Porchez, Baillon et Gillot, figurent cependant parmi les premiers signataires d'un appel pour la réunion, avant la fin de 1993, d'un congrès extraordinaire de GE, destiné à mettre un terme au *« flou »* politique délibérément cultivé par Brice Lalonde et à remédier à *« l'absence de démocratie au sein du mouvement »* (*le Monde* du 24 juin). Egalement connu comme contestataire, M. Le Guénédal n'est plus qu'apparenté au groupe de Génération Ecologie du conseil régional d'Ile-de-France. L'exclusion, notamment, de M. Porchez, ami de longue date de M. Lalonde, ancien délégué aux élections et principal animateur, avec Guy Konopnicki (*le Monde* du 20 août), de l'opposition « de gauche » au président de GE, donne donc à penser qu'une fois encore le climat passionnel qui caractérise l'entourage immédiat de l'ancien ministre de l'environnement a prévalu sur les considérations politiques.

Déjà, en septembre 1992, un autre co-fondateur de GE, François Donzel, s'était démis de ses fonctions de secrétaire général, en dénonçant les foucades de M. Lalonde et sa *« dérive droitière »*. En juillet, le président du collectif départemental des Hauts-de-Seine de GE, Claude Heulot, coordonnateur de l' *« appel pour un congrès »*, a fait l'objet d'une suspension de la part de M. Lalonde pour avoir patronné un journal interne ressemblant dans la forme au bulletin officiel de Génération Ecologie. Il est accusé d'avoir commis un faux. Enfin, un autre militant, Harlem Désir, ancien président de SOS-Racisme, qui avait réclamé au printemps une clarification de la ligne politique du mouvement, notamment vis-à-vis des « lois Pasqua », se retrouve également sur la sellette, depuis que M. Lalonde lui-même a indiqué qu'*« il n'a pas sa place à GE »*.

Solidaire des exclus, Harlem Désir a été le premier à réagir, jeudi 19 août, en affirmant : *« Comment peut-on prôner la politique autrement et prétendre régler des désaccords de fond par des mesures administratives d'exclusion ? On n'avait plus vu cela dans aucun parti politique en France depuis des années, même au Parti communiste. Nous voulions rénover la vie politique avec de nouveaux acteurs et de nouvelles pratiques, et voilà que l'on utilise des méthodes des années 50. On voudrait liquider GE que l'on ne s'y prendrait pas autrement. »*

Le fonctionnement interne de Génération Ecologie, son positionnement dans le débat politique et la capacité personnelle de M. Lalonde à composer avec d'autres à la tête d'un parti se trouvent ainsi posés, à un moment où de nombreux militants écologistes sont troublés par l'acceptation du président de GE de conduire une mission pour le compte du gouvernement d'Edouard Balladur. Faisant référence aux tensions qui subsistent aussi bien chez les Verts que dans son propre mouvement, M. Mamère reconnaît lui-même que *« les écologistes n'ont jamais été aussi fragiles qu'aujourd'hui »*. *« Pour ce qui nous concerne*, ajoute-t-il, *il est clair que nous avons une minorité qui souhaite privilégier les relations avec la gauche. Mais, pour la majorité du mouvement, l'axe demeure la constitution d'un pôle réformiste et européen entre les socialistes modernes, les centristes rénovateurs et les écologistes réalistes. Et je précise, pour ceux qui s'inquiéteraient, que le dialogue n'a jamais été interrompu avec le PS, notamment avec Michel Rocard. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) PDG du réseau radiophonique Skyrock, Pierre Bellanger a été promu secrétaire général de Génération Ecologie au mois de juillet, en remplacement de Gérard Dahan, qui avait été nommé à ce poste un mois plus tôt.

□ **Une visite de solidarité de M. Perben en Martinique.** – Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, est arrivé, jeudi 19 août, en Martinique pour *« apporter un message de solidarité nationale »* aux victimes de la tempête tropicale « Cindy » qui s'était abattue à la fin de la semaine dernière sur le nord de l'île, entraînant la disparition de deux personnes et provoquant d'importants dégâts (*le Monde* du 17 août).

POINT DE VUE

Ruptures

par François Hollande, Jean-Yves Le Drian et Jean-Pierre Mignard

NOUS sommes désormais responsables du mauvais cours du monde. Hier, la guerre froide était l'excuse commode à nos timidités et à nos démissions. Avec l'effondrement du « mur », l'impératif de l'action publique s'impose sans détour. Or, ironie d'un temps où les marchandises se fabriquent au meilleur coût, où l'argent circule sans entrave et où les monnaies flottent, les Etats sont condamnés à l'impuissance par un endettement trop lourd, et les institutions internationales sont distancées par leurs propres ambitions : l'ONU ne parvient pas à faire cesser les conflits dont elle est saisie ; le FMI impose aux pays pauvres des purges sans fin ; l'Europe, idéal de prospérité, découvre, avec l'hiver des récessions, le retour des égoïsmes fondamentaux.

Les principes qui avaient fondé les relations internationales durant les quarante dernières années s'érodent sous la pression des nationalismes montants. Le devoir d'ingérence, l'éco-développement, la solidarité écologique sont menacés de rester à l'état de concepts.

Après avoir étouffé les tentatives de régulation du passé et instauré un ordre bâti sur le désordre d'hier, un monde désormais sans contrôle s'ébroue sous nos yeux, disloquant les anciennes solidarités et bouleversant les vieux ensembles. La nostalgie des communautés même imparfaites d'hier prélude à des colères et à des confrontations graves.

Certes, la contestation grandissante que subissent tous les chefs d'Etat et de gouvernement des grandes nations explique pour beaucoup leur silence ou leur prudence. De même, la conjoncture économique, source de jugements pessimistes, aggrave encore les inerties. Plus certainement, l'épuisement des grandes doctrines politiques et la résignation aussi collective que parfois arrogante des élites devant les problèmes du monde contribuent à créer un climat fait de velléités, d'arrangements, voire de cynisme.

Aussi lourdes soient-elles, les grandes questions – le chômage, les inégalités de développement, les querelles nationales ne sont pas hors de portée de l'action humaine. Les blocages relèvent d'abord de l'ordre de la volonté, autre manière de dire qu'ils sont avant tout politiques.

Constatons que, dans notre pays, la vie politique n'est plus organisée autour de clivages pertinents. La défense de la monnaie, le déficit budgétaire, l'ampleur du programme de privatisations, comme le statut de l'immigration, sont des thèmes subalternes qui camouflent mal les vrais choix : ouverture ou repli sur soi, lutte contre l'exclusion ou défense aveugle des classes moyennes, Etat efficace ou morcellisé, pleine activité ou productivité maximale.

Tendre simultanément la main au monde à l'extérieur comme à la masse grandissante de ses exclus à l'intérieur devient une seule et même priorité pour la France, sauf à ce qu'elle se résigne à devenir une démocratie repliée, livrée aux corporatismes, hypocondriaque, et finalement exténuée, bref qu'elle et combien d'autres de la sphère des pays de marché développé inaugurent l'ère des démocraties égoïstes.

Accélérer le cours de l'union européenne

L'ouverture sur le monde d'abord. Elle suppose d'accélérer le cours de l'Union européenne et sans doute d'en finir avec la conception d'un grand marché, assez élargi, mais dépourvu de toute perspective politique. Mieux vaut une Communauté politique à six ou sept, capable de peser tout de suite sur les enjeux de la planète qu'un ensemble flou, confondu au bout du compte avec les Etats-Unis.

Elle implique également, pour éviter le renforcement du protectionnisme commercial et monétaire, d'instaurer la stabilité dans le système monétaire international et de relever sensiblement le coût des transactions financières au plan planétaire, seule façon de lutter efficacement contre la spéculation.

Au-delà, le développement du monde, et d'abord des pays les moins riches du continent africain, menacé d'une catastrophe humanitaire, doit signifier la création d'un impôt mondial. L'Europe, par son histoire, a un devoir moral et politique particulier à satisfaire à l'égard de l'Afrique, qu'elle se doit de remplir au risque, sinon, d'être jugée sévèrement par les générations futures.

La logique du droit d'ingérence doit être poursuivie jusqu'au bout en vue d'assurer aux peuples les mêmes droits que ceux dorénavant reconnus aux personnes. L'ONU doit devenir gardien du nouveau droit international. Le Conseil de sécurité doit pouvoir être recomposé et relégitimé, afin de devenir un véritable état-major du droit et de la paix, disposant de tous les organes militaires pour remplir sa mission.

Sur un simple plan intérieur, face à l'érosion inéluctable des emplois salariés classiques, notre société devra accepter de payer plus cher l'activité humaine. Ce que le consommateur croit souvent gagner par des prix plus bas, au risque d'une destruction massive de l'emploi, le contribuable l'acquitte forcément par un surcoût des charges du non-emploi.

La collectivité a désormais à faire le choix entre baisser continûment le coût du travail pour les entreprises sans avoir la certitude de l'embauche ou participer directement au financement d'activités utiles que le marché à lui seul ne peut solvabiliser.

Reconsidérer la citoyenneté

La justice sociale suppose aussi de ne plus assimiler la protection sociale à une assurance. Les droits sociaux doivent être proportionnels aux revenus et aux patrimoines constitués. Il n'est plus possible de continuer à verser des allocations familiales sans condition de ressources ou de laisser, sous prétexte d'égalité, un ticket modérateur identique pour tous en matière de santé, comme de ne pas faire participer plus directement les retraités au financement de la Sécurité sociale, dont ils sont les premiers bénéficiaires. A l'inverse, la protection doit rester intégrale pour les plus modestes.

Enfin, la citoyenneté doit être reconsidérée. Elle n'est plus un simple rapport civique ou un statut juridique minimal. Face à l'émergence de nouveaux pouvoirs (médias, science, argent, juges, collectivités locales), les téléspectateurs, les patients, les salariés, les actionnaires, les justiciables, les usagers, les administrés doivent se voir conférer autant de nouveaux droits. Chacun est ou sera à un moment de sa vie, offensé, oublié, solitaire, voire marginal.

Notre Constitution doit prendre en compte la pluralité de ces expressions. Dans cette perspective, le référendum d'initiative populaire comme l'introduction de la représentation proportionnelle dans tous nos scrutins correspondent à des mesures d'ordre public.

Il existe à l'évidence un blocage français, les changements de majorité sont devenus sans effet majeur sur le pays et, pire, ils laissent le monde indifférent.

Les forces politiques dominantes sont peu ou prou l'émanation d'un même groupe social : les classes moyennes, dont chacun prétend pouvoir, contre toute raison, maintenir voire élargir les droits. L'Occident inaugure l'ère des démocraties égoïstes avec une vie publique qui tourne inlassablement en rond et s'organise de façon navrante, au détriment des exclus d'ici et des pauvres de partout, alors que c'est de solidarité et de partage dont il faudrait convaincre nos opinions publiques.

Prenons enfin conscience que les questions internationales sont devenues en cette fin de siècle les grands thèmes du débat politique intérieur et que, dans le même mouvement, le règlement d'une bonne partie des problèmes domestiques dépend de l'efficacité des régulations mondiales. Contre le grand parti du statu quo, c'est d'alliances sociales nouvelles et de ruptures politiques dont nous avons besoin. C'est dans cette perspective que nous appelons à agir tous ceux qui le croient nécessaire, où qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, afin d'en faire, pour demain, une espérance.

► François Hollande, Jean-Yves Le Drian et Jean-Pierre Mignard sont animateurs du club Témoin.

COMMUNICATION

Le rachat, par le patron de CNN, de deux compagnies de cinéma

Ted Turner, producteur à Hollywood

Le créateur de la chaîne télévisée d'informations en continu, Cable News Network (CNN), déjà à la tête de plusieurs chaînes câblées, passe au grand écran, en acquérant deux sociétés de production indépendantes Castle Rock et New Line.

LOS ANGELES

correspondance

« Ted goes to Hollywood ! » : après une première tentative de courte durée – l'achat puis la revente de la MGM en 1986, qui lui permit, au passage, de garder le prestigieux catalogue de la firme, – Ted Turner s'apprête à acquérir deux compagnies hollywoodiennes : Castle Rock Entertainment, et New Line Cinema Corporation. Les capacités de production cinématographique et de distribution de ces deux compagnies indépendantes procurent au géant du câble l'équivalent d'un mini-studio, et le placent au rang des *« players »* avec qui Hollywood devra compter. Ted Turner, cinquant-quatre ans, époux de l'actrice Jane Fonda, avait déclaré récemment au *New York Times* : *« Idéalement, j'aimerais posséder à la fois un network et un studio. »*

Les quatorze membres du conseil d'administration de Turner Broadcasting System Inc. réunis à New-York, ont approuvé la double acquisition, y compris les trois représentants de Time-Warner, le partenaire financier (avec 19 % des actions de TBS) longtemps opposé à l'apparition d'un nouveau rival sur la scène hollywoodienne. L'autre partenaire de poids, John Malone de Tele Communications Inc. (TCI, le plus gros câblo-opérateur américain), a toujours soutenu Ted Turner dans cette opération. Coût des acquisitions : 672 millions de dollars (environ 3,9 milliards de francs), dont 511 millions pour New Line et le reste pour Castle Rock, selon un dirigeant de cette société. Une addition alourdie par la perspective d'un investissement en production encore plus importante (jusqu'à 1 milliard de dollars dans les quatre années à venir). Les deux transactions coïncident dans le temps, mais reposent sur des scénarios différents.

New Line Cinema, conçu à l'origine comme réseau de distribution universitaire, a été fondé en 1967, et son secteur d'activité couvre la production de films à petit budgets (jamais plus de 10 millions de dollars) proches de la culture « pop » (*Teenage Mutant Ninja Turtles*, *House Party*, *Menace 2 Society*, présenté cette année à Cannes), de films d'horreur (*Nightmare on Elm Street*). Son réseau international de distribution cinéma et vidéo est solide et soutenu par un catalogue de deux cents titres, dont le film de Robert Altman, *The Player*... Avec actuellement 4,2 % des parts de marché américain, New Line était le premier distributeur indépendant, juste après les studios, et avant Miramax qui vient d'être racheté par Disney. Cotée en bourse, la compagnie fusionnera avec une filiale de TBS, impliquant une conversion des actions. Ses deux dirigeants, Robert Shaye et Michael Lynne, restent à leurs postes.

Castle Rock Entertainment, Sony Pictures et Westinghouse (qui détiennent respectivement 44 % et 15 % du capital de Castel Rock) ont annoncé conjointement l'accord passé avec TBS. La société indépendante fondée en 1987, produit en moyenne annuelle six longs-métrages aux budgets plutôt conséquents, comme *Des Hommes d'honneur* (avec Tom Cruise et Jack Nicholson), réalisé par Rob Reiner, un des cinq partenaires de la société, *City Slickers* (« l'Amour, la vie, les vaches »), *Quand Harry rencontre Sally*, etc.

Câble, sport et catalogues de films

Castle Rock s'est forgé une réputation dans le domaine des films de qualité. A l'affiche actuellement, le « thriller » *In the Line of Fire* (« Dans la ligne de mire », avec Clint Eastwood), distribué et co-financé par Paramount, a déjà obtenu un beau succès au box-office. Dans le secteur télévisé, Castle Rock produit *Seinfeld*, une série à la fois populaire et remarquée par la critique que programme la chaîne NBC. Les producteurs de New Line et Castle Rock garderaient une certaine autonomie créatrice, sous la supervision de Scott Sassa, l'actuel président de Turner Entertainment Group.

Depuis qu'il a créé en 1980, à Atlanta, une petite chaîne câblée d'informations dont les professionnels se moquaient, Ted Turner a toujours su redéfinir les règles du jeu dans lequel il entre. Il contrôle aujourd'hui un empire dont les revenus sont estimés à 2 milliards de dollars, et qui englobe les chaînes câblées d'information CNN, CNN International et Headline News, TBS Superstation, TNT, le Cartoon Network (présent en Amérique latine et en Europe), la société de production de dessins animés Hanna Barbera (et sa belle collection de cartoons).

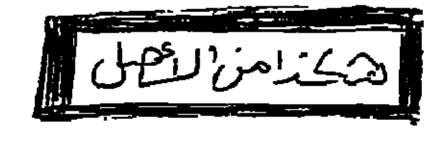
Ted Turner possède le catalogue de quatre mille films de la MGM, RKO et Warner (d'avant 1948), sans oublier les équipes sportives – les Atlanta Braves et Atlanta Hawks – ainsi qu'une chaîne sportive régionale. Il détient aussi une participation substantielle dans une télévision de Saint-Pétersbourg, et lancera dès 1994 un nouveau réseau sur le câble américain, Turner Movie Classics. Ecologiste, pacifiste convaincu, Ted Turner a multiplié récemment les commentaires sur l'état de la société américaine, et recherchait un accès au grand écran.

CLAUDINE MULARD

□ **Pierre Salinger nommé vice-président de Burson-Marsteller.** – Pierre Salinger, actuel rédacteur en chef du bureau européen de la chaîne ABC, deviendra vice-président de la firme de relations publiques américaine Burson-Marsteller le 30 août. Il assumera les fonctions de « conseil à l'échelle internationale » de cette société, la première à l'échelon mondial dans sa spécialité. Créée en 1953, elle dispose d'une cinquantaine de bureaux dans le monde et emploie quelque 2 500 consultants. Pierre Salinger conservera toutefois un poste de consultant à ABC. Agé de soixante-huit ans, Pierre Salinger, qui a commencé sa carrière comme journaliste, a été le porte-parole des présidents américains John F. Kennedy et Lyndon B. Johnson de 1961 à 1964 avant d'être élu sénateur démocrate de Californie. Vice-président de la Continental Airlines de 1965 à 1968, il dirige ensuite la campagne présidentielle de Robert Kennedy en 1968. Il revient au journalisme en 1973, date à laquelle il devient grand reporter pour l'hebdomadaire *l'Express* avant d'entrer à ABC.

□ **Les journalistes CFDT critiquent l'aval donné par le ministère de la justice au rachat des *Dernières Nouvelles d'Alsace* par le groupe Hersant.** – Le SNE-CFDT (Syndicat national de l'écrit) et l'USJF-CFDT (Union syndicale des journalistes français) ont *« pris acte avec regret »* du feu vert donné par le ministère de la justice à Robert Hersant, pour le rachat de 51 % des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, *« sans que la moindre enquête relative à la loi sur la concentration de la presse n'ait été engagée »*. Soulignant que la position de la chancellerie est *« peu surprenante »*, la CFDT estime renforcées *« ses démarches en vue d'aboutir aux suites judiciaires qui s'imposeraient pour défendre l'indépendance de la presse française »*. De son côté, la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) se fonde sur sa propre étude indiquant que la diffusion globale des titres du groupe Hersant représente *« au moins 33 % »* du total des quotidiens, et le met donc en contravention avec la loi de 1986 qui interdit le dépassement de 30 %. Contestant l'avis de la chancellerie, la FFSJ souhaite qu'une expertise indépendante soit confiée au doyen Georges Vedel, ancien membre du Conseil constitutionnel, et n'exclut pas le recours aux tribunaux.

□ **Pertes et chiffre d'affaires en baisse pour la MGM.** – La Metro Goldwyn Mayer (MGM), « major » américaine contrôlée par le Crédit lyonnais, a annoncé des pertes de 46,7 millions de dollars (environ 276 millions de francs) pour le deuxième trimestre. Ce chiffre est en baisse par rapport aux 58,7 millions de dollars de pertes enregistrées à la même période en 1992. Le chiffre d'affaires de la MGM est également en recul, passant de 195 à 133,3 millions de dollars. Les pertes cumulées pour 1993 s'élèvent à 98 millions de dollars. Les effets de la nomination à la tête de la MGM de Frank Mancuso, ancien dirigeant de la Paramount, ne devraient jouer que dans quelques mois. M. Mancuso a annoncé une reprise de la production de films grâce à l'extension d'une ligne de crédit de 400 millions de dollars.



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Selon une étude de l'INSERM réalisée à Marseille

Près d'une femme sur deux serait favorable à l'euthanasie des nouveau-nés gravement malformés

Un groupe de spécialistes de deux unités de l'INSERM et du laboratoire régional de la santé de Marseille vient de publier les résultats d'un important travail concernant l'attitude de femmes en âge de procréer vis-à-vis des méthodes modernes de diagnostic prénatal (1). Il apparaît que 42 % des femmes seraient aujourd'hui favorables à l'euthanasie de nouveau-nés gravement malformés. Cette attitude et ces résultats conduisent à s'interroger sur l'évolution des techniques de diagnostic prénatal et sur l'usage qui doit en être fait.

L'objectif du travail, mené sous la direction du docteur Claire Julian-Reynier (hôpital d'enfants de la Timone, Marseille), visait à explorer l'attitude des femmes en âge de procréer à l'égard du diagnostic prénatal de la trisomie 21, la plus fréquente des affections d'origine chromosomique. Ce travail s'inscrivait dans une recherche plus large concernant la possible mise en place d'une nouvelle méthode de dépistage de masse des femmes enceintes pouvant être concernées par la naissance d'un enfant trisomique.

Depuis plus de vingt ans, le dépistage plus ou moins sytématiquement proposé de cette analyse chromosomique était fondé sur le fait que l'existence d'une trisomie 21 chez un enfant croît notablement avec l'âge de la mère. Ce risque est d'environ 1 sur 1 500 naissances lorsque la femme est d'un âge compris entre vingt et trente ans, augmentant ensuite progressivement et atteignant 1 sur 150 de trente-huit à trente-neuf ans et 1 sur 50 au-delà de quarante ans.

Jusqu'à présent, ce dépistage anté-natal était réalisé à partir de l'examen des chromosomes des cellules fœtales prélevées au sein du liquide amniotique (amniocentèse). On dépiste ainsi chaque année en France avant la naissance, chez les femmes de trente-huit ans et plus, environ 800 fœtus porteurs d'anomalies chromosomiques graves, dont 400 trisomiques 21.

Depuis peu, une technique, basée sur le dosage d'une hormone dans le sang de la future mère, autorise de nouveaux espoirs en permettant d'identifier un groupe de femmes enceintes qui seraient plus que les autres à risque vis-à-vis de la trisomie 21 de l'enfant qu'elles portent (*le Monde* du 28 septembre 1989 et du 23 juin 1993).

Ces différents éléments et le fait que chaque femme enceinte pourrait bientôt être directement concernée par la proposition médicale de *dépistage anté-natale* (la trisomie 21, mais aussi d'autres analyses chromosomiques ou de malformations organiques) ont conduit l'équipe des deux autorités de l'INSERM à mener un travail original qui se révèle aujourd'hui profondément dérangeant. Il fournit, en effet, une photographie saisissante de l'opinion féminine qui, au-delà des critiques d'ordre méthodologique, témoigne des dangers potentiels nullement négligeables que véhicule la diffusion de telles méthodes.

Ce travail a été mené dans dix-neuf des vingt-cinq maternités, publiques et privées de Marseille, qui enregistrent au total 23 500 naissances annuelles, soit 84 % de celles recensées dans cette région (2). Dans chacune des maternités, les sages-femmes remettaient à chaque accouchée une lettre-type lui demandant son accord pour participer à l'étude et, en cas de réponse positive, son numéro de téléphone personnel. Près de 700 femmes ont, en quinze jours, accepté et 514 (de vingt à trente-huit ans, constituant un échantillon représentatif), ont été longuement interviewées, chaque entretien comportant 180 questions. Les interrogations portaient notamment sur la connaissance des femmes quant à l'amniocentèse, la trisomie 21 et les handicaps néo-nataux, ainsi que l'interruption médicale et thérapeutique de grossesse. Parmi ces 514 femmes, près de 78 % déclarent *souhaiter pouvoir*, *lors d'une prochaine grossesse*, bénéficier d'une amniocentèse, dès lors que le risque pour elles de donner naissance à un enfant trisomique serait estimé à plus de 1 %. Près de 18 % refusent une telle éventualité.

La quête de l'enfant «idéal»

L'acceptation de l'amniocentèse croît avec l'âge de la femme et son niveau d'éducation. L'éducation religieuse ne semble nullement un paramètre significatif. La grande majorité des femmes sait que le risque de donner naissance à un enfant malformé croît avec l'âge maternel. Un certain nombre de confusions régnant toutefois quant à la genèse de la trisomie, la consommation d'alcool (40 %) ou de tabac (12 %) est invoquée. Par ailleurs une forte majorité estime que l'enfant trisomique peut lire (67 %), parler (93 %), marcher (96 %).

Le point crucial de ce travail porte sur les réponses fournies aux questions touchant conjointement à la trisomie 21, à la pratique de l'amniocentèse et à l'avortement thérapeutique. Près de deux femmes sur trois déclarent connaître l'existence d'un enfant handicapé dans leur entourage familial, dans leur environnement géographique ou professionnel. L'attitude des femmes vis-à-vis de la pratique de l'amniocentèse apparaît largement influencée par le type d'échange qu'elles ont avec leur mari ou leur compagnon. Ainsi les femmes qui ont évoqué cette question avec le père de leur enfant apparaissent nettement plus favorables que les autres à la réalisation de l'amniocentèse.

Trois femmes sur quatre estiment que l'interruption de grossesse est justifiée dans le cas où l'enfant à naître est trisomique, 15 % sont d'un avis contraire et 10 % disent n'avoir à ce sujet aucune certitude. Plus précisément, la proportion des femmes estimant que l'avortement est justifié dès lors que le diagnostic prénatal a établi l'existence de malformations sévères décroît en fonction du moment de la grossesse : 90 % durant le premier trimestre, 65 % durant le second et 47 % au troisième. Mais cette étude va plus loin en révélant que 42 % des femmes estime *«qu'il est justifié de supprimer un enfant gravement malformé à la naissance»*. Une femme sur cinq ne prend pas, ici, position.

Les auteurs de cette étude tout comme les différents spécialistes médicaux ayant été amenés à prendre connaissance de ce travail se déclarent *«troublés»* par un tel constat. Ils soulignent toutefois que ces résultats correspondent bien aux données parcellaires fournies par l'ensemble des praticiens quotidiennement confrontés à ces difficultés, un quotidien très fréquemment marqué par le refus croissant, multiforme, du handicap néonatal et la quête de l'enfant «idéal».

«Les résultats de ce travail sont tout à fait représentatifs et correspondent à notre expérience», résume le professeur André Boué, l'un des meilleurs spécialistes internationaux de génétique et de pathologie fœtale, par ailleurs membre du Comité national d'éthique.

«Ce travail apparaît très sérieux. Il peut à mon sens être critiqué sur certains points de méthodologie. Je suis pour ma part très gêné par la formulation eugénique de la question sur l'euthanasie néonatale, nous a déclaré le professeur François Beaufils, chef du service de réanimation pédiatrique à l'hôpital Robert-Debré (Assistance publique de Paris). *Cette publication pose bien évidemment des problèmes de fond et en tout premier lieu celui de l'arrêt de la réanimation d'un nouveau-né. Nous savons pour notre part que les femmes, les couples, confrontés à la naissance d'un enfant malformé, ont une série de réactions psychologiques parmi lesquelles, fréquemment, un désir de mort. Il s'agit là d'un phénomène naturel et transitoire. Nous ne devons en aucune façon accéder à une telle demande qui peut ultérieurement donner lieu à une forme de culpabilité. Dans de telles situations il est essentiel que l'équipe médicale écoute la famille. Et si l'arrêt de la réanimation s'impose, le médecin ne doit en aucune façon faire prendre la décision par les parents.»*

Ce travail met pleinement en lumière l'impact que peut avoir la diffusion croissante des techniques de diagnostic anté-natal et la révélation de plus en plus précise de l'existence de malformations fœtales génétiques ou organiques. Quelle différence y a-t-il entre un avortement thérapeutique pratiqué au troisième trimestre et la *«suppression»* d'un enfant gravement malformé dès la naissance? *«A mes yeux ce type de situation souligne toute l'importance qu'il faut donner à certaines frontières esssentielles. La naissance en est une et la communauté médicale doit savoir fournir une réponse à ceux qui se posent ce type de question. Nous ne devons pas être juges mais, humainement, aider à la réflexion et à la prise de conscience.* (3)»

«De tels travaux sont certes nécessaires mais leurs résultats sont difficiles à interpréter, presque dangereux, estime le professeur Jean-François Mattéi spécialiste de génétique et chargé par le premier ministre d'une mission de réflexion sur les projets de loi de bioéthique qui seront discutés à l'automne par le Parlement. *Il est important de connaître l'évolution des opinions à propos du problème de l'euthanasie des nouveau-nés trisomiques ou malformés, mais il ne faut pas pour autant que l'expression de cette opinion interfère avec des décisions politiques.»*

JEAN-YVES NAU

(1) *Attitudes of women of childbearing age towards prenatal diagnosis in south-eastern France.* Ce travail est signé Claire Julian-Reynier, Geneviève Macquart-Moulin, Yvette Aurran, Françoise Chabal et Ségolène Aymé (unité 242 de l'INSERM) Jean-Paul Moatti (unité 357 de l'INSERM) et Anderson Loundou (observatoire régional de la santé de Marseille)

(2) Une maternité catholique de Marseille réalisant 8 % des accouchements de l'agglomération a refusé de participer à cette enquête.

(3) Sur ce thème, se reporter à l'article «The prognosis for babies with meningo-*myelocele and high lumbar paraplegia at birth*» et aux commentaires éthiques publiés dans *The Lancet* daté du 2 novembre 1985.

PARIS

La réfection du périphérique au sud de la capitale

Grand chantier à petit bruit

Samedi 21 août à l'aube, avec cinq jours d'avance sur le calendrier prévu, la voirie communale la plus chargée de France, autrement dit le boulevard périphérique parisien, doit être totalement ouverte à la circulation. Voilà qui facilitera le retour des vacanciers. En effet, sur 7 kilomètres, entre la porte d'Italie et la porte de Sèvres, l'autoroute circulaire de la capitale était partiellement fermée depuis le début du mois pour cause de travaux.

Les Franciliens vont retrouver leur périphérique sud entièrement remis à neuf. Il en avait grand besoin. Mis en service il y a trente-trois ans, ce tronçon de la grande boucle avait souffert du passage quotidien d'un million de véhicules dont 100 000 poids lourds. Le tapis de roulement et même le soubassement de béton présentaient de tels signes de fatigue que les réparations superficielles, pourtant incessantes, ne suffisaient plus. La Ville a donc lancé, depuis cinq ans, un grand chantier, d'autant plus difficile à mener qu'il ne peut être réalisé que durant quelques semaines chaque été, et sans jamais interrompre totalement la circulation. C'est sa dernière tranche qui doit s'achever le 21 août au petit matin.

A l'exception des ouvrages d'art, pratiquement tout a été rénové entre Sèvres et Italie : le gazon des talus, les parterres de fleurs, les glissières de sécurité remplacées par un double muret de béton, l'éclairage des souterrains, les murs de soutènement et, surtout, les chaussées elles-mêmes. Pour cette partie essentielle, il a fallu deux campagnes d'été, en 1992 et 1993. D'énormes engins montés sur chenilles et munis de fraises à dents de tungstène (qu'il faut changer toutes les quatre heures) ont dévoré le revêtement et son support de béton sur 32 centimètres d'épaisseur, les réduisant à l'état de granulés. Ces matériaux, évacués par camions-bennes, resserviront ailleurs sur d'autres chantiers routiers. Aujourd'hui, rien ne se perd.

Puis d'autres machines géantes ont étalé, à la vitesse de 100 mètres à l'heure, la nouvelle chaussée : cinq couches où se superposent le béton bitumineux de soubassement, un film imperméable, de l'ardoise pilée et une «moquette» de roulement dernier cri. Il s'agit d'un tapis de graviers et d'asphalte à travers lequel la pluie s'infiltre avant d'être conduite par des drains en feutre vers les bas-côtés. Fini l'aquaplaning et les projections d'eau. Avantage supplémentaire : le bruit de roulement est notablement atténué.

12 millions de francs le kilomètre

On a donc refait le périphérique sur 7 kilomètres sans que pratiquement les Franciliens s'en aperçoivent. D'abord parce que la plupart d'entre eux étaient en vacances. Ensuite parce que de multiples précautions ont été prises pour que ceux qui restaient circulent quand même. La réfection a été conduite chaque été sur une moitié seulement de la chaussée. Les automobilistes de passage transitant par l'Ile-de-France ont été détournés par l'autoroute circulaire A 86. Les boulevards des maréchaux ont été mis à contribution et dégagés de tout stationnement. Enfin et surtout, le chantier, minutieusement programmé, a été mené tambour battant, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et avec des moyens considérables mobilisant certains jours jusqu'à cent engins et quatre cents techniciens. La facture est en conséquence : 88 millions de francs en cinq ans (soit 12 millions par kilomètre) entièrement payés par les contribuables parisiens (1). Question : les 28 autres kilomètres du périphérique devront-ils subir dans les années à venir une refonte similaire et aussi coûteuse? *«A chaque jour suffit sa peine»*, répondent prudemment les ingénieurs.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Les 35 kilomètres du périphérique construits entre 1960 et 1973 avaient coûté 2 milliards de francs payés à l'époque par l'Etat (40 %), par la Ville (40 %) et par le district (20 %).

□ **La porte Saint-Denis à Paris sera restaurée plus tôt que prévu.** – Les architectes chargés des monuments historiques ont décidé d'avancer la date des travaux prévus pour restaurer la porte Saint-Denis, dans le 10e arrondissement de Paris. Un mètre cube de blocs de pierre s'était détaché de la corniche, lundi 16 août à 22 heures, blessant légèrement un passant (*le Monde* du 18 août). Des sondages ont été entrepris pour évaluer la solidité de l'édifice et déceler d'éventuelles nouvelles fissures. Le programme de rénovation, initialement prévu pour octobre prochain, est avancé, et la restauration totale du bâtiment, construit en 1672, devrait durer une année. La bouche de métro Strasbourg-Saint-Denis située au pied du monument restera fermée jusqu'à la fin des travaux.

Importante épidémie de «fièvre de la vallée du Rift» en Egypte

L'existence d'une importante épidémie de «fièvre de la vallée du Rift» dans la région d'Assouan, vient d'être révélée par le professeur Ali Moussa, président de l'Organisation générale des services vétérinaires égyptiens. Selon Jean Blancou, directeur de l'Office international des épizooties (maladies pouvant frapper simultanément des animaux de même espèce ou d'espèces différentes), cette épidémie toucherait aujourd'hui plusieurs milliers d'animaux dans cette région, et des contaminations humaines sont à craindre. La «fièvre de la vallée du Rift» est une maladie infectieuse due à un virus (arbovirus) transmis par de nombreuses espèces de moustiques. Elle frappe les bovins, les chameaux, les ovins et les caprins. La contamination humaine, notamment à partir du contact avec les animaux malades, peut être très fréquente. Une évolution mortelle est possible. Le docteur B. J. H. Barnard, expert mondial sud-africain de cette pathologie, a été dépêché d'urgence à Assouan par l'Office international des épizooties, à la demande des autorités égyptiennes.

REPÈRES

ARMÉE

Des parents réclament la liberté d'expression pour les soldats

Selon des parents qui se plaignent de brimades et de brutalités subies par leurs enfants à l'armée, les sévices infligés à de jeunes recrues du 21e régiment d'infanterie de marine de Fréjus (*le Monde* du 17 août) *«ne sont pas des cas isolés»*. Réunis au sein du Rassemblement national pour la vérité sur les accidents à l'armée (RNVAA), ces parents ont, au cours d'une conférence de presse organisée à Rouen, mercredi 18 août, dénoncé des faits similaires dans d'autres unités. L'une des participantes a ainsi évoqué le suicide de son fils, qui, a-t-elle affirmé, s'est *«senti broyé et déshumanisé dans une machine contre laquelle on ne pouvait rien faire»*.

Afin de lutter contre le silence qui entoure généralement de telles affaires, le RNVAA vient de demander une audience au ministre de la défense pour lui soumettre des propositions de réforme. Il s'agit notamment de rendre possible le dépôt de plainte avec constitution de partie civile à propos de faits survenus à des militaires, d'accorder aux soldats la liberté d'expression et d'association, et de réviser le code de justice militaire afin que la tentative de suicide ne soit plus un délit passible des tribunaux.

ESPACE

Essai d'un prototype américain de fusée «révolutionnaire»

Le prototype en modèle réduit à l'échelle un tiers d'une fusée «révolutionnaire» mono-étage, capable de revenir se poser verticalement sur son pas de tir, a été testé avec succès mercredi 18 août dans le désert du Nouveau-Mexique.

Pour atteindre la vitesse qui leur permet de vaincre l'attraction terrestre, les fusées actuelles, comme la navette américaine, doivent abandonner en chemin, pour gagner du poids, les moteurs et réservoirs de carburant vides de leur étages inférieurs. Avec ce nouvel engin baptisé Delta-Clipper Experimental (DC-X), réalisé par la firme américaine McDonnell Douglas pour un financement de 59 millions de dollars (environ 355 millions de francs) du Pentagone, les ingénieurs espèrent pouvoir s'affranchir de cet inconvénient grâce à l'emploi de matériaux composites très légers.

Engin mono-étage capable de revenir sur Terre avec l'intégralité des équipements qu'il avait lors du lancement, le DC-X serait ainsi beaucoup plus économique. De nombreux experts doutent, cependant, que cela soit technologiquement possible dans un avenir proche. Lors de l'essai de mercredi, le prototype s'est élevé de ... 45 mètres et a parcouru 105 mètres avant de revenir se poser!

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

SANS • VISA

Ramatuelle

sous l'étoile de Gérard Philipe

Ramatuelle avait su jusqu'à présent préserver son élégance villageoise dans le culte discret de la mémoire de Gérard Philipe, disparu en 1959. A quelques kilomètres de la côte, le bourg se tenait à bonne distance du brouhaha balnéaire et des embarras qui l'accompagnent. Aujourd'hui, Ramatuelle s'interroge et invoque son saint patron pour se protéger de trop de ferveur.

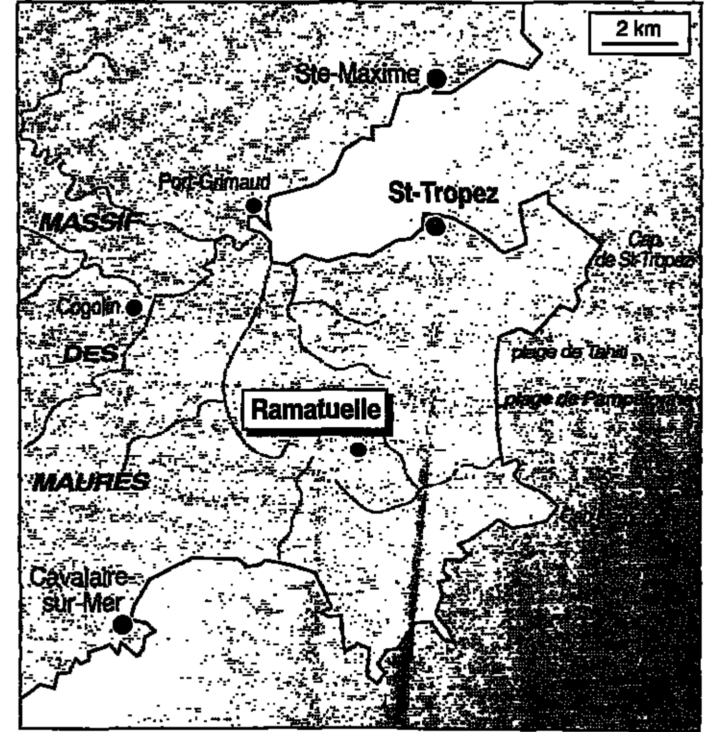

J.-PH. CHARBONNIER/AGENCE TOP

En janvier 1959, un dîner au Café de l'Ormeau avec Gérard Philipe.

LA nuit, Ramatuelle retrouve un peu de sens. Tard, la nuit, s'entend, lorsque la terre de la presqu'île, soulagée de ses hordes de bipèdes, peut enfin exhaler la chaleur d'une journée de démence. Lorsque le village, rafraîchi par la brise de mer, reprend ses esprits, en laissant s'échapper, par sa ruelle, les dernières Tropéziennes trop voyantes qui ont agacé ses nerfs, en pleine lumière, et qui ne ressemblent plus, dans l'obscurité, qu'à des silhouettes de femmes simples. Les belles pressent le pas, appelées ailleurs, sous des sunlights de réanimation, pour durer quelques heures de plus, avant de s'éteindre au petit jour. Et de renaître, probablement. A Saint-Trop', dit-on, les agonies sont garanties sans risque.

Pour un peu, à les regarder disparaître, à suivre, à l'oreille, l'écho de leurs rires clairs, les rares passants pourraient les plaindre. Eux savent : dans quelques minutes, ces attardées vont certainement se demander ce qui a bien pu les retenir si haut, si tard, sur la pente, pourquoi elles éprouvent maintenant, aux abords des parkings, un curieux sentiment de malaise, non répertorié dans la gamme des sensations proposées par l'eden balnéaire de la rive ; presque une peur d'enfant, en se rapprochant du cimetière. L'ombre inquiétante des cyprès, les lignes sombres des collines, les reflets de la lune sur les pierres blanches...

Quelque chose de plus : presque une dimension tragique. Quelque chose à la fois d'antique et d'intime. Près du cimetière de Ramatuelle, la nuit, on remonte vite, comme ces demoiselles, dans la Porsche de papa, pour ne pas se faire prendre, ou alors, on s'arrête, intrigué. Envoûté. Mais par quoi ? L'absurdité de ces aires de stationnement, en terrasse comme les vignes environnantes, gagnées, saignées sur les pinèdes, et que jalouserait un stade ? Par une impression de paix et de mélancolie ? Par ce mort, qui dort, enfin seul, et qu'on redoute de déranger après sa journée de préposé à l'exhibitionnisme des regrets ?



Par ce mort, sans nul doute, Gérard Philipe, en son dernier théâtre. La nuit, Ramatuelle prête avec constance son décor, son silence et ses ombres au souvenir de l'acteur. Un village et un homme endormis côte à côte, légers et méditerranéens, graves et éternels comme le roc de leurs abris. Trente-trois ans après la disparition du Cid, une même veille paraît prendre son quart, lorsque Saint-Tropez accepte enfin de refluer. Sur la place, contre l'église, reprennent les conversations des amis survivants, ceux du bourg, où il est question, simplement, de « Gérard », un fils du pays, qui aurait pu être vigneron ou instituteur, et qui hanterait toujours quelques réflexions nocturnes. Au Café de l'Ormeau, quand les groupes de touristes ou de résidents de la côte règlent enfin l'addition – pas avant minuit, en ce mois d'août, – le vide laissé, aux tables, sous la treille, semble retrouver son âme, et celle de son célèbre consommateur. Et il se trouve bien un Ramatuellois, alors, pour s'approcher et confier n'avoir jamais, tout au long de ces années de deuil, une seule fois indiqué l'adresse de la Rouillière, la propriété du comédien, la petite ferme, les vignes, et les hectares de pins vers la mer.

Solidaire d'Anne Philipe, femme, plus que veuve, de « Gérard », au-delà de la mort, et de son refus du culte, le village a trouvé naturel d'honorer sans ostentation ni négoce. Peu de photographies dans les boutiques de souvenirs. Le Prince de Hombourg sur quelques tableaux d'artistes locaux. Une tombe, au pied d'un cyprès. Des mimosas remplacés régulièrement, des amulettes, des fleurs déposées. Malgré les souhaits des pèlerins du TNP ou d'Avignon, jamais un mausolée. Rien d'autre qu'un accompagnement bonhomme et bienveillant. Oui, mais le succès posthume qu'on sait. Les parkings, et les milliers de « visiteurs-jour », selon les statistiques.

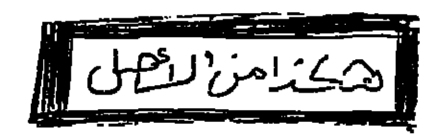
Ces vingt dernières années, Ramatuelle a su gérer l'hommage à son résident. Les agents municipaux ont été vigilants, mais bonasses. On a fait de la place, pour les voitures, en grommelant contre les encombrements. Le Café de l'Ormeau a fait des affaires en se plaignant du monde. On se doutait bien que ces milliers de touristes qu'on ne pouvait nourrir sur l'escarpement ne venaient pas que pour « Gérard », qu'ils étaient rejetés par le trop-plein de Saint-Tropez. Qu'ils devaient être quelques milliers à buter, puis à tourner en rond, pour autre chose que la visite à la tombe d'un comédien ami. Ces vingt dernières années, on n'en a pas montré beaucoup de souci. Quelques écolos, quelques résidents, c'est tout. Ramatuelle avait tellement l'habitude d'être de la campagne, à 10 kilomètres de l'hyper-ville, paysanne montrée du doigt par la jet-set, au mieux attendrissante, aux yeux de l'avant-garde estivale, avec son ormeau de trois cents ans, son Café de l'Ormeau, sa place de..., et son cher disparu.

C'était n'oublier qu'un détail qui prend son importance aujourd'hui. Trop d'importance, à écouter les derniers buveurs de la nuit, sur la place. Ramatuelle devient furieusement à la mode. A force de prétendre, chaque été, dès juillet, que Saint-Trop' était mort, qu'on y étouffait de bêtise, de vanité et de manque de place, l'élégance en hauteur, la familiarité de cette arrière-presqu'île avec Corneille, Jean Vilar et quelques autres, les immenses étendues communales de Ramatuelle allaient bien succomber sous la pression de la rive. On y serait. Saint-Trop' aurait enfin déniché son golf, sa station de montagne. Sa survie.

Et c'est vrai qu'à interroger les visiteurs, près du cimetière, ils sont nombreux à confesser qu'ils ne savent pas très bien pourquoi ils sont montés. « *Pour voir* ». « *Gérard ?* ». Non, ils étaient déjà venus s'incliner, lors d'un séjour au Lavandou, avec la tante Emilie. L'ormeau ? Arraché, à bout de force et de soutien de béton, en 1983, et remplacé par un olivier. Alors, le café ? Oui et non, car on n'y mange plus depuis longtemps, et les patrons ne cachent pas leur fatigue. Pour voir, vérifier ce que les plus humbles des vacanciers supputent : Ramatuelle la préservée ne pourra plus longtemps contenir le phénomène tropézien. Une bête loi physique. Une histoire de peur du vide. 35 000 hectares pour un village et son acteur, c'est peut-être beaucoup ? Les promoteurs osent l'interdit : rêver de ces collines déclarées inconstructibles depuis la dernière guerre et qui n'ont intéressé personne tant que Bardot, Vadim désignaient le port et la Ponche comme La Mecque du snobisme.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

Lire la suite page 11



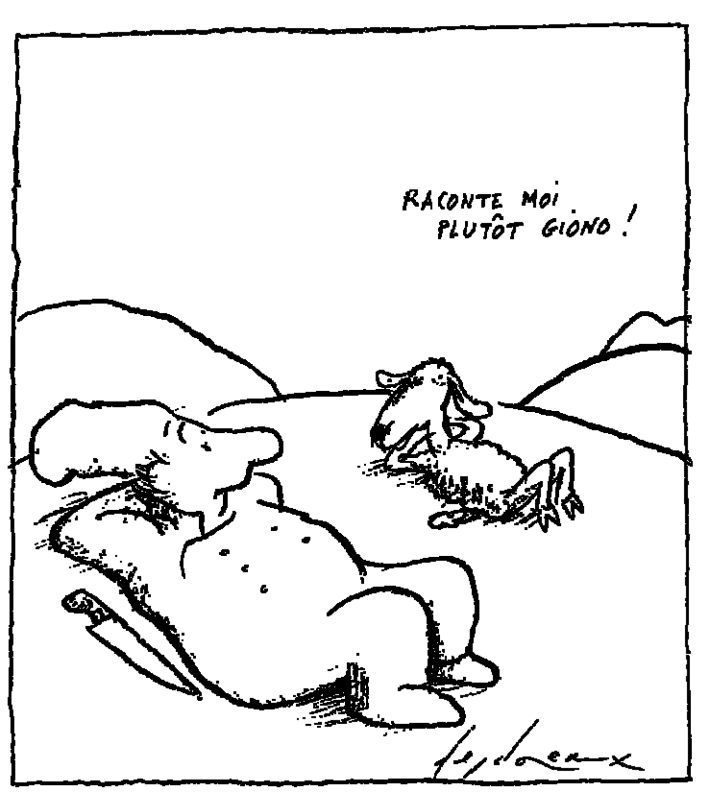
En haute Provence

C'EST vers 1930 que je lus *Colline*, de Jean Giono. Enthousiasmé, j'eus envie de gagner vite ces Alpes de Haute-Provence que Giono, plus tard, devait appeler *« le pays de la non-démesure »*. Mais ce n'est que cinq décennies plus tard que j'en eus l'occasion : parti de Nice, j'arrivai d'abord à Roquefort-les-Pins, à *L'Auberge du Colombier*. Sur l'irrésistible terrasse de cet hôtel d'amitié, me régalant de raviolles niçoises, de médaillons de lotte à la crème de bourride, je me souvenais d'une phrase «gourmande» d'un personnage de Giono expliquant à un ami l'intérêt d'ajouter du sang cru à une sauce : *« Le sang cru, mon gars, ça t'a un goût ! »* Et, le lendemain, je mettais le cap sur Grasse. Grasse ! Même si ce n'est pas le temps des «jasminades» (en août), vous pourrez visiter une usine de parfums avant d'aller vous régaler, à 6 kilomètres de là, au *Petit Prince*, à Cabris (tél. : 93-60-51-40), fermé jeudi soir et vendredi), d'une cuisine simple mais savoureuse.

Par la N 85, gagnez Castellane, et un détour par les gorges du Verdon est indispensable, soit par la route de la corniche, sublime, soit par celle de la rive nord. Mais ce détour doit vous ramener sans faute à Digne, ne serait-ce que pour ses nombreux musées, sa foire à la lavande (août-septembre), et porte ouverte, si j'ose écrire, sur trois «sommets» : Sisteron et ses agneaux savoureux, Manosque, patrie de Giono (il y naquit en 1895 et nous y quitta en 1970), où son musée est à visiter (rue du Mont-d'Or), tandis que vous «haterez», à 6 kilomètres, à *L'Hostellerie de la Fuste* (tél.: 92-72-05-95, fermé dimanche soir et lundi hors saison).

***« L'odeur de mon pays** était dans une pomme »*, disait Lucie Delarue-Mardrus. L'odeur des romans de Giono ne tient-elle point dans cette blanquette d'agneau du pays et ses ris en risotto aux pistils de safran ? Dominique Bucaille (il travailla au *Ritz*), gendre de Daniel Jourdan, l'hôtelier de la Fuste est un «bon».

Mais le troisième sommet (et le plus haut) du pays de Giono se trouve entre Sisteron et Manosque, à Château-Arnoux. Cette petite ville de moins de six mille habitants se découvrit à elle-même, il y a des années, après qu'un cycliste passant par là, cherchant du travail, fut embauché comme aide-cuisinier par le patron de l'auberge. En quelques années, Pierre Gleize (c'était le nom du garçon) s'impose au «piano», épouse la fille du patron, eut un fils, Jany, qui aujourd'hui le seconde à *La Bonne Étape*. Car Château-Arnoux est vraiment la bonne étape ! Trois étoiles au Bottin gourmand, trois toques au Gault-Millau... Et cette juste remarque de *l'Auto Journal* : *« Plus gentils, souriants, prévenants que ces trois-là* (Pierre, Arlette la maman et Jany) *cela n'existe pas. »*



Mais le confort, l'accueil, la piscine, le jardin hautement provençal ne seraient rien sans la cuisine, les menus : Durance (soupe froide de poissons de roche, cuisses de lapereau en crépine braisée au romarin, citron et choux verts, fromages et crème glacée au miel de lavande : 190 francs), Jarlandin (490 francs), Provence (390 francs) qui peut être, un vin du pays accompagnant chaque plat, à 590 francs. Et la carte (compter 450 à 550 francs). Avec un brin d'humour en plus ! Par exemple, ayant créé un plat de morue avec sauce aux fruits (citron, pomme d'amour, amandes, pommes, etc.) et ne sachant comment l'appeler les Gleize, parce qu'en provençal «de notre temps» se dit *« de nostre ten »* la nommèrent «sauce dénostitin» (ce qui autorisa un confrère mal informé à l'assimiler à je ne sais quel orateur grec féru de cuisine et nommé Dénos !).

Il faut passer par cette *Bonne Étape*, avoir un roman de Giono à son chevet, méditer sur la sobriété pastorale de la salade au pigeon des collines confit à la fleur de lavande fine, savourer un verre de bandol «le Galantin», par exemple..., et se souvenir qu'il écrivit, en 1936, un ouvrage de ce titre : *Les Vraies Richesses* !

La Reynière

▶ La Bonne Étape, chemin du Lac à Château-Arnoux (04-160) tél. : 92-64-00-09. – A.E.-D.C. C.B.

Semaine gourmande

Morot-Gaudry

On pourrait venir ici seulement pour la vue (ce restaurant sur un toit s'ouvrant sur la tour Eiffel est unique à Paris), mais il se trouve que le chef-patron est à la fois cuisinier de sagesse et d'imagination et, qui mieux est, fameux connaisseur en vins. Ce qui donne par exemple un menu «Harmonie des mets et des vins» (550 francs) très remarquable. La carte (comptez 350/500 francs) est à l'avenant, mais le déjeuner «boissons comprises» à 220 francs, surtout, est une aubaine. Pour escorter la salade de rougets et langoustines, la vinaigrette est safranée, la côte de veau de lait est accompagnée de champignons sauvages et le ris de veau d'un tian d'aubergines et pistou, etc. Grands desserts (ah ! ce «confidentiel pour chocophiles») et carte des vins à l'image de la cuisine. A noter que le 2 septembre Pavarotti donnera un concert exceptionnel au Champ-de-Mars proche et qu'à cette occasion le restaurant sera ouvert avant 19 heures et après le spectacle.

▶ Morot-Gaudry, 8, rue de la Cavalerie (15e). Tél. : 45-67-06-85. Fermé samedi et dimanche. Parking privé AE, CB.

Au Quai d'Orsay

Rendu célèbre par l'ami Bigeard, il avait quelque peu chaviré en Seine. Le voici, dans un nouveau et clair décor, aux mains d'un nouveau chef et d'un nouveau directeur et semblant refaire surface. Thon et saumon crus aux deux citrons, croquant de langoustines au balsamique, cabillaud rôti au pain perdu, poulet nantais aux herbes, gigot en croûte de sel, *mille-feuille* de cacao amer, pour des additions de 250 à 350 francs, mais avec un menu à 180 francs et un autre menu «Club» à 250 francs fort apprécié des familiers du quartier.

▶ Au Quai d'Orsay, 49, quai d'Orsay (7e). Fermé samedi midi et dimanche. Parking Invalides. AE, CB.

La Boule d'or

Dans cette maison de tradition, le chef François Le Quillec et la patronne Annick Guinot viennent de mettre au point une nouvelle carte où les rillettes de lapin sont au coulis de pruneaux d'Agen, la galette d'escargot accompagnée d'une petite salade paysanne, la tourte de langoustines aux poireaux, le pavé de thon cuit «à la ficelle», le jarret de veau Soubise (aux oignons) et le râble de lapin en risotto. Un déjeuner rapide (un plat, un fromage ou dessert) est à 140 francs, un menu à 195 francs, un autre «dégustation» à 360 francs.

▶ La Boule d'Or, 13, Bd Latour-Maubourg (7e). Tél. : 47-05-50-18. Fermé samedi midi et lundi. Parking Invalides. AE, DC, CB.

Miettes

Toujours en vin ? Au Paris-Passy (3, place de Passy), la patronne, passionnée de vins de propriétés, apprécie et veut faire apprécier les vins de Corbières (Minervois) et, pour chaque bouteille commandée (110 F), offre, à emporter, une seconde bouteille de Cuvée du Luberon où de la Cuvée des Chevaliers. Belle initiative.

Découvertes des lecteurs : L'un d'eux me signale La Calèche (av. Général-Leclerc à La Guerche-de-Bretagne – tél. : 99.96.21.63). Menus de 63 à 150 F. et carte. Un autre Maguelone (38, rue de la République à Aigues-Mortes) et son menu à 70 F, inconnu des guides.

Menus vacances. Guy Savoy (en son restaurant de la rue Troyon – tél. : 43-80-40-61) propose tout l'été son «Menu Fraîcheur» (250 F) : légumes en gelée, saint-pierre à l'antiboise, glaces et sorbets. A la Butte Chaillot (30, av. Marceau – tél. : 47-23-87-87), Guy Savoy joue sur un autre clavier, proposant jusqu'en septembre des semaines « Italie», «Espagne», «Maroc» et «Grèce».

Du neuf au Ritz ! L'Espadon (son restaurant) retrouve le grand salon bleu et or de César Ritz, ouvert sur la terrasse de verdure. A cette occasion, Guy Legay, le chef «impérial» de la maison, propose deux menus (350 F au déjeuner et 550 F le soir) de savoureuse dégustation (comme le dos de daurade rôti escorté d'un risotto aux olives niçoises et fleurette à l'anchois par exemple).

Ouvert en août. Exeptionnellement, l'excellent restaurant Aux Senteurs de Provence (295 rue Lecourbe 15e – tél. : 45-57-11-98) sera ouvert en août. Bonne occasion de déguster la bourride sétoise et la daube d'agneau provençale.

Baisse des prix. La crise, de plus en plus «sérieuse», de la restauration amène les restaurateurs avisés à «revoir» leurs prix. Roger Vergé, dont on avait annoncé la fermeture de l'Amandier à Mougins, entend au contraire, ouvrant tous les jours, lui voir retrouver sa vocation initiale de bistrot (de luxe) d'un rapport qualité-prix séduisant (les plats du jour sont à 82 F). Tandis qu'en son Moulin de Mougins il inaugure un menu déjeuner «classe affaires» à 245 F. A Paris, la Table d'Anvers (2, Place d'Anvers – tél. : 48-78-35-21) lance un menu déjeuner (entrée, plat, fromage, dessert) à 160 F. (250 F avec apéritif, vin de pays et café). Et au dîner la formule à 220 F et 300 F, intéressante aussi.

L. R.

Fantômas cuisinier

Le homard était à l'américaine

« *ILS étaient aussi gourmets que gourmés, le monsieur et la dame. La première fois que le chef des cuisines vint, un bonnet à la main, leur dire : « Excusez-moi, est-ce que monsieur et madame sont contents ? », on lui répondit : « Nous vous le ferons savoir par le maître d'hôtel ! » La seconde fois, ils ne répondirent pas* (1). » On peut imaginer, avec Max Jacob, qu'on les voulait questionner à propos du «homard à l'américaine», plat qui divisa longtemps en deux camps le monde de la cuisine. Curnonsky, prince des gastronomes, avait pris le temps de méditer la question chez *Mélanie*, à Riec-sur-Belon. Lancinante question qui était de savoir si le plat de homard était *« à l'armoricaine »* ou bien *« à l'américaine ! » « Comment voulez-vous que le pays du régime sec ait pu inventer un mets aussi délicat et aussi savoureux ? »* écrivait Cur (2), qui livra la recette du «homard à l'armoricaine» dans *A l'infortune du pot* (1946). Ce plat est pour Maurice des Ombiaux *« le fils de la langouste à l'américaine* (3) », habituellement servie, à Marseille, aux repas de première communion. Mais nos deux gourmets savaient-ils cela ? Et connaissaient-ils la version de Gaston Dérys publiée dans l'*Almanach des gourmands* de 1932 ?

Camille La Broue, illustre folliculaire culinaire, arrivait déjà à cette conclusion troublante : *« Aucun écrivain de cuisine, au moins connu de nous, n'a jusqu'alors cité le homard à l'armoricaine* (4). » Et pour cause ! L'usage était admis depuis Alexandre Dumas père, et Flaubert disait se régaler tout simplement d'un «homard à l'américaine». Le combat, dont on ne perçoit guère l'enjeu, s'intensifia pourtant entre les tenants de l'Armor et ceux de l'Amérique. Paul Lahay, éminent spécialiste, écrivait vers 1885 que la recette du homard à l'américaine avait été donnée sous le sceau du secret au chef du palais des Tuileries par un fournisseur qui la tenait de Constant Guillet, lequel, à en croire Ali-Bab, officiait au restaurant *Bonnefoy*, où se réunissait en *« agapes fraternelles »*, une conjuration de chefs. Napoléon III, ancien *carbonaro*, dut apprécier autant l'anecdote que la saveur de ce homard, puisque celui-ci fit son entrée à la cour en 1854, sous le nom de «homard à la Bonnefoy». Quelques années plus tard, Urbain Dubois, bretteur masqué, publiait une recette de «petits homards à la franco-américaine» (5). Jamais, à cette époque, la dénomination «homard à l'armoricaine» n'apparaît sur les cartes des grands restaurants parisiens. Pas plus que sur celle de Noël Peters, à qui de nombreux auteurs attribuent aussi l'invention de la recette !

Intervient dans cette épopée un ami de Noël Peters, un certain Richard O'Mouroy, lequel passait ses vacances en Bretagne. Cet Amphitryon avait vu le naturel breton verser dans une casserole du gros cidre, un alcool local, l'indispensable poivre, des tomates, et jeter là-dedans de frais homards, tronçonnés vivants ! La démonstration est celle-ci : la recette essentielle du homard tronçonné à vif, assaisonné d'une sauce tomate liée aux «intérieurs» (corail, œufs et sang), alcoolisée et épicée, c'est le propre du «homard à l'américaine». *« Il serait bien d'origine bretonne »*, ajoute, non sans humour, Gaston Dérys. La fille du barde local peut décrocher sa lyre, et les obscurs tâcherons du terroir de suivre. L'Armor a découvert l'Amérique. CQFD !

Un convent eut lieu en 1929, qui rassemblait chez Noël Peters Prosper Montagné, à l'époque prince des gastronomes, et ses affidés. La question du homard fit alors un pas décisif. Montagné tenait à l'expression «homard à l'«armoricaine», *« parce que nous avons le tort et la manie d'affubler de noms exotiques les plats les plus français »*. Mais, suprême délice, un certain M. Gartigue révéla que le chef Peters, bien qu'il eût fondé le *Café américain*, était né à Sète, sous le nom de Fraisse. Et ce Fantômas des cuisines, «inventeur» de ce homard en civet, avoua l'avoir nommé «à l'américaine» *parce qu'il n'avait pas* le temps de préparer un court-bouillon pour honorer, un soir, sa clientèle de couche-tard ! Alors Fraisse, *alias* Peters, ou bien Constant Guillet sous l'Empire ? Le créateur masqué de la recette homardine s'est-il inspiré d'une tradition bretonne ou bien, plus vraisemblablement, de l'usage méridional qui perdure encore à Marseille aux repas de fête ?

Les chefs, aujourd'hui, sont devenus prudents, à la différence de ce qu'observait jadis Louis Le Cunff (6). Tel Jean Bardet (57, rue Groison, 37000 Tours ; tél. : 47-41-41-11), avec un «civet gourmand de homard breton au vieux vouvray épicé de gingembre frais», néanmoins délicieux. Ghislaine Arabian, chez *Ledoyen* ((Carré Champs-Elysées, Paris-8e ; tél. : 47-42-23-23), propose un homard cuit au four et escorté d'une «américaine légère à l'estragon» ; c'est bon. Chez *Françoise* (aérogare des Invalides ; tél. : 47-05-49-03), c'est le «gratin de homard à l'américaine». A *La Marée* (1, rue Daru, Paris-8e ; tél. : 43-80-20-00), il est servi «en cassolette». Seul ou presque, à Paris, *Beauvilliers* (52, rue Lamarck, Paris-18e ; tél. : 42-54-54-42) affiche un «sauté de homard en ragoût, sauce bisque armoricaine au cognac Marnier». Doudou Carlier cultive la tradition ! Et voici la fin de l'histoire de nos deux gourmets, telle que la raconte Max Jacob : *« La troisième fois, ils songèrent à le mettre dehors, mais ils ne purent s'y résoudre, car c'était un chef unique. La quatrième fois... ils commencèrent : « La sauce est épatante, mais... » On en arriva à parler sport, politique, religion. C'est ce que voulait le chef des cuisines, qui n'est autre que Fantômas. »*

Jean-Claude Ribaut

(1) *Le Cornet à dés*, de Max Jacob. Poésie/Gallimard.

(2) *La France gastronomique : la Bretagne*, de Curnonsky.

(3) *Traité de la table*, de Maurice des Ombiaux. SFELT.

(4) Bulletin de l'Association des gastronomes régionalistes, février 1929.

(5) *La Cuisine d'aujourd'hui*, d'Urbain Dubois, 1889.

(6) *Cuisine et gastronomie de Bretagne*, de Louis Le Cunff, Editions Ouest-France, 1984. L'auteur écrit : « A l'armoricaine *continue à gagner du terrain, même très loin de la Bretagne* » (p. 17).

PARCOURS

Ramatuelle sous l'étoile de Gérard Philipe



La plage de Pampelonne.

Suite de la page 9

La rive, Ramatuelle l'avait toujours regardée de haut. Les habitants du village et leurs hôtes privilégiés n'avaient guère le pied marin. Spécialistes de la vigne et de la châtaigne, ils n'entendaient rien à la gestion des plages, et s'en moquaient bien. Parfois, Michèle Morgan, quelques célébrités, montaient dîner au Café. Ou se montraient au marché de la place. Rurale, répétait-on. Cul-terreuse, par histoire et discrète conviction. Sauvegardée par naissance et décision préfectorale, avec son parc naturel. Trop loin, même pour les Porsche. Culturelle, avec son comédien à donner des complexes aux nantis de la Madrague. Intouchable, en fait.

Pour combien de temps ? Lancinantes, certainement saisonnières, les inquiétudes remontent lentement des plages. De Pampelonne : les seules plages de Saint-Trop', la trilogie « Sea-Sex-Sun » pour vidéastes du dimanche, le « hot » du « must », bref le sable tropézien a toujours appartenu à Ramatuelle. Eddie Barclay n'a jamais donné, chez lui, d'autres fêtes que sur le territoire communal de Ramatuelle. Bien sûr, à Saint-Trop', on taisait volontiers l'information. A Ramatuelle, on laissait dire. Les plages, vues d'en haut... Quand il faisait trop chaud, comme Gérard Philipe, on allait droit à travers les pins, au-delà de la dernière crête, piquer une tête, pique-niquer, pour s'enfuir à la vue des Tropéziens. Oui, les plages ont toujours été de Ramatuelle, mais à force de le cacher, ou de devoir le rappeler aux gazettes, et aux touristes qui s'égaraient, le village a fini par se sentir concerné. Par concéder quelques parcelles de son territoire. Par accorder des permis de construire.

Le poids de l'argent, le temps, sa propre usure... les explications sont variées. Trop de ministres socialistes, l'été, dans la presqu'île, trop d'amis d'amis, Johnny Halliday obtenant de faire construire sa maison en arrière de Pampelonne, d'autres sommités, de plus en plus nombreuses, de plus en plus promptes à sympathiser avec le village. Johnny se mariant « sous l'Ormeau ». Depuis, tous les fans de Johnny traquant l'idole. Après vingt ans d'indifférence réciproque, Saint-Tropez et Ramatuelle semblent redécouvrir leur proximité. L'une assurant la réputation et les dividendes, l'autre ses espaces. Réconciliation inévitable. Mariage de raison. Bientôt débutera la grande opération de restructuration de Pampelonne, un peu d'ordre rendu dans l'anarchie des concessions des plages privées. On diminuera les constructions de restaurants. On reculera la ligne des parasols payants. Le tout-à-l'égoût chassera l'insalubrité.

L'appréhension de Ramatuelle naît de ses efforts mêmes. Pampelonne, tout en bas, lui appartenant, le village ne fait que répondre aux obligations du bon sens et de la loi. Mais après le tout-à-l'égout ? Des lotissements, ou plutôt de plus en plus de lotissements ? Un Port-Pampelonne, avec capitainerie et fast-food ? Encore une fois, ce ne sont peut-être qu'effrois de saison, sous des crânes submergés par l'invasion. Pampelonne, pourtant, constitue une fragilité dans la défense de Ramatuelle.

Un jour, peut-être, simplement parce que Saint-Trop' ne tient plus dans Saint-Trop', que le snobisme perdure, que la crise est ici un mythe, une première villa de rêve, avec ou sans piste d'hélicoptère – plutôt avec – apparaîtra au sommet de la dernière crête. Alors Ramatuelle aura les pieds dans l'eau.

Comme s'ils savaient déjà les jeux faits, les estivants de la rive se sont remis à fréquenter le vieux village veilleur de mort avec l'œil du futur propriétaire. Des Harley-Davidson sont garées le long de l'église, malgré les panneaux d'interdiction. Peut-être des amis de Johnny, d'Eddie, d'un autre seigneur d'août. On laisse faire. Des sous-Johnny, en santiags, sont chez eux au Café de l'Ormeau. Le Festival de Ramatuelle, de Jean-Claude Brialy, dans le théâtre de verdure en contrebas du bourg, est un magnifique succès. Mais, on y marie les genres, le théâtre et les variétés. Rien à voir avec ce Festival Gérard Philipe, plus fidèle à « l'esprit TNP » que le même Jean-Claude Brialy aurait pu créer, il y a bientôt dix ans, avec l'accord d'Anne Philipe. L'autre soir, le village a même éprouvé une curieuse sensation en voyant Francis Huster, après sa représentation du *Cid*, brandir sur scène un portrait de Gérard Philipe.

« Un jour, ils seront plus nombreux à venir pour Johnny que pour Gérard », pronostique Denis Antoine, l'animateur du Festival jazz à Ramatuelle (1). Peut-être. Peut-être pas. Deux conceptions de la Côte et du loisir estival s'affrontent désormais à mi-pente. Après s'en être servi comme d'un no man's land, Ramatuelle risque de souffrir dans l'avenir par les charmes naturels de ses hectares de pins, de chênes et d'acacias. Le village avait jeté ses plages aux fanatiques d'un autre style de vie, se gardant l'ombre, l'acteur, et un certain sens du tragique méditerranéen. Ramatuelle est cerné, c'est vrai, mais il reste encore quelques kilomètres. Et ce cimetière, qui, la nuit, fait fuir les filles à papa.

De notre envoyé spécial
Philippe Boggio

(1) Cette année, du 15 au 18 juillet, Jazz à Ramatuelle a présenté au Théâtre de Verdure quelques très bons solistes comme Johnny Griffin ou Benny Carter, et Dee Dee Bridgewater.

► **A lire : *le Temps d'un soupir* et *Un été près de la mer*, d'Anne Philipe, pour retrouver l'acteur. Folio, 1963, pour le premier, 1977, pour le second.**

ESCALES

Deux saisons au Japon

A l'automne, collines, jardins et forêts se parent de rouge, de jaune et d'or. Le temps fraîchit et la brise fait tournoyer les feuilles. Au printemps, les premiers bourgeons annoncent des floraisons aux couleurs diaphanes et pastel. Deux saisons où le Japon ressemble à une gigantesque estampe. Spectacle raffiné que le voyagiste Nouvelles Frontières a inscrit au programme d'un bouquet de circuits proposés à un prix alléchant compte tenu des tarifs généralement pratiqués sur cette destination lointaine, « victime » d'une monnaie forte et d'un niveau de vie élevé. 14 950 F par personne (majorés de 450 F pour les départs organisés d'une dizaine de villes de province), avec l'acheminement aérien sur Japan Airlines, les transferts et transports intérieurs, les visites et excursions, l'hébergement avec petit déjeuner (compter 1 500 F environ pour les repas) et un accompagnateur français. Un prix qui s'explique notamment par le recours aux moyens de transport locaux (métro, taxi, ferry et train, dont le fameux Shinkansen qui relie Tokyo à Kyoto), notamment pour les transferts aéroport-hôtel. Un choix qui permet d'ailleurs de mieux appréhender la vie quotidienne du pays. Pour le reste, un circuit décontracté (on recommande un sac de voyage plutôt qu'une valise) de dix jours permet de découvrir, outre Tokyo la capitale, Nikko et le sanctuaire Toshogu, Kamakura et son fameux bouddha géant, Kyoto (les temples de Ryoanji et Sanjusangendo, le Pavillon d'or), Himeji et son château, Hiroshima et l'île de Miyajima (le sanctuaire marin le plus vénéré du pays) et Osaka. Sans oublier Nara, l'ancienne capitale du huitième siècle, avec son colossal Bouddha (16 mètres de haut environ) de cuivre, de zinc et de bronze, le tout recouvert d'or et trônant dans le Todai-ji, le « Grand Temple du Levant », la plus grande construction en bois du monde. Construit en 749 après Jésus-Christ par l'empereur Shomu, il avait pour mission de préserver la ville et l'empire d'une épidémie de variole. Fascinante entreprise marquée, sous le règne de sa fille Koken qui lui succéda à trente-trois ans, par les rites somptueux qui accompagnèrent l'achèvement des pupilles des yeux de la statue (selon une très ancienne croyance orientale, elles acquièrent alors, par magie, une âme) et auxquels, rapportent les annales, participèrent vingt mille moines, dignitaires, musiciens, danseurs sacrés et figurants divers. Fastes d'une cour orientale dont une exceptionnelle collection d'objets d'époque (trois mille environ), enfermée dans un dépôt dressé sur de hauts pilotis, témoigne d'une société raffinée où les bonnes manières l'emportaient sur la force et où la vie ressemblait à une cérémonie réglée comme un ballet. Nara où l'on peut également admirer le sanctuaire shinto de Kasuga (avec ses biches en liberté et son allée bordée de centaines de lampions de pierre) et la pagode du « Temple du maître de la médecine » aux toits si harmonieux que les Japonais la surnomment « musique gelée ». Départs les 22 octobre, 5 et 12 novembre, et en 1994 les 4, 18 et 25 mars, 1er et 15 avril. Renseignements au (1) 41-58-41-58 ou par Minitel 3615 NF.

Gastronomie hauturière

Conjuguer les plaisirs de la haute mer avec les raffinements de la gastronomie, c'est ce que proposent, du 10 septembre 1993 au 18 février 1994, les croisières organisées par Serge Tchekhoff à bord de deux bateaux de luxe, le trois-mâts le *Ponant* et le cinq-mâts *Club Med One*. Au menu, une double initiation à l'art de la table et à la connaissance des grands vins sous la houlette de spécialistes : viticulteurs, écrivains et conférenciers. A la barre, quelques-uns des chefs des meilleurs restaurants de France assistés des sommeliers les plus réputés, les uns et les autres modifiant leur carte au gré des flots et de la région vinicole retenue. Un « Tour de France gastronomique » avec, aux escales, les saveurs de cuisines exotiques.

Au programme, cinq croisières à bord du *Ponant* (19 000 F par personne de Paris à Paris) : trois en Méditerranée (Corse, Sardaigne, îles Lavezzi et île d'Elbe) du 10 au 17 septembre (avec Christian Constant, le chef du Crillon), du 17 au 24 septembre (avec Guy Legay, du Ritz, et sa carte spéciale Petrossian, croisière qui accueillera également Vitali Romanov, baryton basse de l'Opéra de Saint-Pétersbourg) et du 1er au 8 octobre, avec la cuisine italienne de Paolo Petrini ; deux aux Caraïbes (24 000 F) du 3 au 10 décembre (Marc Meneau et l'œnologue Michel Rolland) et du 11 au 18 février avec Marc Haeberlin et le sommelier Serge Dubs. Croisières transatlantiques à bord du *Club Med One*, du 4 au 11 novembre de Lisbonne à Las Palmas (13 000 F sans l'avion) et du 11 au 20 novembre, de Las Palmas à Fort-de-France (10 800 F sans l'avion), avec plusieurs chefs et sommeliers déjà cités ainsi que Francis Garcia, Michel Lorain, Alain Raichon, Michel Troisgros et Didier Bureau. Informations au Comptoir des croisières (46-22-60-02), au 20 *bis*, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris (tél. : 46-22-60-02), spécialiste du tourisme nautique, qui commercialise notamment les produits Stardust-ATM-Jet Sea.

La Picardie en « Bleu »

Après des préambules qui donnent une connaissance à la fois panoramique et analytique de la région, ce nouveau Guide bleu déroule les beautés picardes simplement, par ordre alphabétique : Abbeville et le Ponthieu, Amiens et l'Amiénois, Beauvais et le Beauvaisis, Chantilly et sa forêt, Château-Thierry et l'Omois, le Chemin des Dames, Compiègne, Noyon, Senlis, Soissons, la baie de Somme, la Thiérache... Et il passe dans cette énumération comme un air de comptine, le souffle du vent, un écho de bataille ou une fierté nationale. Tourner les pages ainsi, c'est une façon de s'approprier cette Picardie qui, tour à tour fille de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, s'étend des portes de Paris aux plages de la Manche. Une région au patrimoine architectural exceptionnel puisqu'elle est la première en France par le nombre de ses monuments historiques classés. Une terre conviviale aux festivals reconnus (jazz à Amiens, Festival de musique de Saint-Riquier et, en septembre, Festival des cathédrales) ou plus confidentiels comme ce son et lumière d'Ailly-sur-Noye évoquant la vie quotidienne du peuple picard.

Dans ce Guide bleu, tout a été pensé : la jacquette en carton glacé – plus agréable au toucher et plus écologique que le plastique – avec ses deux rabats qui peuvent enfermer complètement le volume et marquer les pages, le beau papier épais, très blanc, qui donne toute sa lisibilité au texte, et, surtout, la structure claire qui présente successivement la Picardie par thèmes (les églises gothiques, les châteaux, les forêts, les parcs, l'architecture des villes), en week-ends (vingt suggestions), en sentiers de grandes randonnées et une récapitulation impressionnante des musées. Quelques coups de projecteur sur la Picardie d'*hier* et d'*aujourd'hui* (les hommes, leur dialecte, l'histoire, l'économie contemporaine, la gastronomie), un lexique architectural fort utile, une bibliographie de chartiste et l'on en vient au vif du sujet – ces beautés picardes évoquées plus haut. *« Un inventaire complet des richesses naturelles, humaines et culturelles de la région »* auquel, en liaison avec le conseil régional et les comités de tourisme, ont travaillé pendant deux ans des spécialistes et la fine fleur universitaire locale.

D. T.

► **Picardie, Hachette, 552 p., 60 photos couleur, 24 cartes IGN en couleur, 20 plans, 80 cartes en noir et blanc, 198 F.**

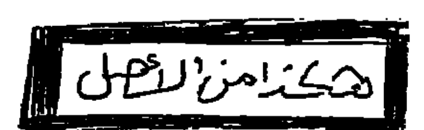
TÉLEX

Bed and Breakfast à Paris, une formule conviviale de tourisme chez l'habitant (Tourisme chez l'habitant, 27, rue Rambuteau, 75004 Paris, tél. : 42-71-47-47) qui propose et recherche des chambres à Paris et dans la proche banlieue. Deux catégories : standard et supérieure (chambre et salle de bains privée), respectivement à 175 et 213 F (single), 225 et 305 F (double), 340 et 440 F (triple) par nuit, petit déjeuner compris.

Quatre journées touristiques et thématiques dans le cadre du Festival de Sablé (Sarthe), entre Le Mans et Angers. A une heure vingt de Paris en TGV. Au menu : fermes et villages au dix-septième siècle (25 août), la peinture baroque (le 26), Madame de Sévigné à Malicorne et les faïenceries d'art (le 27) et la poésie baroque (le 28). De 200 à 240 F la journée (déjeuner compris) auxquels s'ajoute éventuellement l'entrée aux concerts programmés à cette occasion. Ces derniers sont également inclus dans un forfait de douze concerts et cinq nuits en demi-pension (autour de 2 000 F par personne en chambre double) dans un hôtel de son choix. Renseignements auprès de l'Office de tourisme de Sablé-Solesmes, place Raphaël-Elizé, 72300 Sablé, tél. : 43-95-00-60.

Une chambre pour Matisse, c'est ce que proposent près de soixante-dix hôtels niçois avec, jusqu'au 15 octobre, des forfaits de sept nuits (de 2 500 F à 5 500 F la chambre double selon la catégorie choisie, gratuit pour les moins de douze ans partageant la chambre) avec petit déjeuner, trois jours de plage privée pour deux personnes, la découverte de la vieille ville en petit train et l'entrée au Musée Matisse, qui, agrandi et rénové, a ouvert ses portes le 26 juin, dans les jardins de Cimiez. Liste des établissements concernés à l'Office de tourisme (Acropolis, 1, Esplanade Kennedy, BP 79, 06302 Nice cedex 04, téléphone vert 05-47-98-21).

Sélection établie
par **Patrick Francès**
et **Danielle Tramard**



Bridge

nº 1548

ÉTONNANT STRATAGÈME

Au cours d'un tournoi par équipe de quatre au Canada, le champion américain Mike Passell a fait chuter une manche à Sans Atout grâce à un stratagème exceptionnel qui lui a valu un Oscar.

♠ R D 9 4
♡ R 7 6 3
◊ D 8 5 2
♣ R

Ouest		Est
♠ 10 7 2 ♡ 10 5 ◊ 9 3 ♣ D V 10 9 7 2	N O E S	♠ A V 5 ♡ D V 9 4 ◊ V 10 7 6 ♣ 8 3

♠ 8 6 3
♡ A 8 2
◊ A R 4
♣ A 6 5 4

Les annonces Sud donneur, E-O vulnérables, ont été les mêmes aux deux tables:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ◊	passe	3 SA	passe
passe	passe		

Ouest a entamé la Dame de Trèfle. Après avoir fait le Roi de Trèfle sec, le déclarant a pris la main avec le Roi de Carreau pour jouer le 3 de Pique et fournir la Dame. *Comment Passell a-t-il joué* pour faire chuter TROIS SANS ATOUT à la deuxième table?

Réponse :

A la première table Est a pris avec l'As de Pique et il a rejoué le 3 de Trèfle. Le déclarant a laissé passer une fois, puis, après avoir pris au troisième tour avec l'As de Trèfle, il a rejoué le 6 de Pique pour le 7, le 9 et le Valet de Pique. Est contre-attaqua Cœur, mais le déclarant fit *neuf* levées en réalisant le Roi de Cœur et le Pique affranchi... Le contrat semblait donc imperdable, et pourtant, *à l'autre table*, Passell l'a fait chuter. *Quelle carte Est a-t-il fournie* pour tromper complètement le déclarant ? C'est le *Valet de Pique !* Sud a évidemment cru qu'Est avait le Valet de Pique sec ou V 10 ou même V 10 5. Il a donc repris la main avec l'As de Carreau pour continuer Pique et mettre *le Roi pris par l'As de Pique* de Passell, qui a rejoué Trèfle pour la chute. En effet Ouest avait maintenant la reprise du 10 de Pique pour faire trois levées à Trèfle une fois que l'As de Trèfle aurait sauté...

LA COURSE AUX OSCARS

Il n'y a pas aujourd'hui de grand championnat sans qu'un Oscar ne soit décerné pour *« le coup le mieux joué »*. Voici celui du championnat d'Europe de Killarney. Il s'agit d'un chelem réussi au cours du match Norvège-Suède. Mais, attention, ne vous découragez pas car la donne pourrait être présentée comme un véritable problème à quatre jeux.

♠ A V 2
♡ A 3
◊ A D 10 8 5
♣ A 5 3

Ouest		Est
♠ 9 7 5 4 3 ♡ D 8 5 4 ◊ 2 ♣ R V 7	N O E S	♠ 10 8 ♡ V 10 9 6 ◊ V 6 3 ♣ 10 8 6 2

♠ R D 6
♡ R 7 2
◊ R 9 7 4
♣ D 9 4

Ann. : O. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Hantveit	Bier.	Thomas	Morath
1 SA	passe	2 ♣	passe
2 ◊	passe	6 SA	passe...

Ouest (Bierregard) ayant attaqué le 4 de Pique (l'entame la moins compromettante), *comment Hantveit en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

Sud jouait le Sans Atout faible (douze à quatorze) et la réponse de « 2 Carreaux » sur le Stayman montrait qu'il n'y avait pas de majeure...

COURRIER DES LECTEURS

« Appréciant vivement vos problèmes, écrit J.-C. Martin, *je souhaiterais savoir s'ils font l'objet de recueils »*. La plupart des donnes publiées dans *le Monde* sont parfois reproduites dans des chroniques françaises ou étrangères ou dans des livres. Mais il n'y a pas de recueil attitré.

Merci, par ailleurs, à G. Gindicelli pour le « Coup de l'étui », une donne amusante jouée en finale d'un interclub.

Désaccord

Une fois tous les deux ans (d'après mes statistiques), un lecteur se plaint de la formule de cette chronique. Ainsi, après avoir regretté les « courriers des lecteurs » qui datent de plusieurs semaines, C.B. écrit : *« Plutôt que de raconter, souvent avec verve, le déroulement des enchères et du jeu de la carte, ne pourriez-vous être un peu plus didactique et indiquer le raisonnement, l'espoir ou l'hypothèse motivant telle annonce ou telle ligne de jeu... ? »*

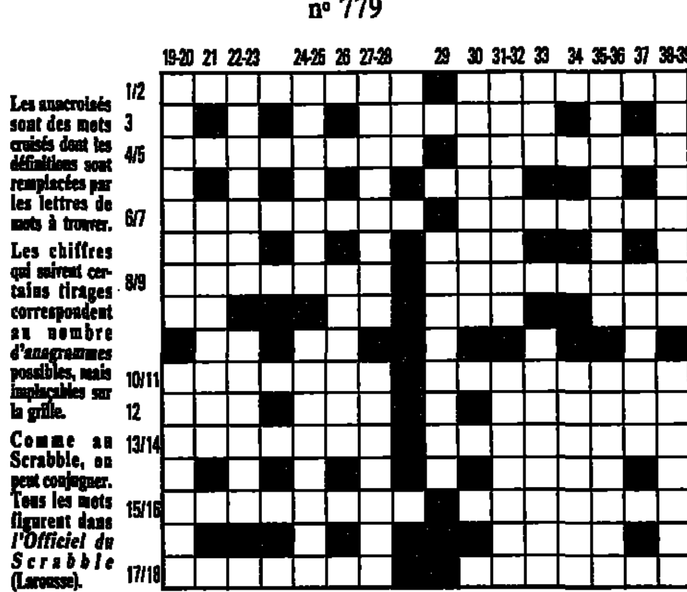
Hélas, il est impossible, pour de multiples raisons, de répondre dans de brefs délais aux lettres reçues. Par ailleurs, la meilleure façon d'être « didactique » est d'intéresser et même d'amuser le lecteur au lieu de le noyer dans des explications qui seraient trop longues. Depuis vingt-neuf... ans cette chronique a tenu la route... Alors ?

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

nº 779



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'*anagrammes* possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AEILQUUV. – 2. CCEEEOR. – 3. EOPSTY. – 4. ADEEMNQU. – 5. AEIINRT (+ 3). – 6. EEIIMRTZ (+ 2). – 7. ACILLOS (+ 1). – 8. AAEEMNR (+ 2). – 9. AEEINPSS (+ 1). – 10. DEIPRTU (+ 1). – 11. AEIIPRRT (+ 3). – 12. AEEELT (+ 1). – 13. EEEIPRT. – 14. CDEMNOTU. – 15. EEIINNST (+ 1). – 16. EINORST (+ 5). – 17. AEOPSTU (+ 1). – 18. DEEEIRS (+ 2).

VERTICALEMENT

19. AEIMQSUU – 20. DEEIIPR. – 21. AALMRSTU. – 22. AEIPRSU (+ 5). – 23. EINRTU (+ 2). – 24. AEEGIRV. – 25. BEIIOPSS. – 26. CDEEII. – 27. DEEILNNY. – 28. EEELMNT. – 29. AADEIPRT (+ 5). – 30. EEGINOPS (+ 2). – 31. ACEEIIRS (+ 1). – 32. ACEEIPR (+ 3). – 33. EESSTTUV. – 34. AAEIMRR (+ 4). – 35. ACEILORS (+ 4). – 36. AEILORS (+ 4). – 37. EIIMNS (+ 1). – 38. AEENRRTV (+ 1). – 39. EEEIRTT.

SOLUTION DU Nº 778

1. CHEVALET. – 2. PHOCEEN. – 3. OISELAS. – 4. LOUTRIER. – 5. PRIEURE. – 6. STIPITEE, portée par une tige (PIETISTE). – 7. RENTEES (ENTREES). – 8. TONSURE (ENTOURS...). – 9. *STRETTE*.. – 10. *LEASINGS* (LIGNASSE SIGNALES). – 11. EGEENNE. – 12. OURDISSE (SOUDIERS). – 13. ELASTINE (ALENTIES ENLIATES LESAIENT. – 14. CERVIER (RECRIVE). – 15. DALLAGE. – 16. HISSIONS. – 17. AEREES. – 18. TIREURS. (STRIURE TRIEURS). – 19. INENTAME (ANEMIENT MENAIENT). – 20. REALESEE. – 21. COMPRIS. – 22. DESDITES.– 23. HIERENT (RHETIEN). – 24. RETABLIR. – 25. EGOSILLE. – 26. ALOUETTE. – 27. LAUREATE. – 28. ENONCEES. – 29. RISSOLER. – 30. PIETINE (INEPTIE). – 31. DEVIENNE. – 32. HERISSA (HERSAIS HISSERA). – 33. ISSUES (SUISSE). – 34. USASSES (SUASSES). – 35. COLIBRI. – 36. SURIKATE. – 37. ETRENNE. – 38. DENOMME. – 39. NEPETES, plante à odeur forte. – 40. FAUSSEES.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 428

VIEUX MOTS TARD QUE JAMAIS

Si vous avez rejoué la partie publiée dans notre dernière chronique, il ne vous a pas échappé que le tout récent championnat francophone s'est gagné, ou plutôt s'est perdu, dès le début de la première manche. En effet, ne pas rallonger *CULERONS* en *ÉCULERONS*, puis, au coup suivant, TASSIEZ en OTASSIEZ, vous reléguait en queue de peloton. En attendant que l'ODS 2 (Larousse, 170 F) n'entre en vigueur en janvier 1994, nous vous invitons à retrouver vous-même les rajouts d'une lettre dont vous a naguère gratifier l'ODS 1. Exemple : LU se prolonge en ÉLU et ______ ? Réponse : ALU (solutions en fin d'article).

Rajouts initiaux

1. RÉTINE se prolonge en CRÉTINE et ______. – 2. RAYÈRE → FRAYÈRE et ______. – 3. LETTE → BLETTE, FLETTE et ______. – 4. CRÈMENT → ÉCRÈMENT et ______. – 5. ATTABLÉ → ______. – 6. ACTÉE, plante malodorante → CACTÉE, LACTÉE et ______. – 7. ORMIER, mollusque marin → CORMIER et ______. – 8. ÉTAIS → FÉTAIS, JETAIS, PÉTAIS, TÉTAIS et ______. – 9. ARPENT → ______. – 10. ASSETTE, marteau, → CASSETTE, MASSETTE, TASSETTE, pièce d'armure, → ______ et ______. – 11. GÉNAIS → ______. – 12. MATRICE → ______. – 13. ADO → FADO et ______. – 14. ARDILLON, pointe d'une boucle de ceinture → TARDILLON, dernier-né tardif et ______. – 15. CULÉE → ÉCULÉE et ______. – 16. APICOLE → ______. – 17. RADINE → ______. – 18. SCAROLE → ______. – 19. LUXER → ______. – 20. URINE → PURINE, SURINE et ______.

Solution des rajouts.

1. ARÉTINE, d'Arezzo (Italie). – 2. CRAYÈRE, carrière de craie. – 3. ILETTE, petite île. – 4. ACREMENT. – 5. BATTABLE. – 6. JACTÉE. – 7. FORMIER, ouvrier fabriquant des formes de chaussure. – 8. RÉTAIS, de Ré. – 9. HARPENT, prennent des poissons avec des lignes à plusieurs hameçons. – 10. BASSETTE, ancien jeu de cartes, et PASSETTE. – 11. AGENAIS. – 12. AMATRICE. – 13. SADO. – 14. DARDILLON, petit dard. – 15. OCULÉE, ayant des tâches en forme d'œil. – 16. RAPICOLE, ravigote (helv.). – 17. GRADINE, ciseau de tailleur de pierre. – 18. ESCAROLE, chicorée. – 19. FLUXER, diluer. – 20. MURINÉ, mammifère, type rat.

Michel Charlemagne

Championnat de Belgique
4ᵉ manche. Ciney, 9 mai 1993

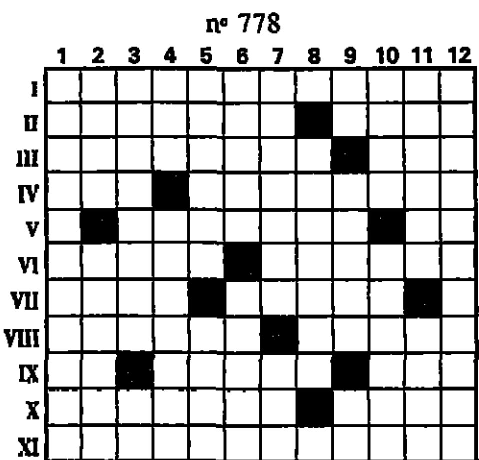
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EESIVRE			
2	OOAUCDW	REVISEE	H 2	78
3	OOACD+AD	WUS	6F	32
4	OADAD+ET	OC	G 2	16
5	ODAD+OR?	ETA	I 2	18
6	EELLFYI	E(L)DORADO	8H	80
7	ELLFI+MO	DEY	J 8	33
8	O+AAHPR?	FAMILLE	M 7	34
9	DEEFGIS	PHARAO(N)	1I	92
10	NHMAIES	DEFIGES	1A	94
11	MI+USTEG	HANSE	14J	44
12	IOPLIUK	MUGITES	15E	84
13	OPLIU+ET	KID	N 6	38
14	BNUSEEM	TOUPILLE (a)	12H	74
15	BUE+AZIJ	MENSE	O11	27
16	AIJ+ELUN	ZEBU	7C	36
17	JU+QANBR	FLANIEZ	C 1	38
18	JNBR+ATN	VAQUA	4H	30
19	NTN+TERX	ABJURA	K 1	30
20	NNTR+ROS	TEX (b)	G11	33
21	TR+ILCUN	SONNER	D 3	24
22	TRUN+TVA	CIL	M 3	26
23	RUNV	OTAT	N 1	29
		VU	F10	15
				1 005

(a) Entaille le bois, (b) faisant ÉTOUPILLE, munit d'un détonateur.
1. Ch. Pierre et Ph. Ruche, 1 005 ; 3. Ph. Delbrouck et J. Le Maire, 1 001.
1. Ch. Pierre, 2. Ph. Ruche, 3. L. Fery, 4. J. Le Maire, 5. J. Dives, 6. E. Veasin, 7. Ph. Loncke, 8. Ph. Delbrouck, 9. J.-P. Turpin, 10. J.-P. Mellebaut et A. Tricnaux.

Mots croisés

nº 778



HORIZONTALEMENT

I. Ange de la mort pour Cocteau. – II. Comique. Partisan de force et parfois de gré. – III. Bon pour le renvoi ou la promotion. Ville inversée. – IV. Elle bouillonne. Décoratives. – V. Elle bouillonne. Note. – VI. Note écrite, entre autres. Héros de cape et d'épée. – VII. On ne l'a pas acceptée. Se font leur place au soleil des... banlieues. – VIII. Pour une bonne tenue de route. Ne réclame plus rien. – IX. Pronom. A perdu sa force première. Train. – X. Vous aide à tenir et *vous tient bien. Va vous porter au* loin. – XI. Portent sur les nerfs.

VERTICALEMENT

1. Manipulée. – 2. Saint. Vain. – 3. Bien abîmés. Possessif. – 4. Leste. S'éliminent, heureusement. – 5. Pour le vase. Du bas, pour bien mettre en place. – 6. Pour l'ornement. Pour la BD. – 7. Manifeste. De bonne fréquentation. – 8. Soutenu. – 9. Se tient droit. Ne sort pas de sa cachette. Dans le temps. – 10. Frère de Caïn. Apprécié s'il est agile. – 11. Il ne vous ratera pas. Rivière. – 12. Synthétiques.

SOLUTION DU Nº 777

Horizontalement

I. Frankenstein. – II. Levain. Parle. – III. Adour. Aigrit. – IV. Goût. Agrée. – V. Ereintai. SSO. – VI. Le. Quarté. Ay. – VII. Fuel. Ulule. – VIII. Amie. Apeurer. – IX. Nil. Inaltéré. – X. Trou. Til. Son. – XI. Sousvêtement.

Verticalement

1. Flagellants. – 2. Redore. Miro. – 3. Avoué. Filou. – 4. Nautique. Us. – 5. Kir. Nue. – 6. En. Atalante. – 7. Agar. Paît. – 8. Spirituelle. – 9. Tage. Elut. – 10. Erres. Urèse. – 11. Ili. Saleron. – 12. Nettoyèrent.

François Dorlet

Echecs

nº 1551

TOURNOI INTERZONAL

Bienne, 1993.
Blancs : Ki. Geoergiev.
Noirs : Rogers.
Gambit Benkõ.

1. d4	Cf6	15. Txa8	Fxa8
2. ç4	ç5	16. 0-0	Cd7
3. d5	b5	17. b3	Cé-f6
4. çxb5	a6	18. Fb2	é5!
5. é3 (a)	g6! (b)	19. Ca4	Db8!! (l)
6. Cç3 (ç)	Fg7	20. Dç2 (m)	Cé4
7. a4	0-0	21. Cd2	Cxd2
8. Ta3 (d)	Fb7	22. Dxd2	d4!
9. Cf3 (é)	é6! (f)	23. éxd4	éxd4! (m)
10. dxé6	fxé6	24. Fa3 (n)	Fé5!
11. Dd6! (g)	Dç8 (h)	25. Cxç5 (o)	Fxh2+ (p)
12. Fé2	axb5	26. Rh1	Fxg2+!! (q)
13. axb5 (i)	Cé8	27. abandon (r)	
14. Dd2 (j)	d5!		

NOTES

a) L'acceptation du gambit 5. bxa6 laisse aux Noirs de bonnes perspectives d'égalisation après 5..., g6 ! ; 6. g3, Fxa6 ; 7. Cf3, Fg7 ; 8. g3, d6 ; 9. Fg2, Cb-d7 ; 10. 0-0, 0-0 mais il semble que l'idée de Nikolic 11. Ff4 ! soit forte ; par exemple, 11.., Db6 ; 12. Tb1, Db7 ; 13. Té1 !, Fç4 ; 14. b3, Fxd5 ; 15. Cxd5, Dxd5 (si 15..., Cxd5 ? ; 16. Cé5 !) ; 16. Cd2, Dh5 ; 17. Fxa8, Txa8 ; 18. a4, é5 ; 19. Fé3, d5 ; 20. f3, Té8 ; 21. Ff2 avec avantage aux Blancs (Lalitch-Wilder, Saint-John, 1988). D'autres lignes de jeu sont toujours à considérer comme 5. é3 ; 5. f3 et 5. Cç3.

b) Plusieurs possibilités s'offrent aux Noirs : 5..., axb5 ; 5..., g6 ; 5..., Fb7 et 5.., é6.

ç) La variante 6. Cf3, axb5 ; 7. Fxb5, Da5+ ; 8. Cç3, Cé4 ; 9. Fxd2, Cxç3 ; 10. Fxç3, Dxb5 ; 11. Fxh8, f6 est probablement favorable aux Noirs.

d) Ou 8. Fd2 ; 8. Fç4 ; 8. é4 ; 8. Cf3 et, comme dans la partie, 8. Ta3.

é) 9. Ch3 mérite de l'attention ; 9..., *é6 ; 10. Cf4, Fh6 si 10..., g5 ; 11. Ch5,* Cxh5 ; 12. Dxh5, éxd5 ; 13. h4, h6 ; 14. é4! avec avantage aux Blancs.

f) Essayant d'ouvrir le centre afin d'augmenter ses perspectives sur l'aile. R. 9..., axb5 ; 10. Fxb5, é6 ; 11. dxé6, fxé6 ; 12. Dd6 !, Cé4 ; 13. Cxé4, Fxé4 ; 14. 0-0 ! (et non 14. Dxç5 à cause de 14..., Txf3 !), Tf5 (après 14..., Fxf3 ; 15. gxf3, Txf3 ; 16. Rg2 ! la paire de F domine l'échiquier) ; 15. Td1, Df6 ; 16. Cd2, Fç2 (si 16..., Txd5 ? ; 17. Cxé4 avec gain) ; 17. Tf1, Dd8 ; 18. Dg3 et les Blancs ont toujours un bon pion de plus.

g) Retardant l'avance d7-d5 et menaçant le pion ç5.

h) 11..., Da5 est intéressant : 12. Fd2, Db4 ; 13. Cd1, Dg4 ; 14. Dg3, Df5 ; 15. Dg5, Cé4 mais aussi 11..., Cé4 ; 11..., Té8.

i) Ou 13. Fxb5, Cé8 ; 14. Dg3. En reprenant avec le pion a4, les Blancs gênent considérablement le développement du Cb8 au prix d'un pion doublé sur la colonne b.

j) Et non 14. Dg3 ?, Txa3 ; 15. bxa3, Fxç3+.

k) Si 19..., é4 ; 20. Cé5 ! et si 19..., Té8 ; 20. Tç1. Les pions centraux des Noirs sont puissants mais doivent être défendus précisément.

l) 20. Da5 est à considérer.

m) Si 23..., çxd4 ; 24. f4 ! A noter le rôle peu actif des pièces blanches. Les Noirs possèdent le centre (d5-é5 et é4) et peuvent entreprendre d'attaquer le R blanc.

n) Mais le pion ç5 est en difficulté.

o) Renonçant à la défense 25. h3, Fh2 + ; 26. Rh1, Ff4 ; 27. Dç2, Dé5 en raison des menaces dangereuses sur le R blanc, les Blancs omettent le coup intermédiaire qui évitait le pire, 25. Fç4 + !.

p) Dans cette position, les Noirs gagnent brillamment.

q) Un sacrifice que les Blancs n'avaient sans doute pas vu.

r) En effet, après 27. Rxg2 (forcé). Txf2+ ! Les Blancs sont mat. Si 28. Rxf2, Dg3 mat ; si 28. Txf2, Dg3 + ; 29. Rh1 ou f1, Dg1 mat ; si 28. Rh1, Db7+ ; 29. Ff3, Dxf3 mat. Le travail de la Db8 est remarquable.

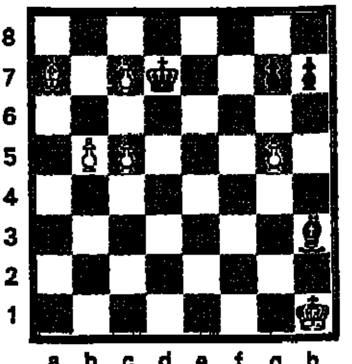
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1550
N. RYABININE (1988)

(Blancs : Rç2, Tf2, Pd6, f6. Noirs : Rh7, Th3, Pa4, b4, ç6, f7, g6.)

Après 1. Td2 ?, a3 ; 2. Td1, b3+ ; 3. Rb1, Th2 ; 4. d7, Tb2+ les Noirs annulent par échec perpétuel.

1. d7, b3+ ; 2. Rd2, b2 ; 3. Tf1, Th2+ ; 4. Rç3, Th3+ ; 5. Rç4, Th4+ ; 6. Rç5, Th5+ ; 7. Rxç6, Th3 ; 8. d8=D, Tç3+ ; 9. Rb6 !, Tç1 ; 10. Dd3 !, a3 ; 11. Td1, Rg8 ; 12. Tg1 !!, Txg1 ; 13. Dd8+, Rh7 ; 14. Df8, b1=D+ ; 15. Ra7 ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1551
H. KALLSTROM (1968)



Blancs (6) : Rh1, Fa7, Pb5, ç5, ç7, g5.

Noirs (4) : Rd7, Fh3, Pg7, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le sort de l'écologiste Eric Pététin

La grâce, une prérogative présidentielle

La grâce présidentielle a été accordée vendredi 20 août à l'écologiste Eric Pététin, chef de file des opposants au tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques), incarcéré depuis le 1er juin à Neuvic (Dordogne). M. Pététin, condamné tout d'abord à un mois d'emprisonnement pour « dégradation volontaire de propriété de l'État », avait vu son incarcération prolongée de quatorze mois par la cour d'appel de Pau, qui avait révoqué ses sursis le 29 juin. Le décret de grâce, signé par le président de la République, a infirmé cette décision.

Hérité de la monarchie absolue, le « droit de faire grâce » est une prérogative régalienne du président de la République. Abrogé sous la Révolution, il a été rétabli en 1802 par le consul Bonaparte et reconduit depuis lors dans tous les régimes successifs. Il figure à l'article 17 de la Constitution de 1958.

La grâce consiste à dispenser partiellement ou intégralement d'une peine, pour toute infraction – contravention, délit ou crime – ou à la commuer en une sanction moins sévère. Elle laisse subsister la condamnation au casier judiciaire et ne doit donc pas être confondue avec l'amnistie. La décision de la grâce revient exclusivement au chef de l'Etat, qui peut accorder des grâces individuelles ou des grâces collectives.

Les demandes de recours individuelles sont recueillies et instruites par la chancellerie. Des magistrats du bureau des grâces procèdent à une première sélection, avant de commencer une instruction. Les rejets ne sont pas définitifs. Les magistrats enquêtent, peuvent recueillir l'avis du parquet, de l'administration pénitentiaire, de médecins, etc., pour constituer un dossier.

40 000 requêtes par an

Ce dossier accompagné d'un avis, positif ou négatif, est ensuite transmis à l'Elysée, et donne lieu à un projet de décret. Le président peut alors souverainement signer ou non ce décret, contresigné par le premier ministre et le garde des sceaux. Dès la signature, la grâce est effective.

Lors de la récente réforme de la Constitution (*le Monde* du 20 juillet), la consultation pour avis du Conseil supérieur de la magistrature a été supprimée. Cette consultation, qui n'était obligatoire qu'en cas de condamnation à la peine de mort, était tombée en désuétude après la suppression de celle-ci en 1981. Chaque année, quelque quarante mille requêtes parviennent à la chancellerie. Moins de 1 % aboutissent (380 en moyenne entre 1990 et 1992), dans un souci de *« respect des décisions de justice »*.

Le délai moyen est de trois mois, mais la procédure peut être beaucoup plus rapide (vingt-quatre heures), lorsque des raisons médicales sont invoquées. Les critères d'attribution tiennent compte des conséquences dommageables de la peine (pour les enfants d'une femme condamnée par exemple), de gages exceptionnels de réinsertion (prostituées, détenus ayant acquis des qualifications professionnelles) ou de l'état de santé.

Les grâces collectives, traditionnellement accordées le 14 juillet, constituent un moyen de désencombrer les prisons. Elles ne touchent que certaines catégories de détenus, selon des critères d'admission généraux. Cette année, 4 000 détenus ont bénéficié de remises de peine, plafonnées à quatre mois. Avant 1988, les grâces libéraient du jour au lendemain des milliers de détenus, qui, bien souvent, réintégraient les prisons pour récidive. Depuis lors, ces libérations anticipées, qui ne concernent que les peines de courte durée, sont réparties sur plusieurs mois, pour ne pas compromettre des projets de réinsertion.

H. M.

Un rapport sur le coût de la sécurité au cours des années 80

Les Français dépensent de plus en plus d'argent pour se protéger de la délinquance

Pour prévenir et réprimer la délinquance, les Français dépensent de plus en plus. Les particuliers et les entreprises mettent encore plus d'argent que l'Etat et les collectivités locales : 47 milliards de francs par an, auxquels s'ajoutent les 41 milliards d'argent public. C'est ce que révèle une étude d'un organisme rattaché au CNRS consacrée aux dépenses de sécurité en France de 1981 à 1991.

En dix ans, l'ensemble des dépenses de sécurité a augmenté, en France, de plus de 40 % (en francs constants 1991), passant de 62 milliards à 88 milliards de francs. Et cette évolution, particulièrement rapide depuis 1987, s'est faite au bénéfice du secteur marchand, soulignent les deux sociologues Thierry Godefroy et Bernard Laffargue, auteurs d'une étude du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), organisme rattaché au CNRS, qui analyse les « Coûts du crime » sur la période 1981-1991 (1).

En 1991, en effet, les pouvoirs publics (Etat et collectivités locales) ont dépensé 41 milliards de francs pour protéger et réprimer, tandis que les dépenses dites « privées » atteignaient, la même année, 47 milliards. Soit, depuis 1981, des hausses respectives de 25 % et 63 %. *« La remise en cause de la légitimité de l'action de l'Etat central, de son efficacité, liée à la montée en puissance des collectivités locales, ont modifié le paysage de la gestion du risque-délinquance,* écrivent Thierry Godefroy et Bernard Laffargue. *Si l'Etat conserve le monopole de la répression, il partage ses compétences de prévention à la fois avec les collectivités locales, du fait de la décentralisation, et avec les entreprises privées qui proposent des moyens et des services de protection. »*

Du côté des pouvoirs publics, la tendance lourde de la dernière décennie est l'accroissement des dépenses liées à la répression, imputables en premier lieu, selon le CESDIP, au programme « 13 000 » de constructions de nouvelles prisons mis en place à la fin des années 80. Entre 1987 et 1989, expliquent les deux sociologues, les dépenses en matière pénitentiaire ont augmenté de 57 % avant de se stabiliser en 1990 puis de baisser en 1991.

L'ensemble des dépenses publiques de police (gendarmerie, police nationale et police municipale) ont représenté en 1991 près de 20 milliards de francs dont 62 % pour la seule police nationale. Avec, sur la dernière période (1988-1991), une augmentation de 14 % des dépenses, deux fois plus importantes en matière de répression (+ 19 %) que de prévention (+ 8,4 %). En particulier, la gendarmerie a très nettement redistribué ses dépenses (6,1 milliards de francs en 1991) entre ces deux postes. Dans la période 1988-1991, les dépenses de gendarmerie pour la répression ont augmenté de plus de 35 %, contre à peine 8 % pour la prévention.

Enfin, l'ensemble des dépenses à la charge du ministère de la justice pour la sécurité peut être estimé à 10,1 milliards de francs pour 1991. Ce sont – pour la quasi-totalité (94 %) – des dépenses liées à la répression, le fait saillant dans l'évolution du budget de la justice depuis 1987 étant le programme de constructions de nouvelles prisons. Les dépenses en matière de protection judiciaire des mineurs, pour laquelle, selon les auteurs, il est malaisé de séparer nettement ce qui relève de la répression de la délinquance et de la prévention, ont atteint, en 1991, 1 milliard de francs, soit une augmentation de 23 % entre 1988 et 1991, due principalement au développement du secteur associatif qui assure environ les deux tiers des prises en charge judiciaires des mineurs.

Le bond spectaculaire des dépenses privées

Mais c'est surtout l'essor spectaculaire des dépenses privées liées à la sécurité (+ 60 %), achats de systèmes de protection, de surveillance ou d'assurance, qui marque la décennie. Le chiffre d'affaires des entreprises de surveillance (gardiennage et transports de fonds) estimé à 2,4 milliards de francs en 1984 atteignait 7 à 8 milliards en 1990; les dépenses pour les systèmes de protection (blindage de portes, surveillance électronique ou informatique) atteignait 4,3 milliards en 1987, 6,4 milliards en 1989, 7,5 milliards en 1991. Quant aux dépenses d'assurance contre le vol, elles ont augmenté de 133 % sur l'ensemble de la période 1981-1991.

Sur 100 francs dépensés en matière de sécurité publique et privée, résume la CESDIP, 47 francs vont aux compagnies d'assurances et aux entreprises proposant des systèmes de protection et de surveillance, tandis que 24 francs sont consacrés aux diverses actions de prévention policière ou sociale et cinq francs à la rémunération d'avocats.

Ch. G

(1) « Les Coûts du crime en France. Les dépenses de sécurité », par Thierry Godefroy et Bernard Laffargue. *Etudes et données pénales*, n° 66, 1993.

ESPACE

Les débris d'un lanceur Europa retrouvés en Australie

La fusée et les aborigènes

Pour les Bushmen du Kalahari mis en scène dans le film *les Dieux sont tombés sur la tête*, le messager du ciel était une bouteille de Coca-Cola. A la fin des années 60, les aborigènes australiens, eux, regardaient tomber les fusées. Les « dieux » qui les leur envoyaient étaient les techniciens de l'organisation européenne Eldo, installés à la base spatiale australienne de Woomera.

Les lanceurs Europa, heureusement, ne sont tombés sur la tête de personne. Mais, au hasard d'une mission de photogrammétrie aérienne, l'épave de l'un d'entre eux a été retrouvée à la limite sud-est du désert de Simpson, en Australie méridionale. Cet engin de 32 mètres et 104 tonnes transportait un satellite factice, et avait disparu des écrans radar deux minutes après son lancement, en 1966, précisent les autorités australiennes.

D'après ces informations, il s'agit probablement des restes de l'essai F-6/1. Europa, alors en cours de mise au point, était composé du premier étage britannique Blue Streak et du deuxième étage français Coralie, complétés par des maquettes du troisième étage allemand Astris et d'un satellite. Si elle n'était donc pas prévue pour satelliser quoi que ce soit, la fusée était cependant retombée un peu tôt : l'étage français ne s'était pas allumé. Pas plus d'ailleurs que lors du second essai du même type F-6/2 mené l'année suivante.

Coralie fonctionna correctement lors des trois premiers essais (F-8 et F-9) du lanceur complet, en novembre 1968 et juillet 1969. Mais c'est alors l'étage Astris qui refusa de remplir son office. Au total, sur neuf tirs effectués à Woomera, seuls les cinq premiers furent des succès. Mais il ne s'agissait que d'essais du premier étage Blue Streak seul. Enfin, lors du dernier tir, mené cette fois depuis la base guyanaise de Kourou, en novembre 1971, la fusée explosa en vol deux minutes trente après sa mise à feu.

C'en était trop. Le programme Europa fut officiellement abandonné en avril 1973. Cette aventure coûta à l'Europe quelque 3,5 milliards de francs, qui ne furent cependant pas dépensés en vain. En juillet 1973, les ministres décidaient de lancer le programme Ariane, avec le succès que l'on sait...

J.-P. D.

La subornation de témoin dans l'affaire du match Valenciennes-OM

Le parquet dénonce les « manœuvres destinées à entraver » l'enquête menée par le juge Beffy

La controverse ouverte par les avocats de Jacques Mellick et de Bernard Tapie, qui contestent les méthodes utilisées par les enquêteurs dans l'« affaire » Valenciennes-OM (*le Monde* du 20 août), n'a pas empêché l'enquête judiciaire de suivre son cours avec l'audition de Corinne Krajewski. Commencée mercredi 18 août dans l'après-midi, la garde à vue de l'assistante parlementaire du député du Pas-de-Calais a été prolongée de vingt-quatre heures. La jeune femme, qui est entendue par des policiers du SRPJ de Lille venus en Martinique pour ce faire où elle passait ses vacances, a conforté la version de MM. Mellick et Tapie.

La collaboratrice du maire-adjoint de Béthune a en effet confirmé, selon son avocat, Me Marcel Manville, avoir participé à la réunion entre les deux députés, le 17 juin entre 14 h 30 et 15 h 30, au siège de Bernard Tapie Finance. Son témoignage contredit ainsi la version présentée par Boro Primorac, l'ex-entraîneur de Valenciennes, qui affirme avoir rencontré, le 17 juin à la même heure, Bernard Tapie.

Réagissant à la polémique engagée par les défenseurs des deux députés, le parquet du tribunal de Valenciennes a justifié les *« investigations d'une certaine ampleur »* mises en œuvre par le juge Bernard Beffy. Dans un communiqué du 19 août, le parquet a ajouté que le magistrat instructeur avait *« eu connaissance de manœuvres destinées à entraver la recherche de la vérité »* au cours des enquêtes sur l'« affaire » Valenciennes-OM.

« Pour condamner ou absoudre, il faut des certitudes et non des approximations, a encore souligné le parquet. *Si le concours des témoins fait défaut, la justice doit déployer des moyens supplémentaires pour rechercher seule la vérité.* (...) *Tous les témoins, sans exception, doivent apporter leur concours loyal à la justice. C'est un devoir civique élémentaire. »*

Sans citer le nom du député du Pas-de-Calais, ce communiqué du parquet rappelle de la sorte que M. Mellick avait dernièrement refusé de témoigner dans l'enquête ouverte pour tentative de subornation de témoin, tant qu'il ne serait pas lui-même mis en examen (*le Monde* du 18 août). Comme une telle mesure ne pouvait pas être décidée en l'état actuel du dossier, les magistrats de Valenciennes avaient estimé que la demande de mise en examen présentée par M. Mellick relevait d'une manœuvre dilatoire et d'une dérobade judicaire.

« Ce qui m'atteint touche un peu le président » *déclare M. Tapie*

Bernard Tapie affirme, dans un entretien au *Figaro* du 19 août, qu'il se trouve *« dans une tourmente dans laquelle beaucoup de personnes trouvent un intérêt »*. *« Ce qui m'atteint touche un peu le président*, ajoute-t-il. *Et beaucoup veulent toucher le président. Ce qui m'atteint arrange, dans la gauche, des gens de l'entourage de Rocard qui ont l'impression que plus je suis mal, mieux il est* (...). *Les tontons flingueurs de la politique tuent d'abord et réfléchissent après. Sur le plan marseillais également, beaucoup seraient contents que ça se finisse très mal pour moi. Ne serait-ce que tous ceux qui ont l'habitude de se présenter contre moi dans les élections et qui, pour l'instant, ont pris l'habitude de les perdre. »*

Bernard Tapie a estimé, sur RMC, que l'importance donnée à cette affaire est *« une forme de vengeance de la part de gens à qui* [il a] *dû ne pas faire plaisir pendant des années »*. Il a ajouté : *« Ils voient d'un mauvais œil le fait que je devienne un partenaire important au MRG, avec des ambitions fortes pour les listes européennes, et je suis évidemment dans la course à la mairie de Marseille, presque à coup sûr. »*

Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, souligne, dans un entretien à l'AFP, que *« le démarrage de l'affaire est bien antérieur au soutien que le président a apporté à Bernard Tapie »*. Le président du MRG considère que, *« s'il n'y a pas complot politique, il y a par contre des gens, à gauche comme à droite, qui peuvent se réjouir de cette situation »*.

Dans *le Journal radical*, organe du MRG, daté juillet-août, M. Hory écrit qu'il a *« choisi d'exprimer le soutien personnel et politique des radicaux à Bernard Tapie, qui est manifestement visé dans cette affaire »*. M. Hory affirme qu'il a *« la certitude que Bernard Tapie surmontera cette crise comme il en a surmonté d'autres »* et qu'*« alors il profitera – et les radicaux avec lui – d'une « plus- value » dans l'opinion, qu'on cherche à berner »*.

Toutefois, le lancement du « tour de France » du MRG, prévu pour septembre, dont M. Tapie doit être le principal animateur, a été retardé au mois d'octobre.

TAUROMACHIE

De l'élevage aux arènes

Le rituel de l'embarquement du taureau

Dax, Béziers, Arles, Bayonne : de nombreuses ferias ont eu lieu à l'occasion du récent week-end de l'Assomption, jusqu'au 16 août. Celle de Bayonne avait réuni quelques-uns des toreros vedettes d'Espagne. L'embarquement des taureaux de combat, de leur élevage jusqu'à leur sortie en piste, obéit à un vrai rituel.

BAYONNE

de notre envoyé spécial

Un sabot qui saute, la moindre luxation, une corne abîmée, c'est un taureau perdu. Pour un rien, dans la prairie ou les corrals, de superbes fauves de 500 kilos se battent à mort. Dix pour cent des élevages se tuent la nuit. Si on leur donnait trois ans de plus, il n'en resterait guère (1). Au *torreon*, à Trujillo (Estrémadure), Felipe Laffita, ancien architecte de Madrid reconverti, vient de perdre, en 1993, trois *novillos* (c'est le nom de ceux qui ont moins de quatre ans) et quatre taureaux (plus de quatre ans).

Un taureau d'arène se négocie, pour les *ganaderias* de catégorie, de 70 000 francs à 150 000 francs pièce. Chaque corrida comporte six « exemplaires » et un ou deux remplaçants. L'embarquement d'une corrida est l'objet d'un soin, d'un silence, d'un respect et d'un amour semblables à ceux que l'on met à transporter une contrebasse ou un piano à queue.

Le *campo charro*, le lieu d'élevage des taureaux de combat, en Andalousie, à Salamanque, à Madrid ou en Navarre, est l'essence même de la campagne. 750 hectares chez Fraile pour une trentaine d'« exemplaires » combattus en place. Un taureau pour cent cinquante têtes de bétail. Le *campo*, avec sa paix, sa solitude et sa magie si particulières, est le dernier lieu d'élevage de luxe.

Pendant quatre ans, on laisse courir les taureaux sous les plus beaux cieux du monde. On les soigne s'ils tombent malades. On les sépare quand ils deviennent l'objet de haine du troupeau. L'un des plus impressionnants produits de Fraile de cette année vient d'être battu en juin et humilié par le reste du groupe. Depuis, il se laisse dépérir. Promis aux places les plus exigeantes, Madrid ou Bilbao, il va traîner sa dépression au *campo* avant d'atterrir dans l'assiette d'un carnivore européen.

Quatre jours avant leur féria de l'Assomption, cinq hommes quittent Bayonne dans une Toyota. Dans le civil, ce sont des quinquagénaires posés. Ils ont des professions, des fonctions, des familles, des amis. Là, ils vont dans le *campo* embarquer trois « corridas » (trois fois six taureaux) qu'ils ont choisies pendant l'hiver : une chez Laffita, l'autre chez Luis Fraile, à Cojos de Robliza (province de Salamanque), la dernière un peu plus loin, chez Javier Sanchez Arjona : 2 000 kilomètres en trente-six heures avec escales minimales et cartographie de l'Espagne par ses monuments, ses drames et son jambon. Seul le milieu taurin sait encore parler du jambon comme des théologiens de la grâce.

Dans la chaleur, le *campo* apparaît comme une délivrance. On quitte d'abord la route, puis le chemin de terre et enfin la *canada* poudreuse, ces anciennes voies de transhumance, pour atteindre le cœur de la campagne.

Au centre, la *finca*, résidence précieuse où tout évoque avec goût les taureaux : photos, gravures, trophées, poignées de porte, le chien nommé Curro, qui porte le fer de l'élevage sur la cuisse... Au loin, dans un silence rayé par les oiseaux et les chiens, les hommes à cheval ramènent au galop le troupeau encadré par les bœufs qui le guident.

Tri et tendresse

On baisse la voix. Un rien peut arriver. Ici, on est en famille, ailleurs on vient de loin, comme prévenu par les cloches ; chez Miura, tout se fait en petit comité, dans un silence terrible. Quand tombe la nuit et que les taureaux brament d'amour ou de mélancolie, le *mayoral* (le responsable de l'élevage que l'on appelle aussi le *« connaisseur »*) soupire : *« Mon grand-père était* mayoral *chez Miura, mon père était* mayoral *chez Miura, je suis* mayoral *de Miura depuis quarante ans. Il y a des soirs où ce n'est pas drôle. »* A la veille de la guerre civile, comme la nuit de la mort du poète Villalon, on raconte que les taureaux mugissaient de façon terrible.

On sépare, on isole. Les hommes se tiennent sans bouger sur les murettes du labyrinthe à ciel ouvert qui permet de trier. En bas, dans un jeu de guichets, d'écrous, de portes qui coulissent doucement et d'autres qui tombent dans un bruit mat, les taureaux, plus ou moins nerveux, s'avancent vers le couloir qui conduit au camion. Personne ne crie. On ne touche ni ne pique les bêtes. On les calme, on parle avec tendresse, à voix basse.

Les responsables tiennent conciliabule. Très stricts, un peu à l'écart, les *veedores* (les voyeurs), expédiés par les toreros à la mode, surveillent. On dit que parfois, ils dictent leur loi. Deux vétérinaires contrôlent l'opération. Stylos à plume or en main, tout un chacun écrit avec componction des numéros, des noms de taureaux, des impressions, des couleurs, des allures, n'importe quoi. Le lexique est infini.

Isolé, le taureau monte vers l'une des huit loges du camion que l'on a rangé là, au millimètre. Avec des précautions d'accoucheur, dans un pays où garer une Fiat 500 peut mobiliser une bonne trentaine de personnes, on l'enferme comme ses cinq congénères. Alors vient avec la nuit, car on roule de nuit, à la fraîche, l'anxiété de l'acheteur qui relaie celle de l'éleveur.

Le samedi 14 août, les *sanchez arjona*, magnifiques de présentation, roux, prompts dans le *campo* à s'empoigner à tout bout de champ, sortent en piste monotones et faibles. C'est parfois ce qui arrive devant les toreros vedettes (Joselito, Enrico Ponce, Juan Mora). Le dimanche 15, les « Fraile », qui poursuivent avec Bayonne leur histoire d'amour vieille de dix ans, sortent, durs, complexes, exigeant de vrais toreros (remarquables Damaso Gonzalez et El Fundi) et peu indulgents avec ceux qui manquent d'expérience.

FRANCIS MARMANDE

(1) Alvaro Domecq y Diez, *Toro bravo*, traduction et présentation de François Zumbiehl, Presses du Languedoc/Max Chaleil éditeur, 165 p., 140 F.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

Médailles

On se console comme on peut. Faute de place sur le podium du 400 m haies aux championnats du monde de Stuttgart, Stéphane Diagana a amélioré sensiblement le record de France de la spécialité, jeudi 19 août à Stuttgart. En passant nettement sous la barre des 48 secondes à vingt-quatre ans, le coureur de Franconville (Val-d'Oise) a ainsi confirmé une progression qui devrait en faire un sérieux candidat au titre olympique en 1996 à Atlanta.

Même perspective pour Marie-José Pérec, qui a soldé ses titres mondial (1991) et olympique (1992) du 400 m pour tenter une OPA sur le 200 m. Une période d'entraînement trop brève et une blessure tardive ont compromis le projet. Compte tenu de son talent naturel, avec un minimum d'assiduité et de volonté elle pourrait, néanmoins, espérer retrouver le chemin de la victoire sur la distance de son choix, 200 ou 400 m, aussi bien que 400 m haies.

L'avenir de Jean Galfione semble moins doré. La fragmentation de l'ex-URSS a eu le même effet qu'un coup de pied dans une fourmilière : la dizaine de perchistes qui étaient barrés par Sergueï Bubka gambadent librement autour des sautoirs, pleins d'ambition. En dessous de 6 m, il n'y aura donc plus guère d'espoir dans les années à venir.

Reste que, en prenant respectivement la quatrième place de leur course et la huitième de son concours, Stéphane Diagana, Marie-José Pérec et Jean Galfione ont fait perdre, jeudi 19 août, à la sélection française aux championnats du monde de Stuttgart trois des quatre ou cinq bonnes chances de médaille qu'elle avait. Rentrera-t-elle bredouille comme il y a dix ans, lors des premiers championnats à Helsinki?

Après les résultats satisfaisants de Rome (deux médailles d'argent et une de bronze) et de Tokyo (une médaille d'or et une d'argent), un score vierge n'est pas à écarter. La faiblesse chronique dans les lancers, le vieillissement des sprinters, le naufrage du demi-fond, les ratés des sauteurs en sont les causes cumulatives. En tout cas, après cinq jours de compétitions, la France ne faisait pas partie des quinze pays qui se sont partagé les vingt-quatre titres d'ores et déjà attribués.

de nos envoyés spéciaux à Stuttgart
ALAIN GIRAUDO et JÉRÔME FENOGLIO

Les résultats du 19 août

Dames

200 m (rm : 21 s 34) : 1. M. Ottey (Jam.), 21 s 98; 2 . G. Torrence (E-U.), 22 s; 3. I. Privalova (Rus.), 22 s 13; 4. M.-J. Pérec (Fra.), 22 s 20.

400 m haies (rm : 52 s 74) : 1. S. Gunnel (G-B.), 52 s 74 (nouveau record du monde, ancien record : 52 s 94); S. Farmer-Patrick (E-U.), 52 s 79; 3. M. Ponomaryeva (Rus.), 53 s 48.

Disque (rm : 76,80 m) : 1. O. Burova (Rus.), 67,40 m; 2. D. Costian (Aus.), 65,36 m; 3. C. Min (Chi.), 65,26 m.

Messieurs

400 m haies (rm : 46 s 78) : 1. K. Young (E-U.), 47 s 18; 2. S. Matete (Zam.), 47 s 60; W. Graham (Jam.), 47 s 62; 4. S. Diagana (Fra.), 47 s 64.

Perche (rm : 6,13 m) : 1. S. Bubka (Ukr.), 6 m; 2. G. Yegorov (Kaz.), 5,90 m; 3. M. Tarasov (Rus.), 5,80 m; ... 8. J. Galfione (Fra.), 5,70 m.

Décathlon (après cinq épreuves) : 1. D. O'Brien (E-U.), 4 598 pts; 2. P. Meier (All.), 4 594 pts; 3. C. Schenk (All.), 4 429 pts; 4. C. Plaziat (Fra.), 4 398 pts; ... 8. A. Blondel (Fra.), 4 120 pts.

(Entre parenthèses, le record du monde de la discipline et la nationalité des concurrents.)

200 mètres dames

Marie-José Pérec, icône ébréchée

Championne du monde 1991 et olympique 1992 du 400 m, la Française Marie-José Pérec n'a pas réussi à s'imposer en 1993 sur une distance de moitié inférieure : elle s'est classée quatrième du 200 m dames sans pouvoir inquiéter la Jamaïcaine Merlene Ottey qui, malheureuse dans le 100 m, a enfin gagné à trente-trois ans une médaille d'or.

Le public du stade Gottlieb-Daimler est formidable. Il acclame les héros des quatrièmes championnats du monde d'athlétisme avec la ferveur des amateurs d'opéra pour Pavarotti. Cela donne la chair de poule, une sensation tout à la fois euphorisante, grisante et émolliente, mélange de gêne et de soulagement, saupoudrée de joie, salée de larmes, poivrée de tachycardie. Merlene Ottey a découvert pour la première fois à Stuttgart, jeudi soir, ce délicieux frisson auquel elle aspirait depuis dix ans. En revanche, Marie-José Pérec, qui avait pu le ressentir à Tokyo, puis à Barcelone, n'a connu ce soir que le picotement de la déception et le fourmillement du désenchantement.

L'une est première, l'autre quatrième au terme d'un 200 m crispant comme un spectacle de karaoké. *«La place de la conne»*, dira Pérec, échouée en bas du podium comme un bateau de pêche sur ce qui fut la mer d'Aral. La place pour le moins qui interdit le tour d'honneur, le drapeau en majesté, la médaille au cou, la conférence de presse, le nom dans le palmarès... Celle qui renvoie aux doutes métaphysiques et aux disputes théologiques. Car on est en athlétisme comme à Byzance. Tout est sujet à querelles, à chinoiseries. En particulier, le devenir des coureurs à pied.

Où vont-ils, une fois passée la ligne du succès, au tournant de l'âge? Le dogme en la matière veut qu'en vieillissant, il faille allonger la distance à couvrir. Le spécialiste de 100 monterait sur 200 et ainsi de suite jusqu'à ce que celui de 10 000 passât sur le marathon. Il y aurait un fondement scientifique à cela : avec l'âge, les qualités requises sur les distances courtes, puissance et résistance, déclinent, alors que celle qui est nécessaire sur les distances longues, l'endurance, peut s'améliorer. On a ainsi vu, sans réelle surprise, le champion du monde 1991 du 200 m, Michael Johnson, gagner cette année le titre du 400 m avec sa foulée de livreur de pizza express. C'était conforme aux tables de la loi.

Toute règle supporte l'exception. Il existe au moins un champion qui, après s'être illustré sur le tour de piste, est devenu roi du 200 m : l'Américain Tommy Smith a été recordman du monde du 400 m en 1967, avant de recevoir la médaille d'or olympique du 200 m à Mexico en 1968. Tenter de prendre l'histoire à rebrousse-poil ne revenait donc pas forcément à tenter le diable. D'autant que Marie-José Pérec, qui n'a pas encore les stigmates du grand âge, avait intégré le 100 et le 200 m à sa préparation du 400 m ces deux dernières années. Si le pari était osé, il n'en restait pas moins jouable.

Encore aurait-il fallu relever le défi dans les meilleures conditions. Et c'est là que le bât a blessé. Après le triomphe de Barcelone, la Guadeloupéenne, Cendrillon du tourbillon médiatique, a repris tardivement l'entraînement, quand le carrosse de la condition physique n'est plus qu'une vieille citrouille. Trop tard donc pour évacuer complètement le doute qui résiste comme la gueule de bois à l'aspirine. Trop tard pour éviter les risques de blessures.

Le fleuve d'une vie jamais tranquille

C'est d'ailleurs ce qui lui arrive au meeting de Nice début juillet. Pendant une semaine, on se demande s'il ne faudra pas l'opérer ou si elle ne devra pas déclarer forfait aux championnats du monde. Elle récupérera avec une rapidité stupéfiante, mais elle perdra pendant ce repos forcé un peu de sa pointe de vitesse.

La voilà donc, jeudi soir, sortant du virage à la hauteur de Merlene Ottey, en passe de réussir l'exploit qu'on attendait d'elle sans vraiment y avoir cru. L'amplitude de sa foulée lui assure un avantage théorique sur la Jamaïcaine cambrée au point de donner l'impression de courir en *livrée de valet Louis XV. Pourtant,* la Française s'avère bel et bien incapable d'accélérer dans les derniers trente mètres, finissant pour ainsi dire en roue libre, ou plutôt, sur la jante. Au bord des pistes, on dirait qu'elle a crevé une basket.

L'explication paraîtra un peu courte à certains spécialistes. Pour eux, Marie-José Pérec n'a pas été battue sur sa valeur mais parce qu'elle avait un mauvais couloir, le sept, celui où il faut prendre le virage avec une seule adversaire en point de mire, sans réelle indication sur la vitesse des six autres concurrentes qui déboulent derrière. Or ce couloir lui a été attribué sur la base du temps – médiocre – réalisé en demi-finale. Une contre-performance liée au fait que, dans les blocs, elle a légèrement basculé le bassin en arrière pour éviter un faux départ. Manque de métier, de vice. Sans cela...

Sans cela, en défilant sur son praticable de Tartan, elle nous aurait sûrement encore émerveillés, époustouflés, bluffés, stupéfiés. A la mode de Tokyo ou de Barcelone. On l'aurait béatifiée, madone du sprint, icône du stade. On aurait redescendu le long fleuve de sa vie jamais tranquille. On se serait souvenu de «Canne à sucre», la longue adolescente toute en jambes et en genoux. On aurait parlé de la muse de Paco Rabanne. On aurait oublié les pannes d'agenda, les fuites de cœur, les effractions de sentiments. On n'aurait pas regretté qu'elle ait abandonné le 400 m. On n'aurait pas remarqué que la gagnante sur cette distance à Stuttgart a mis une seconde de plus qu'elle à Barcelone. On aurait eu une championne. Aucune avant n'aurait été aussi belle. Elle aurait été la fée Clochette de ces championnats. Il y aurait eu de la poudre magique sur le papier journal. Il n'y aura que de l'encre. Noire, couleur du deuil chez les humbles.

A. G.

Saut à la perche

Sergueï Bubka une colère de star

L'Ukrainien Sergueï Bubka a remporté son quatrième titre consécutif de champion du monde du saut à la perche, avec un saut à 6 mètres. Le Français Jean Galfione s'est classé huitième, en franchissant 5,70 mètres.

Sur la piste d'élan du sautoir à la perche, Sergueï Bubka tape du pied. Il plante ses yeux clairs dans ceux des officiels, prend le public et les concurrents qu'il vient de laminer à témoin. Il y a quelques instants, l'Ukrainien se préparait à franchir une barre à 6,14 mètres un centimètre au-dessus de son record du monde. Il soupesait sa perche, rassemblait patiemment tous ces petits gestes qui forment le puzzle de sa concentration, lorsqu'un drapeau rouge s'est interposé entre le sautoir et lui. Le temps réglementaire de deux minutes par saut est dépassé. La tentative qui n'a même pas été ébauchée est comptabilisée comme un essai raté. Et Sergueï Bubka entame sa sarabande d'athlète mortifié par l'injustice de juges mal embouchés.

L'énergie dilapidée en palabres

Le perchiste a pris depuis trop longtemps l'habitude de s'asseoir sur les délais pour ne pas s'offusquer qu'on lui résiste. Il sait jouer de sa carrure de vedette internationale pour bousculer le zèle des juges trop pointilleux. Mais, ce jeudi soir, il ne s'agit pas seulement d'un caprice de champion privé de record, comme un enfant de dessert. D'abord parce que les officiels de Stuttgart ont tout faux. Entre gentlemen perchistes, l'usage veut que le dernier en lice, seul face au record du monde, dispose de quatre minutes supplémentaires pour se préparer à l'exploit.

Les Iegorov, Trandenkov, Tarassov, rejetons d'une URSS éclatée, qui squattent le podium de ces championnats du monde sous le maillot des nouvelles Républiques, tentent d'ailleurs d'intercéder en faveur du père tutélaire de leur discipline. Ils obtiennent une demi-mesure : Sergueï Bubka bénéficiera de trois essais, emprisonnés dans le carcan de deux minutes. Mais le mal est fait. L'Ukrainien a dilapidé son énergie en palabres. Il s'acquitte de ses trois tentatives comme d'une corvée, échoue, et quitte le sautoir en jetant des regards assassins aux juges.

Non, décidément, ce rab de temps n'était pas un caprice. Il lui aurait sans doute permis de franchir cette barre à 6,14 mètres que l'Ukrainien a juste effleurée au bout d'un troisième essai je-m'en-foutiste. Et ce record aurait étouffé un remords. Une rumeur qui court les stades, qui insinue que le Bubka des grandes compétitions a souvent été à la remorque du Bubka des meetings.

Aux championnats du monde de Tokyo en 1991, l'Ukrainien s'était contenté d'un service minimum de son talent, en franchissant 5,95 mètres, 15 cm sous son record de l'époque. Les mauvaises langues avaient alors susurré que sa blessure-alibi avait été avivée par l'absence de dollars sur le sautoir. Elles avaient relevé que Sergueï Bubka n'a jamais repoussé ses limites dans les compétitions – championnats ou jeux Olympiques – où la performance est gratuite. Pire, il y a connu sa seule humiliation. Le perchiste porte encore la cicatrice du zéro pointé des Jeux de Barcelone, de cette mise à la porte d'un concours dont il pensait posséder les clés.

Quatre titres d'affilée

Jeudi, tout à sa rage d'avoir été spolié d'une revanche totale – *«Il suffit de voir comment je suis passé à 6 mètres pour comprendre que les juges m'ont volé le record»*, clame-t-il, – Sergueï Bubka ne songe même pas à se glorifier d'une performance inédite. Quatre titres de champion du monde d'affilée, quatre jalons posés au long d'une dictature de dix années. Qui peut en dire autant? Pas même Carl Lewis, l'autre mastodonte des années 80, assis à ses côtés au sommet de l'athlétisme mondial, qui a dû ravaler à Stuttgart ses espoirs d'un quatrième triomphe consécutif sur 100 mètres.

King Carl, qui venait prendre le pouvoir dans le sprint aux championnats du monde d'Helsinki, en 1983, quand un perchiste soviétique inconnu avait ridiculisé les maîtres français de la discipline en leur chipant la médaille d'or. Son style approximatif, son allure mal dégrossie, avaient alors fait ricaner. Seul Jean-Claude Perrin, le mentor de l'équipe de France, avait prévenu : *«Attention, ce type va tuer la perche. Il va falloir se remuer.»*

Il était trop tard. En 1984, Sergueï Bubka s'appropriait le record du monde. L'année suivante, à Paris, il franchissait 6 mètres, quand ses rivaux tiraient la langue, dix centimètres en dessous de cette barre. L'homme de Donetsk avait posé son couvercle sur la discipline, et empêchait les concours de bouillonner hors de sa présence. Il avait surtout déposé le brevet de son invention : le record du monde en pièces détachées. Bubka avait appris à tronçonner ce saut à 6,30 mètres dont il se sait capable, pour vendre les morceaux au plus offrant – tarif minimum : plus de 400 000 francs.

Au bilan des dix années de pouvoir, c'est sans doute cet appât du gain trop ouvertement revendiqué, cette absence de concurrence, qui lui coûtent la popularité de Carl Lewis, pourtant *bussinesman* acharné. Le sprinter a su se graver une fresque où les exploits sont mis en relief. Le perchiste s'est écrit un feuilleton, aux épisodes calibrés. Carl Lewis souffre aujourd'hui, face à des adversaires qui ont secoué son joug. Sergueï Bubka reste seul, en haut de ses 6 mètres et de sa perfection. A Stuttgart, l'Américain a su émouvoir en se faisant expulser du podium du 100 mètres. Alors que Bubka n'a réussi qu'à se mettre en colère, de dépit de ne pas avoir assez bien gagné.

J. Fe.

400 mètres haies féminin

Le record des contraires

***La Britannique Sally Gunnel*, championne olympique en titre, est devenue championne du monde du 400 mètres haies en battant le record du monde de la spécialité, avec un temps de 52 s 74, record également amélioré par l'Américaine Sandra Farmer-Patrick, arrivée deuxième. Le précédent record appartenait depuis 1986 à la Russe Mariana Stepanyeva, en 52 s 94.**

Ça cliquette sur le tartan du stade *Gottlieb-Daimler. Sandra Farmer-Patrick*, ses boucles d'oreille, ses bagues, ses longs ongles de nacre, sa coiffure qui mêle astucieusement chignon, choucroute et queue de cheval, viennent de s'effondrer sur la piste. L'athlète américaine, allure d'héroïne de soap opera, sanglote, allongée sur le sol, sans se soucier des dégâts que cela pourrait occasionner à son maquillage. Le tout dernier épisode de son 400 mètres haies n'a pas accouché d'un happy end. Sandra Farmer-Patrick vient de pulvériser le record du monde de sa spécialité. Mais elle n'a pas gagné.

Une jeune femme aussi peu apprêtée qu'elle est sophistiquée l'a accompagnée pendant toute la course pour la devancer de justesse sur la ligne. Et l'Américaine, au chagrin si télégénique, regarde de loin Sally Gunnel célébrer sa couronne mondiale et son record du monde tout frais d'un tour d'honneur discret, tout en bonheur rentré. Comme si la Britannique s'acharnait, même dans la victoire, à rester aussi éloignée que possible des manières extraverties de sa rivale.

Depuis deux ans, les deux femmes, qui se regardent mutuellement comme des bêtes curieuses, alimentent le 400 mètres haies de leur différence. Les spécialistes pensaient que tôt ou tard, la villageoise des environs de Brighton et la citadine de Brooklyn finiraient par se faire la courte échelle pour aller décrocher ce record du monde poussiéreux, oublié en haut des tablettes de leur discipline.

Que Sally Gunnel y soit arrivée la première paraît logique. Des deux athlètes, elle est la plus éclectique, celle qui après avoir tâté du saut en longueur, de l'heptathlon et et du 100 mètres, a élu naturellement domicile dans une discipline où elle peut à la fois courir et sauter. L'orgueil de la Britannique avait également été fouetté par une mesquinerie. L'an dernier, la revue *Track and Field News*, bible de l'athlétisme, l'avait placée, malgré son titre olympique, au deuxième rang mondial, derrière Sandra Farmer-Patrick. *«Que peut-elle faire de plus que devenir championne olympique avec le meilleur temps de l'année?»*, avaient demandé ses supporters. Jeudi, Sally Gunnel a trouvé la réponse : devenir championne du monde, en battant un record dans la foulée.

J. Fe.

DOSSARD

Les deux écoles du sprint français

Nobel du bout de ficelle, abbé Pierre du sport, Bossuet prêchant le carême, chef de meute scout, hypocondriaque chronique, fusible neurasthénique, faussaire de l'ambition, pénitent de Séville, champion de l'éréthisme, plagiste à Pampelonne, acteur fellinien, archiviste à la BN, agent du Crédit municipal, kabbaliste de l'exercice physique, faux mendiant de la perfection, vrai drogué de la compétition...

Il y a de tout cela chez un bon entraîneur d'athlétisme. Et peut-être plus. Jacques Piasenta, l'entraîneur de Marie-José Pérec, trimbale une caméra *«de vingt briques»* qui filme à 200 images-seconde. Fernand Urtebise, l'entraîneur de Stéphane Diagana, retient souvent une larme au coin de l'œil. Apparemment, les deux meilleurs entraîneurs de sprint et de haies français sont antinomiques. Rien ne passe, ni ne se passe entre eux. Ils seraient adiabatiques. Pourtant, une même passion les anime.

Jacques Piasenta aurait voulu être champion olympique de saut à la perche. En 1968, il a réussi 10 cm de plus que les minima de qualification pour les Jeux de Mexico. Une blessure l'empêche d'aller au bout de son ambition. Il n'ira pas au Mexique, il entreprendra des études d'éducation physique. A 23 ans, diplômé, il consacre le plus fort de son énergie à la course automobile. Il fait une saison en coupe Gordini, puis une autre en formule France. Il est son propre mécano. Et il se retrouve un jour à la tête de 40 000 F de dettes alors que son traitement est de 2 130 F. Il laisse tomber bielles, carburateurs, joints de culasse et boîtes de vitesses pour se trouver pris dans un autre engrenage.

Piasenta-Urtebise, les têtes de pioche

A l'école, une bande de gamins court plutôt bien, puis de mieux en mieux : *«En 1973, je crois, j'ai eu huit filles sur le podium du relais 4 x 80 m minimes aux championnats de France scolaire.»* Trois ans plus tard, il donne quelques conseils à Guy Drut qui prépare un hold-up sur le 100 m haies des Jeux de Montréal. Il transforme sa maison de banlieue en Institut Pasteur de la course, les vidéo cassettes à la cave, une bande de tartan sur la pelouse, les carnets de notes dans les tiroirs. On y retrouverait toutes les séances d'entraînement de Stéphane Caristan entre ses 12 ans et son titre de champion d'Europe 1986 à 20 ans. Il s'intéresse ensuite à Monique Ewanje-Epée, qui renonce à la danse pour gagner la médaille d'or du 100 m haies aux championnats d'Europe de Split. Puis il intègre dans son groupe Marie-José Pérec, la nymphe qui devient championne du monde 1991 et olympique 1992 du 400 m.

Le palmarès de Fernand Urtebise n'est pas mal non plus. Il y a la médaille d'argent du Sénégalais Amadou Dia Ba à Séoul sur 400 m haies. Il y a les médailles d'argent de Daniel Sangouma (100 m) et de Jean-Charles Trouabal (200 m) aux championnats d'Europe 1990 où ils participent au relais qui améliore le record du monde du 4 x 100 m. L'année suivante, les mêmes feront encore partie de l'équipe médaillée d'argent à Tokyo. Il ne faut pas oublier les titres et les records nationaux de Laurence Bily sur 100 m.

Fernand Urtebise a aussi un passé athlétique. Il a été un honnête coureur de 110 m haies, une discipline de perfectionniste. Il sera pourtant plus gourou que savant Cosinus. Il enseigne la patience et le plaisir, l'aventure du corps et de l'esprit, la découverte de continents intérieurs. C'est un éducateur qui a commencé sa carrière en s'occupant de jeunes délinquants des bidonvilles de la région rennaise.

En même temps que les rigueurs de la technique et de l'entraînement, il professe qu'il y a une vie après la compétition. Humaniste à temps partiel, il considère comme une victoire que Florence Colle, cinquième sur 100 m haies aux Jeux de Séoul, ait été au conseil d'administration de Médecins du monde et devienne peut-être chirurgienne. Il se réjouit aussi que Stéphane Diagana, l'espoir du 400 m haies, se destine à des études d'ingénieur agroalimentaire.

Piasenta-Urtebise, deux têtes de pioche, deux façons autistes de sauter les murs de l'inaccessible, de s'enfuir des prisons du quotidien, de décrocher les vieilles Lunes, de percer les coffres-forts de la performance. Il les faudrait unis, solidaires, complémentaires. Au lieu de quoi, feignant de s'ignorer, ils s'épient, se jalousent, s'empoisonnent l'existence, Capulet et Montaigu de la Vérone athlétique.

On ne sait plus très bien, ni comment ni pourquoi, cela a commencé. On suspecte la querelle de riches boutiquiers, la mesquinerie de grandes âmes, la chicane autour du gros héritage. Cela a failli dégénérer. Cela s'est arrangé. Plus guerre froide que coexistence pacifique. Les échanges entre membres des deux groupes d'entraînement ne sont plus impossibles. On ne s'accuse plus de minables turpides. On vit et laisse vivre. En chiens de faïence. Dos à dos, jeudi soir 19 août, avec les quatrièmes places de leur protégé, Stéphane Diagana et Marie-José Pérec.

A. G.

PHOTOGRAPHIE

L'ÉGYPTE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE *à l'Institut du monde arabe*

Ex Oriente lux

Quand les premiers photographes découvraient le Nil

En février 1839, Louis-Philippe invita Humboldt à Paris pour savoir ce qu'il pensait de la photographie, inventée par Niepce sous la Restauration. Le verdict du savant universel allemand fut net : « *C'est la fin de l'Ancien Régime et l'avènement des Temps modernes !* » Avec Daguerre, ancien associé de Niepce, Humboldt conclut que l'Egypte, vu « *l'intensité de sa lumière* », permettrait de fixer les images « *en deux ou trois minutes* ». *Ex Oriente lux* (de l'Orient vient la lumière) ...

Le peintre Horace Vernet ne se le fit pas dire deux fois : il planta là ses pinceaux et dès novembre 1839 il était en train de daguerréotyper les hiéroglyphes que Champollion avait déchiffrés. Derrière Vernet s'engouffrèrent bien de ceux qui, de par le monde, se mêlaient alors de photo. On connaît les impatiences de Flaubert devant attendre, lors de sa remontée du Nil, en 1849, que Maxime Du Camp ait fini d'emmagasiner pylônes et obélisques dans sa boîte noire...

L'auteur de *Madame Bovary* aurait sans doute montré plus de patience envers Hippolyte Arnoux, un Français anonyme, lui, dont on n'a rien conservé, si ce n'est son extraordinaire *Album du canal de Suez* et ses non moins extraordinaires visages populaires égyptiens vers 1860-1870, où il fait poser la porteuse d'eau à la manière de l'impératrice Eugénie et les almées en train de danser de la façon qu'aimait Flaubert.

Ce « mitraillage » de l'Egypte a laissé de belles traces dans les greniers orientaux et les collections occidentales. Le journaliste romand Charles-Henri Favrod, notamment, a réuni dans le canton de Vaud une vaste collection qui constitue le lot le plus important des vues sur l'Egypte et les Egyptiens de la seconde partie du dix-neuvième siècle, actuellement montrées à l'Institut du monde arabe à Paris.

Seize signatures sont illustrées à l'IMA, depuis les frères Abdullah, Arméniens islamisés attachés à la cour du sultan-calife de Constantinople jusqu'à l'Arménien inconnu, Lékéjian, resté, lui, arménien, « *photographe artistique* » de l'armée britannique en Egypte mais passionné par la vie quotidienne des populations nilotiques, en passant, outre Arnoux, par les Français Henri Béchard, Félix Bonfils et Félix Teynard, les frères vénitiens Beato, les frères grecs Zangaki, etc. De cette réunion de talents est sortie une exposition de premier ordre qui nous enseigne les monuments pharaoniques sans égyptologie à outrance ni Club Méditerranée ; le Nil et les Nubiens avant les barrages dévoreurs de paysages, villages et temples ; les grandes pyramides, quand il était encore permis de les escalader (même Sarah Bernhardt s'y fit hisser avec sa jambe de bois) ; Le Caire, lorsqu'on pouvait encore y circuler sans risque d'encombrements suffocants ni de bombes tueuses.



D.R.

C. et G. Zangaki : servantes de corvée d'eau, 1878. (Collection Favard).

En revanche, les visages, les attitudes et souvent encore les vêtements des fellahs et des bédouins sont restés les mêmes, mais pas les almées en culottes bouffantes, remplacées aujourd'hui par des « poules » qui font tout pour qu'on oublie leur « *orientalité* »... Merci à Humboldt d'avoir permis de fixer à jamais l'Egypte prisée par Flaubert !

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

▶ A l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Tous les jours de 10 heures à 18 heures, sauf le lundi. Jusqu'au 26 septembre. Tél. : 40-51-38-38.

MUSIQUES

VOIX ET PIANO, *à La Roque-d'Anthéron*

Le choix du technicien

Schumann entre deux univers pianistiques qui s'opposent

LA ROQUE-D'ANTHÉRON

de notre envoyé spécial

« *La différence entre mes programmes de récital et ceux de mes confrères, c'est que la seconde partie des miens est ennuyeuse.* » Le pianiste Arthur Schnabel, qui tenta d'imposer Schubert à ses contemporains, constaterait avec étonnement que, grâce à son entêtement, les mélomanes ne rechignent plus à venir nombreux écouter deux grandes sonates du *compositeur autrichien jouées le* même soir. Près de mille cinq cents auditeurs ont pris place sur les gradins du parc de Florans pour écouter Michel Dalberto jouer les *Sonates D. 959 et D. 960*, les deux dernières de la série composée par Schubert.

Ennuyeuses, ces sonates ? Sans aucun doute, lorsqu'elles sont interprétées par un pianiste qui n'« habite » pas les divines longueurs schubertiennes. Michel Dalberto vit avec cette musique depuis longtemps. Son premier disque, publié quelques semaines avant qu'il ne fête ses vingt-cinq ans (il en a aujourd'hui trente) regroupait deux sonates de Schubert. Il obtint un grand prix de l'académie Charles-Cros. C'est dire que ce coureur de fond a une sacrée longueur d'avance sur ses confrères français qui, depuis, se sont mis à explorer l'univers poétique de cette musique.

Le dos calé contre le dossier de sa chaise pliante, il attaque la « grande » *la majeur*. Avec obsession, il questionne ce texte intimidant. Il lui confère des couleurs froides, une allure fragmentaire, lambeaux de discours qui se répondent difficultueusement. Il n'y a aucune complicité avec le public dans ce jeu. Dalberto soliloque, la mâchoire serrée. Tant d'impudeur dans l'exhibition de la pudeur... La lecture de la *Sonate en si bémol* est plus convenue, plus sereine, encore que magistrale. Dalberto enregistre actuellement pour Denon une intégrale des sonates de Schubert. Elle devrait faire date.

On se réjouissait de découvrir le 18 août *le Pèlerinage de la rose* de Schumann. L'œuvre n'est pas inédite en France (contrairement à ce que précise le programme de La Roque, elle a été donnée, l'an dernier, au Festival du Périgord noir), mais elle est si rarement donnée et la musique vocale de Schumann si surprenante que l'on se rend à l'abbaye de Sylvacane avec empressement. Hélas ! Une acoustique de hall de gare et un chœur bien piètre font déchanter.

Le Pèlerinage de la rose est une pièce assez fragile, dont la monotonie rythmique et tonale, la construction trop lâche, ne peuvent être sauvées que par un ensemble de solistes de haut niveau. Ceux du Chœur de Lyon manquent d'homogénéité et la soprano et la mezzo chantent trop faux. Ecoutée dans la cabine des preneurs de son de Radio-France, et débarrassée d'une acoustique qui noie les lignes vocales grâce à des micros judicieusement placés, la seconde partie de l'œuvre accuse les mêmes faiblesses. Le piano autoritaire d'Alain Planès surnage.

Devant le peu de succès remporté par ses programmes aux Etats-Unis, où l'on vénérait les Barnum du piano, Schnabel haussa d'un ton son humour : « *Je n'aime pas les programmes de récitals qui ressemblent à une visite touristique de Paris : ils commencent à Notre-Dame et finissent aux Folies-Bergère.* » Il ne se serait pas déplacé pour écouter Stephen Hough.

Le pianiste britannique jouait en effet, quelques heures après les Lyonnais, quelques *Pièces lyriques* de Grieg, l'*Opus 19* de Schoenberg, la *Sonate op. 111* de Beethoven, l'*Etude* de John Corigliano, trois mazurkas et la *Barcarolle* de Chopin et la paraphrase de concert composée par Liszt sur des motifs de *la Juive* de Halévy.

Schnabel n'était-il pas un brin jaloux des virtuoses ? Car si Stephen Hough n'a pas à rougir de l'illustre pianiste lorsqu'il interprète la dernière sonate de Beethoven ou Schoenberg, il écrase littéralement Schnabel lorsqu'il aborde des pages de grande virtuosité que son illustre confrère n'aurait jamais pu jouer. C'est aussi que Hough les interprète avec le soin, la grandeur expressive et la chaleur *communicative qu'il met à la* musique « profonde ».

Charmé, le public, qui le découvre pour sa première apparition à La Roque, l'écoute dans un silence religieux. Denis de Winter, le technicien-accordeur qui veille sur les pianos de La Roque-d'Anthéron n'est pas le moins enthousiaste. Les stars du piano lui accordent une telle confiance qu'ils réclament sa présence aux Etats-Unis, comme en Europe. Stephen Hough vient de prendre place dans son panthéon.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains et derniers concerts : le 21, intégrale des *Préludes* de Rachmaninov, par Dame Moura Lympany (21 h 30) ; *4e Concerto de Beethoven*, par Lisa Leonskaja, l'Orchestre de chambre austro-hongrois, (direction Adam Fischer). Tél. : 42-50-51-15 et 51-16. De 80 F à 200 F.

PATRIMOINE

Une mémoire pour le cinéma

Suite de la première page

Aux côtés de deux de ses principaux partenaires, la Cinémathèque et la FEMIS, la BIFI y occupera le flanc est et une partie du flanc sud (ceux qui ont vue sur le Musée d'art moderne et sur la Seine), sur deux niveaux : l'étage inférieur sera ouvert à tous les publics manifestant un intérêt pour le sujet, l'étage supérieur étant réservé aux professionnels du cinéma, aux chercheurs, aux enseignants et aux étudiants à partir de la maîtrise (sous réserve des autorisations de consultation accordées par les déposants).

Le budget sera directement alloué par l'Etat, les quatre institutions « prêteuses » – la Cinémathèque, la FEMIS, le CNC et le SAF – demeurant propriétaires de leurs fonds. A ceux-ci s'ajoute le dépôt légal nouvellement créé pour les œuvres audiovisuelles : alors que les productions télévisuelles relèvent de la Bibliothèque nationale de France (et seront gérées par l'Institut national de l'audiovisuel), la totalité des nouveaux films sera consultable à la BIFI.

Bond en avant

Pour l'heure, les quelque 6 millions de francs alloués à la BIFI en 1993 pour la phase préparatoire servent à la définition d'un système informatique et aux travaux d'inventaire et de catalogage. « *Le système d'information donnera accès à toutes les données répertoriées par la BIFI, mais aussi par des institutions similaires possédant des fonds de même nature : l'Institut Lumière à Lyon, la Cinémathèque de Toulouse, la Bibliothèque de France et celle de l'Arsenal et, plus tard, le British Film Institute ou le Filmmuseum d'Amsterdam*, explique Marc Vernet.

Il n'y aurait aucun sens à reprendre de zéro un travail qui a été effectué ailleurs. L'inventaire, en cours, a déjà permis de mettre à jour des documents dont on ignorait le contenu, et aussi de découvrir que les différentes collections se révèlent vraiment complémentaires. »

Au-delà des travaux de base, Marc Vernet appelle de ses vœux un plan pluriannuel permettant de lancer des opérations plus ambitieuses d'acquisition, de restauration et de transfert. « *Les acquisitions serviront à combler quelques manques criants, et à constituer une collection vidéo de films de référence pour les mettre à la disposition du public. Seuls ceux qui ont accès au second étage pourront visionner les copies films, sur table de montage. Il y aura également des postes de consultation groupés, pour le travail en commun, et des tables avec plusieurs écrans pour les recherches comparatives.*

» *Quant à la restauration, nécessaire lorsqu'on a affaire à des documents aussi précieux que les archives de Jean Renoir, Sternberg ou Stroheim, elle se double de la nécessité du transfert sur des supports plus maniables et moins fragiles, grâce à la numérisation (CD-ROM notamment). Mais je ne veux pas que le contact avec le matériau d'origine disparaisse complètement.* »

La question se pose particulièrement avec les photos qui constituent un fonds très difficile à gérer : une minorité est très demandée, les autres pratiquement jamais, le service sort aujourd'hui en moyenne 500 photos pour une seule effectivement utilisée, les problèmes de droits avec les photographes et les agences ne sont pas réglés... et l'espace de stockage n'est pas indéfiniment extensible, même si un nouvel entrepôt est prévu à Saint-Cyr-l'École (Yvelines).

L'ensemble de ces projets techniques et de ces aménagements vise à permettre le bond en avant de la recherche historique sur le cinéma. Celle-ci reste, en France, très en retard sur les travaux réalisés à l'étranger (notamment dans les pays anglo-saxons) alors même qu'on y est à la pointe de la réflexion esthétique. « *La recherche historique demeure, ici, tributaire d'une certaine quantité d'informations disponibles, toujours les mêmes, et pour lesquelles le mode principal d'accès demeurait la projection en salle*, affirme Marc Vernet.

» *J'ai eu la chance de pouvoir mener, aux Etats-Unis, une recherche sur le film noir avec les moyens dont on dispose là-bas. Ils ouvrent de nombreuses perspectives inédites pour nous : utilisation scientifique de l'iconographie, mise en rapport des éléments artistiques, techniques, économiques et législatifs, généalogie des films permettant l'étude des variations et des « repentirs »*... Visitant, à la mi-juin, les locaux du Palais de Tokyo, Jacques Toubon, le nouveau ministre de la culture et de la francophonie, s'est fait expliquer les enjeux de la BIFI.

Le plan pluriannuel souhaité par Marc Vernet nécessite, évidemment, des investissements conséquents : le ministre n'a pas dit non.

JEAN-MICHEL FRODON

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

L'Anvers de l'art

« L'*ART peut-il sauver le monde ?* » Cette excellente question figure en lettres géantes à côté d'une reproduction du *Joueur de fifre* de Manet sur des dizaines d'affiches qui habillent avec un certain bonheur les panneaux publicitaires de la ville d'Anvers, capitale culturelle de l'Europe pour 1993. C'est une idée intéressante, qui mériterait d'être exploitée plus souvent, parce qu'on est là, dans la foule des touristes qui se pressent dans les rues étroites de la vieille ville, entre deux averses, baigné par l'air marin et le parfum entêtant des frites, à se frayer un chemin comme dans le métro, quand le regard se pose sur une autre affiche, un Magritte, *la Clé des songes*, accompagné d'une autre question : « *Faut-il comprendre l'art pour l'aimer ?* »

Il y en a toute une série de ce genre, rédigées en flamand, que le premier Anversois venu se fera un plaisir de vous traduire, dès qu'il sera bien sûr que vous n'êtes pas un Belge déguisé, une photo de Laurel et Hardy en prisonniers (« *Faut-il être libre pour être un artiste ?* »), un Jackson Pollock, *Summertime* (« *Qu'est-ce qui est beau, qu'est-ce qui est laid ?* »), parfois des questions sans images, en rouge : « *L'art est-il périssable ?* »

Ces questions, mieux qu'un slogan, illustrent précisément le choix d'Eric Antonis, directeur de l'ensemble des manifestations liées à cette année culturelle, regroupées sous le nom de Antwerpen 93, puisque tel est le nom flamand d'Anvers, ce qui a défrisé quelques Wallons au passage, un choix de définir la culture par l'art – une astuce typographique permet de lire aussi bien Artwerpen 93 –, à l'opposé des conceptions d'un Jack Lang, par exemple, mais, du reste, « *La culture se ramène-t-elle à l'art seul ?* », aurait pu faire l'objet d'une autre affiche que nous nous garderons pour notre part d'aller coller.

C'est ainsi qu'Antwerpen 93 n'a pas sollicité le vaste rassemblement de voiliers prestigieux, trois-mâts, cap-horniers, qui sous le nom d'Eurosail, et avec le soutien financier d'une grande marque de whisky, a drainé une foule énorme de badauds sur les bords de l'Escaut. On attendait quelques centaines de milliers de visiteurs : en un jour, il en est venu un million. Antwerpen 93 joue ainsi, selon Eric Antonis, son rôle de catalyseur, sans quitter son domaine strict.

Les créations théâtrales, les concerts, les ballets se sont multipliés au cours de l'année, faisant tripler, quadrupler parfois, le nombre habituel des touristes. Anvers possède depuis longtemps un patrimoine culturel remarquable. On peut toujours visiter la maison de Rubens et celle de l'imprimeur Plantin, ou faire un passage instructif au petit Musée du diamant, sans parler du grand Musée royal des beaux-arts, dont les collections de peintures primitives et flamandes ne sont plus à vanter. Antwerpen 93 a créé d'autres expositions, d'autres lieux, dont certains de manière durable, comme un nouveau jardin de sculptures. On a restauré la cathédrale gothique et le Théâtre Bourla, monument francophone, ainsi que la gare centrale, splendeur de la période ferroviaire triomphante.

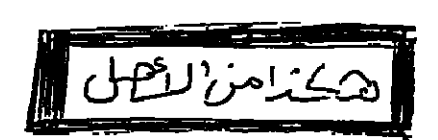
PRÈS des docks Bonaparte et Willem, un hangar abrite une belle exposition sur l'histoire de la ville. Au rez-de-chaussée du Musée royal des beaux-arts, on a confié tout l'espace à un jeune ex-conservateur des Beaux-Arts de Bruxelles, Bart Cassiman, trente-deux ans, qui a rassemblé des œuvres de contemporains sur le thème de la mémoire de l'imagination. Des œuvres dépouillées, déconcertantes, comme il se doit, des canapés en papier mâché, des maisonnettes en forme de morceau de sucre, sur une vaste marqueterie de linoléum, un petit personnage en latex qui remue les lèvres mystérieusement.

Après 1993, le rez-de-chaussée redeviendra peut-être l'étage du XIXe siècle. Mais, pour autant, le conservateur se décidera-t-il à montrer les vingt-cinq tableaux du génial James Ensor qui croupissent dans les réserves et mériteraient, en attendant un vrai musée Ensor, de paraître dans la jolie maison natale du peintre, à Ostende, où l'on ne trouve que de pièces reproductions photographiques ? Les choix d'Eric Antonis et de Bart Cassiman n'ont pas plu à tout le monde. Le parti d'extrême droite Vlamms Blok, qui a connu un grand succès aux dernières élections ici, n'est pas franchement favorable à ce brassage international et pluriculturel. M. Antonis a osé inviter le ballet de William Forsythe et non pas le Ballet royal de Flandres...

La politique n'est jamais loin dans un pays bilingue où les minorités ethniques ont quelques difficultés à s'intégrer. La ville d'Anvers est si belle, ses habitants si accueillants et agréables qu'on oublierait facilement que bien des fractures divisent cette aimable façade. Et des angoisses nationalistes que le vent de l'Est attise comme partout.

C'EST peut-être cela qui explique l'extraordinaire chagrin national autour de la mort du roi Baudouin. Quoi que l'on pense du défunt monarque, homme respectable et plus clairvoyant qu'on n'a voulu le reconnaître en son jeune temps, il est étrange de voir comment, dès la nouvelle de son décès, s'est enclenché un processus de béatification. Il faudrait que Baudouin devienne un saint. Sans doute à cause de son refus de signer une loi autorisant l'avortement. Un cardinal aurait dit qu'il attendait le premier miracle pour bientôt.

Pour l'instant, l'aubaine n'a été que médiatique. Baudouin a eu le tact de mourir au milieu de ce que la presse belge nomme « *le temps des concombres* », fin juillet, début août, quand il ne se passe rien et que tout le monde s'ennuie. Du jour au lendemain, les journaux ont publié vingt-cinq pages par jour sur le royal défunt. Le vrai miracle serait que les Wallons et les Flamands continuent à vivre sans haine entre eux, ni contre les juifs, les Turcs, les étrangers. Que l'on puisse réellement, comme il en est question, décider que la prochaine capitale culturelle de l'Europe, en 1994, sera Sarajevo. Que l'on ait dès lors tout le temps de réfléchir dans l'ombre d'un café à cette dernière affiche lue sur les murs d'Anvers : « *L'art doit-il être une souffrance, et surtout pour qui ?* »



CULTURE

VIDÉO

FESTIVAL D'ESTAVAR *(Pyrénées-Orientales)*

Ecrans sans frontières

Une manifestation à cheval sur les deux Catalognes

ESTAVAR
(Pyrénées-Orientales)

de notre envoyé spécial

« Estavar : son festival vidéo, son église romane (douzième siècle) », lit-on, en arrivant dans ce coin reculé des Pyrénées-Orientales. Voilà un village fier de ses contrastes. Il peut l'être. Depuis onze ans s'y déroule, fin juillet début août, un festival vidéo pas comme les autres.

Ici, toutes les frontières sont abolies. Entre les pays d'abord, puisque cette manifestation est cofinancée par la commune catalane de Llivia (enclave espagnole en France), soutenue par la Generalitat de Barcelone, et le village catalan (français) d'Estavar, appuyé par les autorités régionales Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Les projections ont lieu côté français, les prix sont proclamés à Llivia, où une bonne partie des invités sont logés.

Entre les images aussi, les frontières s'effacent. Amateurs et professionnels, documentaristes et « fictionneurs », pédagogues et fantaisistes, régionaux de l'étape et vedettes internationales se côtoient sur le grand écran du préau de l'école ou sur les moniteurs de la vidéothèque à la carte, sans qu'on arrive toujours à savoir qui est qui. Le public n'en a cure.

C'est un vrai public. On y trouve beaucoup d'enseignants venus des départements alentour faire leur marché pour le vidéo-club de leur école, se tenir au courant des dernières tendances, discuter programmation, production locale ; beaucoup de vacanciers aussi. Peu de professionnels. Pas de spécialistes patentés de l'art vidéo. Mais des enfants, des vieilles dames, des bronzés chenus.

Les rencontres du soir tiennent lieu de « veillées ». On quitte sa télévision pour venir voir... une autre forme de télévision. Et pendant les repas, servis dans la cour sur de longues tables, entre camping et gastronomie (grâce à la générosité des restaurateurs de Llivia), on commente gentiment les exploits d'un clip, l'angle d'un reportage, telle *pirouette technologique*. Ou le palmarès du jury (présidé par Vladimir Spicer, un responsable de la télévision croate).

Palmarès discutable en effet. Fallait-il attribuer un Grand Prix à un reportage produit par Canal Plus et l'ancienne Cinq (*le Seigneur des aigles*) dont les belles images, dans le style *Géo*, ne peuvent faire oublier le commentaire banalement international, qui ne laisse jamais entendre la voix de ceux qui sont filmés ? Et pourquoi récompenser comme documentaire un dessin animé, certes piqueté d'incrustations touristiques (*Budapest*, de Philippe Paddeu), et d'une assez belle venue au demeurant, synthétisant la ville en un seul travelling, alors qu'il méritait plutôt un prix pour son graphisme et son travail d'animation par ordinateur ? La volonté de couronner à tout prix des productions régionales (sur lesquelles ce festival fonde sa spécificité) entraîne ce genre d'aberrations.

Mais on ne se plaindra pas d'avoir découvert, grâce au palmarès, la vidéo-danse étourdissante du Catalan Carles Soles, un plan séquence éblouissant sur une chorégraphie réglée exclusivement dans un escalier, qui reçut le Prix de la création. Ni l'exercice de style de Pedro Ballesteros (de Barcelone), *Mira al Terra*, peinture en mouvement d'une ville filmée à travers ses ombres, caméra tête en bas. C'est une autre vidéo-danse, produite par ARTE et Arcanal, *Effort public*, de Stefan Schneider, aux charmes parfois lourds, avec ses danseurs kafkaïens cadrés dans une friche industrielle, qui reçut le prix Europe.

JEAN-PAUL FARGIER

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CARNET DU Monde

Mariages

M. et Mme Maurice CHEMIN,
M. et Mme Christian HEURTEBISE,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Christelle et Stéphane,

qui sera célébré à la mairie de Saint-Georges-d'Oléron (Charente-Maritime), le samedi 18 septembre 1993, à 15 h 30.

43, impasse des Mottes,
17190 Saint-Georges-d'Oléron.
Route de Verrières,
16590 Brie.

Décès

– Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). Paris (Seine).

Mlle Sylvie Assire,
M. Stéphane Assire,
ses enfants,
M. et Mme Georges Fontaine
et leur fille,
ses beau-frère, belle-sœur et nièce,
Mmes Eugénie et Denise Fontaine,
ses belle-mère et belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ASSIRE,
conseiller juridique,

survenu à Rouen, le 17 août 1993, à *l'âge de soixante-sept ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 21 août, à 14 h 30, en l'église Saint-Aignan, ville de Mont-Saint-Aignan.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PFGNO,
76230 Bois-Guillaume,
Tél. : 35-60-55-26.

– Irène Corradin,
son amie,
Sa famille,
Parents et alliés,
La famille Deramond,
Parents et alliés (Foix, Ariège),
La famille Brive,
Parents et alliés (Malaucène, Vaucluse),
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-France BRIVE,
professeur agrégé d'histoire,
maître de conférence
à l'université Toulouse-Le Mirail
(poste études féministes,
histoire contemporaine),
créatrice du groupe Simone
(conceptualisation et communication
de la recherche/Femmes),
chevalier de l'ordre du Mérite,
Palmes académiques,

survenu *le 17 août 1993, à Toulouse*, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques civiles se sont déroulées à Toulouse, le jeudi 19 août, 5, rue Chataudun, où l'on s'est *réuni.*

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Terre-Cabade, à Toulouse.

– Mme Pierre Bruguière,
son épouse,
M. et Mme Philippe Bruguière,
M. et Mme Jean-Louis Bruguière,
Mlle Marie Bruguière,
ses enfants,
Etienne, Vincent, Laurence et Charles,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Pierre BRUGUIÈRE,
conseiller honoraire
à la cour d'appel de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 17 août 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 août, à 16 heures, en l'église Saint-Sulpice de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

« Blaniac »
Saint-Sulpice,
47300 Villeneuve-sur-Lot.

– Renée Slakta,
son épouse,
Denis et Gisèle Slakta
et leurs enfants, Héloïse et Marianne,
François et Françoise Larger
et leurs enfants, Aurélien et Vanessa,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

François SLAKTA,
président du groupe ESAC.

Les obsèques ont eu lieu le 9 août 1993, à Saint-Loup-sur-Semouse.

– M. André Verhaeghe,
son époux,
Marie-Christine, Christian, Marie-Madeleine et Jean-Paul,
ses enfants,
Et toute sa famille,
font part du décès, survenu le 18 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Isabelle VERHAEGHE,
née Canchies,
ancienne responsable
de la JOC, du MPF, de la CSF, du PS.

Les obsèques auront lieu le samedi 21 août, à 10 heures, en l'église Saint-Michel, place Philippe-le-Bon, à Lille.

41, rue de Valmy,
59000 Lille.

Anniversaires

– Il y a un an, le 21 août 1992, disparaissait

Raymond LE VOT.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent toujours à lui.

« Ô sois légère pour ton enfant,
Terre sacrée de Bretagne,
Et toi, vent de la mer bretonne.
Berce-le nuit et jour. »

– Voilà deux ans, le 21 août 1991,

Jean-Bernard SAINT

nous quittait pour toujours.

Son souvenir lumineux vit en nous.

WEEK-END D'UN CHINEUR

L'évasion par l'affiche

Depuis plus d'un siècle, les affiches forcent le regard du public pour l'inciter à consommer toutes sortes de produits, y compris le tourisme. Par leur graphisme évocateur, ces créateurs artistiques sont une véritable invitation au voyage. A Honfleur (Calvados), une vente en propose un choix intéressant, dimanche 22 août après-midi.

Dans l'esprit Art nouveau figure un chromo lithographique à l'image du « France 1912 » par Sébille, à 800 francs, et une affichette entoilée de 1890 vantant un vapeur espagnol pour se rendre de Bayonne à Santander, à 2 000 francs environ.

Les années 20 sont représentées par une série sur les chemins de fer : *« Le viaduc de Garabit », par Paul Champeix, cote 2 500 francs* ; « L'Isle-Adam, station de tourisme », par Toussaint, 3 500 francs et « Voyages en Espagne », par Hallo, 1 500 francs. Destinations plus lointaines avec « L'Algérie romaine », par Ponchin, « Massif de l'Aurès », par Herzig, et « Le Sud algérien », par Rey, trois affiches de 1925, estimées chacune 1 500 francs. Des années 50, on retiendra une affiche de la « Compagnie de navigation Paquet », dont on attend 2 500 francs et, des années 60, la « Côte d'Azur » vue par Picasso, pour une fois abordable, à 2 000 francs.

Sans rechercher nécessairement les têtes... d'affiche, de nombreux illustrateurs permettent de commencer à bon compte une collection thématique et les estimations d'ensemble, qui se situent ici entre 600 et 2 500 francs, en sont un parfait exemple. En ces temps de retour de vacances, on peut aussi choisir l'évasion permanente par voie d'affiche.

CATHERINE BEDEL

▶ Honfleur, 7, rue Saint-Nicol, 14 h 30. Affiches et instruments de marine.

Ici et là

Ile-de-France et environs

• **Dimanche 22 août**

Provins, 14 heures : *tableaux, mobilier, timbres* ; **Tonnerre (Yonne)**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Plus loin

• **Samedi 21 août**

Saint-Jean-de-Luz, 14 h 30 : argenterie, objets d'art, Extrême-Orient.

• **Dimanche 22 août**

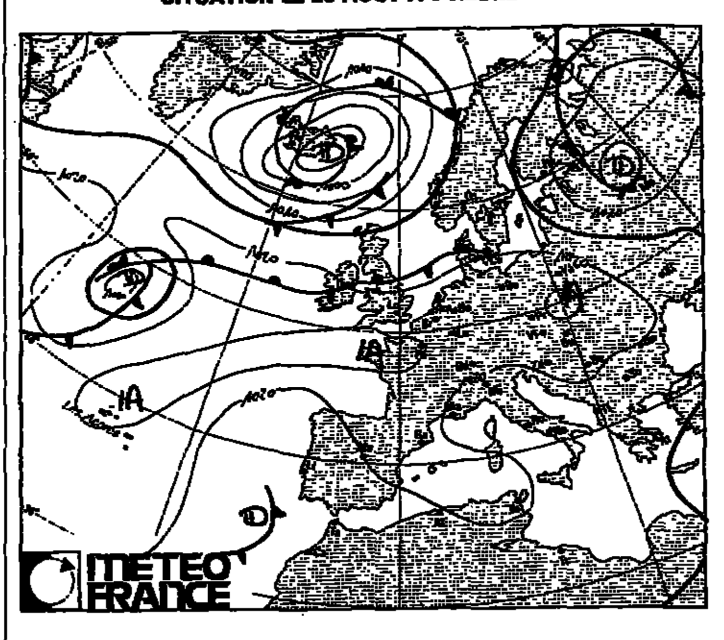
Avranches, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. **Cannes**, 15 heures : tableaux modernes ; **Honfleur**, 14 h 30 : objets de marine, curiosités, affiches ; **Périgueux**, 14 heures : mobilier, objets d'art.

Foires et Salons

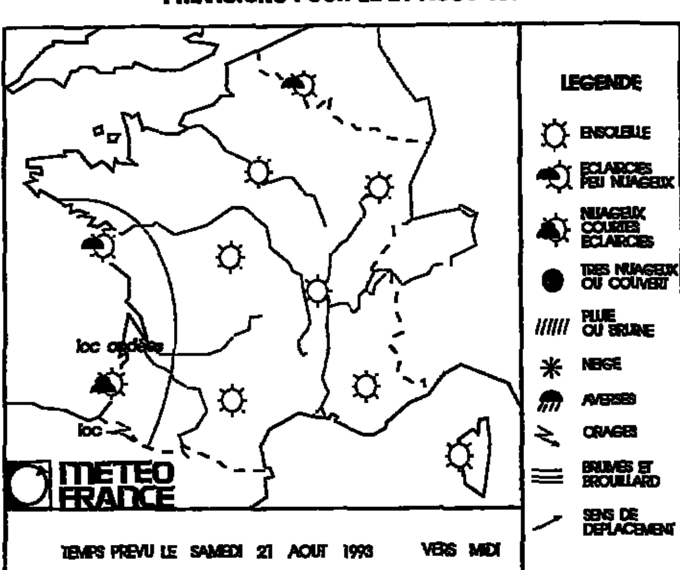
Valbonne (Alpes-Maritimes), **Matignon** (Côtes-d'Armor), **Cahors**, **Barfleur** (Manche), **Quiberon**, **Salies-de-Béarn** (Pyrénées-Atlantiques), **Gien** (Loiret), **Samatan** (Gers), **Morgat** (Finistère), **Villefranche-du-Périgord** (Dordogne).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 AOÛT 1993



Samedi : tendance orageuse sur l'Ouest. – Le début de matinée sera bien ensoleillé sur l'ensemble du pays. Des nuages élevés voileront un peu le ciel sur le Nord-Pas-de-Calais et sur la côte atlantique.

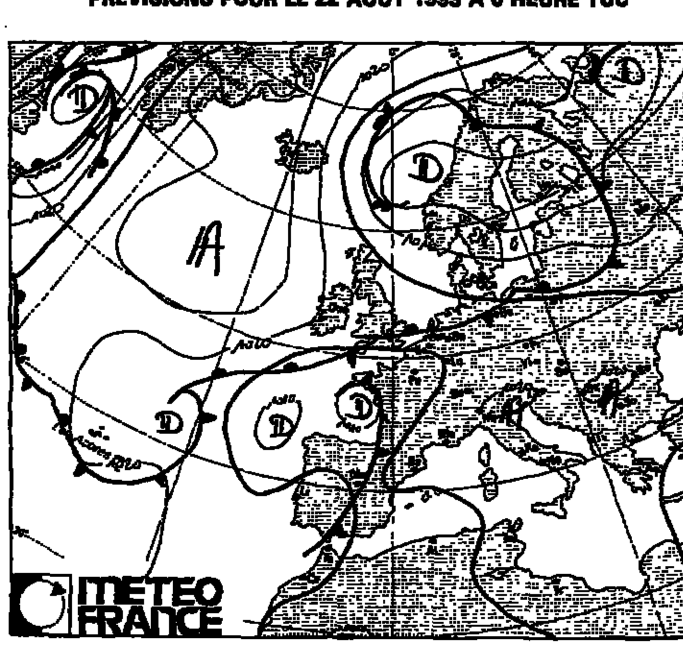
Dans le courant de la matinée, les nuages élevés de l'Atlantique gagneront les régions de l'intérieur, et des ondées orageuses débuteront près des côtes. Dans la soirée, ces ondées gagneront toute la moitié ouest, et des orages parfois violents accompagnés de grêle éclateront sur les régions d'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Pays de Loire.

Les régions d'une grande moitié est conserveront un temps ensoleillé et chaud.

Les températures matinales seront de l'ordre de 12 degrés à 16 degrés sur la moitié nord, 16 degrés à 21 degrés sur la moitié sud, localement 23 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, il fera chaud : 22 degrés à 25 degrés près des côtes de la Manche, 27 degrés à 32 degrés sur la moitié ouest, 30 degrés à 33 degrés sur la moitié est, localement 37 degrés dans l'arrière-pays méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 22 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-8-1993 à 18 heures TUC et le 20-8-1993 à 6 heures TUC — le 20-8-1993

FRANCE				STRASBOURG	28	11	D	MARRAKECH	32	18	D
AJACCIO	29	18	D	TOULOUSE	32	16	D	MEXICO	21	14	C
BIARRITZ	29	17	D	TOURS	28	13	D	MILAN	30	18	N
BORDEAUX	35	16	D	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	26	15	D
BOURGES	29	13	D					MOSCOU	18	11	C
BREST	26	13	D	ALGER	32	17	D	NAIROBI	23	13	C
CAEN	24	12	D	AMSTERDAM	22	13	C	NEW-DELHI	36	29	D
CHERBOURG	24	9	D	ATHÈNES	33	22	D	NEW-YORK	27	20	N
CLERMONT-FER.	30	12	D	BANGKOK	33	26	C	PALMA-DE-MAJ.	33	18	D
DIJON	30	15	D	BARCELONE	32	20	D	OSLO	–	–	–
GRENOBLE	30	15	D	BELGRADE	29	13	N	PÉKIN	30	21	O
LILLE	24	13	N	BERLIN	21	10	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LIMOGES	28	16	D	BRUXELLES	23	14	N	ROME	31	20	D
LYON	30	15	D	LE CAIRE	33	22	N	HONGKONG	32	25	A
MARSEILLE	35	20	D	COPENHAGUE	19	12	C	SÉVILLE	38	25	C
NANCY	27	10	D	DAKAR	32	27	N	SINGAPOUR	33	26	C
NANTES	29	15	D	GENÈVE	31	14	D	STOCKHOLM	19	9	N
NICE	28	21	D	ISTANBUL	29	20	D	SYDNEY	19	10	D
PARIS-MONTS.	27	16	D	JÉRUSALEM	31	19	D	TOKYO	28	24	C
PAU	32	16	D	LISBONNE	31	21	N	TUNIS	34	20	N
PERPIGNAN	36	23	D	LONDRES	26	15	N	VARSOVIE	19	7	C
POINTE-A-PITRE	33	24	N	LOS ANGELES	22	18	D	VENISE	20	20	D
RENNES	27	14	D	LUXEMBOURG	25	11	D	VIENNE	26	13	D
ST-ETIENNE	32	12	D	MADRID	39	21	N				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les réactions au plan quinquennal du gouvernement

La demi-victoire de Virgin

Le gouvernement entrebâille un peu plus les portes des magasins le dimanche : son projet de loi quinquennale pour l'emploi, tout en maintenant le principe du repos dominical, ajoute un article au code du travail en prévoyant des possibilités de dérogations préfectorales pour les *« activités de détente ou de loisirs d'ordre sportif, récréatif ou culturel »* dans les communes et zones touristiques. En outre, des municipalités ayant *« des zones touristiques d'affluence exceptionnelle »* pourront demander une dérogation au préfet. Il faut noter que ces modifications seront inscrites noir sur blanc dans la loi, ce qui leur donne une force plus importante qu'un simple décret ou une circulaire.

Si l'on voulait résumer ces dispositions à la lumière des événements de l'été, on pourrait dire : *« Virgin sur les Champs-Elysées et sous Le Grand Louvre, oui ; la FNAC, rue de Rennes, non. »* A première vue, l'article du projet de loi paraît, en effet, taillé sur mesure pour Virgin, qui s'est battu pendant un mois cet été pour obtenir que son magasin des Champs-Elysées à Paris reste ouvert le septième jour. En fait, ce n'est pas tout à fait le cas.

Car, contrairement à ce que souhaitaient les dirigeants de Virgin, le projet gouvernemental ne prévoit pas une dérogation spécifique pour les magesins vendant des produits culturels, mais seulement pour ceux situés dans des zones touristiques. C'est cette dernière notion – et elle seule – qui sera déterminante. Les idées de Virgin auraient entraîné des difficultés d'application énormes, compte tenu du poids pris par les grandes surfaces non spécialisées dans la vente de disques (50 % du marché du disque). En outre, s'il ne reste plus que peu de disquaires en France, de petits libraires continuent à vivre, même difficilement. Enfin, jusqu'ici – mais cela pourrait changer avec son nouvel actionnaire – la FNAC ne souhaitait pas ouvrir le dimanche.

Le gouvernement, qui manifeste depuis son arrivée un évident souci de protéger le petit commerce, est donc parvenu à un compromis entre cette préoccupation et le désir des consommateurs de pouvoir acheter livres et disques le dimanche. Concrètement, Virgin pourra continuer d'ouvrir son Megastore des Champs-Elysées le dimanche et poursuivre son projet d'implantation sous le Grand Louvre. Son magasin de Bordeaux, situé place Gambetta, pourra peut-être obtenir une dérogation. En revanche, cela semble plus difficile pour ses deux implantations de Marseille et Toulouse.

FRANÇOISE VAYSSE

Les syndicats critiquent sévèrement l'avant-projet de loi sur l'emploi

Les centrales syndicales ont très vivement critiqué l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi présenté jeudi 19 août par Michel Giraud, ministre du travail. La CGT dénonce *« l'une des agressions les plus graves fomentées contre le monde du travail »*, la CFDT accuse le gouvernement de céder *« aux vieux démons idéologiques »* alors que FO s'alarme d'un *« recul des droits sociaux »*. De son côté, M. Giraud a réaffirmé que ce texte s'efforce de *« réunir les conditions de la reprise de l'emploi »* et garantit *« les acquis sociaux essentiels »*.

Les syndicats, qui avaient accueilli les précédentes initiatives sociales du gouvernement – augmentation de la CSG, plan d'économies sur les dépenses de santé, réforme des retraites – avec une morosité non dissimulée, mais aussi une certaine retenue ont très sévèrement commenté l'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi.

Nicole Notat, secrétaire général de la CFDT, a dénoncé sur RMC le souci de *« revanche politique »* qui inspire, selon elle, plusieurs articles dont certains *« mettent en cause des accords contractuels »*. Jugeant *« urgent »* des rencontres syndicales bilatérales, elle a exprimé son *« désaccord fort sur tout ce qui concerne les contrats à durée déterminée »*, qui pourront désormais être renouvelés deux fois pour une durée totale pouvant atteindre vingt-quatre mois au lieu de dix-huit alors que les possibilités de recours à l'intérim seront élargies. Dans un communiqué, Force ouvrière considère que l'avant-projet de loi se traduira *« par des contraintes accrues pour les salariés (...) sans effet positif sur l'emploi, bien au contraire »*. FO réclame *« une augmentation des salaires et le maintien d'une réglementation contraignante pour les employeurs »*. La CFTC exprime son mécontentement à l'égard d'un ensemble *« d'orientation très libérale »* et s'alarme de voir *« l'emploi traité encore un peu plus comme une marchandise négociée sur le marché spéculatif de l'offre et de la demande »*. Inquiète elle aussi, la CFE-CGC demande une entrevue, *« de toute urgence »*, avec le ministre du travail.

La présentation de l'avant-projet de loi quinquennale a permis à Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, de donner un relief particulier à la traditionnelle conférence de presse de rentrée qu'il tenait jeudi après-midi. Selon le dirigeant de la centrale de Montreuil, ce texte *« débouche sur une destructuration du statut de salarié, du droit du travail et des garanties collectives d'une ampleur sans précédent »* et aboutit à *« faire de la France un pays vidé de toute législation sociale »*. Regrettant que la mobilisation des salariés ne soit *« pas au niveau ni de l'ampleur de l'offensive ni du rapport de forces nécessaires »*, M. Viannet n'a pas dérogé aux traditionnels appels de la CGT en faveur de *« contacts avec les autres organisations »*, soulignant que *« les convergences d'action, l'unité la plus large seraient les bienvenues »*.

Satisfaction patronale

Un peu plus tôt, M. Giraud avait assuré devant les journalistes que, si le projet de loi *« s'inscrit dans le moyen terme »*, il exercera *« un effet significatif »* sur l'emploi. Plaidant en faveur d'un dispositif qui *« assouplit sans les dénaturer »* les règles relatives aux contrats à durée déterminée, le ministre a précisé que l'annualisation des horaires ne prévoiera pas obligatoirement une réduction globale du temps de travail et ne nécessitera pas non plus un accord préalable au niveau de la branche. Il a par ailleurs assuré que *« le moratoire pour cinq ans du relèvement des cotisations sociales concernera aussi bien les entreprises que les salariés »*.

Malgré les assurances du ministre, les syndicats ne manqueront pas d'interpréter les réactions des milieux patronaux comme autant de confirmations de leurs craintes. Le CNPF *« accueille avec satisfaction la démarche du gouvernement pour apporter des solutions durables au problème dramatique du chômage »* et relève que parmi les mesures retenues, *« un certain nombre rejoint celles préconisées par l'organisation professionnelle »*. La CGPME se réjouit elle aussi de voir *« nombre de ses dispositions »* figurer dans l'avant-projet de loi.

Dans ces conditions, la seconde réunion entre Edouard Balladur et les partenaires sociaux, prévue le 6 septembre, risque de ne pas se dérouler dans un climat aussi détendu que lors de leur première rencontre au sommet, le 23 avril. Outre qu'elles considèrent que le projet de loi accorde une fois de plus aux entreprises des allégements de charge sans contrepartie, les centrales apprécient très mal le rétrécissement du droit syndical (regroupement des institutions représentatives, limitation des heures de délégation) introduit dans les PME où elles sont pourtant fort mal implantées. De plus, les champs de discussion ouverts par le gouvernement sur l'aménagement du temps de travail ou le travail en continu risquent d'amener les syndicalistes à *« négocier le dos au mur »* face au patronat. Sans oublier les concessions perceptibles sur le dossier de l'ouverture des magasins le dimanche.

Affaiblies, divisées et empêtrées dans la difficile gestion des organismes paritaires – comme l'ont illustré les laborieux pourparlers de l'UNEDIC, – les confédérations n'ont certes pas les moyens de brandir sérieusement la menace d'une *« rentrée chaude »*. Il n'en reste pas moins que la relative réserve que leur imposait jusqu'alors la popularité du premier ministre n'est plus de mise. L'image rassurante sur le plan social que tente de se forger Edouard Balladur pourrait en souffrir.

JEAN-MICHEL NORMAND

Les propositions du ministre du travail suscitent des réserves à l'UDF

La présentation de l'avant-projet de loi quinquennale pour l'emploi suscite dans les rangs politiques plus de réserves que de satisfactions. Seul jusqu'à présent, le RPR parle de *« synthèse réussie entre la nécessaire préservation de notre protection sociale et l'indispensable adaptation de notre législation pour faire face au défi du chômage »*. Les premières réactions de ses partenaires de l'UDF sont moins enthousiastes. Jean-Marc Nesme, secrétaire général des clubs giscardiens Perspectives et réalités, convient que ce projet de loi peut être *« l'ébauche du « new deal social » qu'il faut à notre pays »*, mais une ébauche selon lui incomplète. *« La modernisation de notre législation du travail*, explique-t-il, *ne sera pas suffisante si elle n'est pas accompagnée par une baisse significative des taux d'intérêt réels, par une politique équilibrée en faveur de la demande des ménages et par une réforme de la fiscalité. »*

« Un bon début, mais encore un peu timide », juge également, dans *le Figaro* du vendredi 20 août, Gilles de Robien, vice-président UDF de l'Assemblée nationale et proche de François Léotard. Il déplore particulièrement l'absence de référence à une nouvelle politique d'aménagement du territoire ainsi qu'à la notion de partage du travail. Mais surtout, M. de Robien estime que *« ce plan quinquennal devrait s'insérer dans une meilleure lisibilité de la stratégie gouvernementale. »*

Les Verts : un plan pour rien

Un souhait que reprend à son compte Génération Ecologie. Parlant *« de pas timide dans la bonne direction »*, le parti de M. Lalonde souligne que *« pour qu'il y ait mobilisation, il faut clairement indiquer les objectifs. »* *« La redistribution de l'emploi*, suggère-t-il, *devrait être un but et non un palliatif temporaire. Les employeurs devraient consacrer à l'embauche les allègements dont ils vont bénéficier, les chômeurs devraient être élevés au rang de partenaire social. Quant aux moyens, ils devraient être décuplés. »*

Les Verts s'embarrassent moins de détails. Selon eux, ce plan quinquennal est tout simplement un plan *« pour rien. »* *« Une fois de plus*, accusent-ils, *le gouvernement accumule les cadeaux sans contrepartie aux entreprises et accroît la précarité des salariés (...). La modulation des horaires sur une base annuelle n'aura aucune conséquence en termes de création d'emplois, du moins si elle n'est pas combinée avec une diminution significative de la durée du travail. »*

Comme les Verts, le Parti communiste et le Front national rejettent en bloc ce projet. *« Une machine de guerre contre les conditions de travail*, déclarait jeudi 19 août Jackie Hoffmann, membre du bureau politique du PCF, en charge des questions sociales.

Selon Bruno Mégret, délégué général du FN, *« le gouvernement soigne le cancer de la société française avec des cachets d'aspirine »*. *« Rien n'est prévu*, regrette-t-il surtout, *pour rompre avec le libre-échangisme mondial et l'immigration massive, les deux principales causes du chômage des Français. »*

Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, s'est dit, vendredi 20 août, sur Europe 1, *« inquiet »* de ce projet, qui se singularise, à ses yeux, par *« l'absence de caractère novateur »* et qui contient *« des atteintes au droit du travail et des menaces non négligeables pour la suite »*. *(...) La question se pose à l'échelle européenne. Il faut que l'Europe se protège, il faut négocier au niveau européen une réduction du temps de travail et mettre en place de nouvelles formes de travail. »* Pour répondre à toutes ces questions, M. Malvy réclame *« un grand débat »* qui pourrait être, selon lui, autre chose que *« le faux semblant de débat »* prévu par Edouard Balladur.

Pierre Moscovici, membre de la direction nationale du PS, estime, dans *le Figaro* du 20 août, que ce plan *« semble être l'habillage, sous une forme solennelle, d'une série de mesures ponctuelles et conjoncturelles, dénuées d'une logique et d'une ambition fortes »*.

Marseille, pavillon bas

Suite de la première page.

Et voilà que les « balèzes » du port remettent ça. Vingt-quatre heures *pendant lesquelles* les *bateaux resteront à* quai ou au large. *« On en a perdu combien, des cargaisons, avec leurs plaisanteries ? Combien de cargos ont préféré poursuivre jusqu'à Barcelone ou à Anvers pour que leurs marchandises reviennent ensuite à Marseille par train ou camion ? »*, s'indignent Jean-Claude Gaudin, président UDF de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Robert Vigouroux, sénateur et maire sans étiquette, Henry Roux-Alezais, président de la chambre de commerce et d'industrie, les manutentionnaires, les transitaires et même les prolétaires des quartiers nord proches des ports, qui redoutent qu'une perte supplémentaire de crédibilité ralentisse l'activité du port dont dépend un bon tiers de l'économie locale.

« On tue la poule aux œufs d'or, se lamente Lucien Vassal, maire (Génération Ecologie) du 15e arrondissement, très ouvrier, ancien adjoint communiste de Gaston Defferre. *Je dis oui à la défense des acquis sociaux, mais ne s'agit-il pas aujourd'hui de la défense du monopole d'embauche et d'une oligarchie syndicale ? Les grèves à répétition sont extrêmement mal perçues par la population. Et si le trafic des fruits et légumes nous abandonnait pour Port-Vendres ? Ce serait catastrophique. »*

Et voilà que si un Marseillais se rend à Paris en voiture, le chiffre 13 de sa plaque minéralogique lui attire des quolibets : *« Tapie... OM... magouilles ! »* D'accord, l'OM, c'est le consensus absolu ici. Personne ne critique le seul dénominateur commun des patrons du port et des dockers, des beurs de la cité de la Castellane et des jeunes BCBG de Bonneveine. Ils y vont tous de leur obole, le conseil général, la région et la mairie, pour financer le club phocéen. Et pas qu'un peu : 35 millions de francs par an ! *« Mais Tapie ne va tout de même pas nous faire couler avec lui ? Et puis il y en a marre de cette affaire ! Pourquoi les journalistes ne se préoccupent que de ce mauvais feuilleton ? Les matches « arrangés » sont aussi vieux que le football. Le seul endroit où nous communions, c'est l'OM. Si on nous le noircit, qu'est-ce qui nous reste ? Pourquoi nous poursuit-on, nous les Marseillais ? Quelle est cette malédiction qui veut que nous provoquions, au mieux, un sourire amusé ? »*

Orpheline de Gaston

Une fois de plus, Marseille ne se reconnaît pas dans l'image rigolarde que lui renvoie le reste du pays. Car elle souffre d'un problème d'image. Bavarde et bruyante, elle n'a jamais su se faire comprendre. *« Les décideurs de la ville ont toujours réagi négativement à une attaque de l'extérieur comme l'émission de Christine Ockrent, il y a quelques années »*, constate Jean-Claude Sitbon, directeur de l'Association pour le développement de la coopération internationale, (ADECI) (1). *« Ils ne sont pas parvenus à construire un discours cohérent et fort sur les atouts de notre cité. »* Analyse corroborée par le maire de Marseille : *« C'est vrai*, reconnaît Robert Vigouroux, *mes concitoyens méconnaissent ce qui réussit dans leur ville, parce que le maire a un gros défaut : il communique mal. J'ai du mal à vendre ce qui n'existe pas. Je veux bien à la rigueur dire ce qui se fait. Mais on peut s'améliorer à tout âge ! »* Orpheline de son défunt maire, Gaston Defferre, et de ses projets orgueilleux, Marseille espérait se donner au patron de l'OM, à Bernard Tapie, communicant exceptionnel, qui avait gueulé à ses habitants dont il n'avait pourtant pas l'accent : *« Les mecs, je vous promets qu'on va être les meilleurs. »* Et qui y est arrivé. Jusqu'à ce que...

Les derniers soubresauts de l'actualité exaspèrent les Marseillais avertis, qui se réjouissaient de progrès politiques réels. La guerre des chefs semblait éteinte : Robert Vigouroux, Jean-Claude Gaudin et Lucien Weygand, le président socialiste du conseil général, avaient mis fin à leurs guéguerres pour travailler ensemble et financer de concert l'OM, le port ou la rénovation du quartier de la porte d'Aix. Mais ce rapprochement était aussi imputable aux projets de conquête de la mairie que caressait Bernard Tapie. Face à cet as des médias, les trois notables un peu ternes avaient fait cause commune sans le dire.

Même si le patron de l'OM a déclaré, le 18 août, à Radio Monte-Carlo, que son *« ambition pour participer à la vie politique marseillaise est totalement intacte »*, il est désormais lourdement handicapé par les affaires instruites à Valenciennes, par le Conseil constitutionnel, qui a estimé qu'il avait dépassé les sommes autorisées pour sa campagne à la députation de la circonscription de Gardanne, par les résultats piteux des deux ou trois sociétés qui lui restent et qu'on dit invendables. Les ennuis de ce concurrent redouté inciteront-ils les élus du terroir à renouer avec leurs habituelles querelles ?

La reconquête de la Canebière

On enrage aussi de voir de tels faits divers dissimuler les mieux incontestables que connaît Marseille. Car la cure d'économies commence à porter ses fruits : le nombre des fonctionnaires municipaux a été ramené de 13 000 à 12 000 et les capacités d'investissement retrouvent un niveau plus normal. La ville a mis fin à son splendide isolement, et la communauté qu'elle a créée comptera une douzaine d'autres communes avant la fin de l'année. Les quartiers périphériques (Frais Vallon, la Castellane et quelques autres...) n'ont pas explosé comme à Vaux-en-Velin ou à Chanteloup-les-Vignes, d'abord parce qu'ils s'étendent jusqu'au centre-ville, ensuite parce que d'importants programmes de réhabilitation ont été entrepris dans les cités HLM, et que tout le monde y étant peu ou prou immigré, le racisme est moins violent qu'ailleurs.

Le tissu urbain s'améliore : après les superbes renaissances de la Vieille Charité, de l'Hôtel-Dieu et des anciens arsenaux des galères, la porte d'Aix et la Canebière sont promises à la reconquête. Les zones d'aménagement concerté, Saint-André ou Séon-Saumaty, annoncent plusieurs milliers d'emplois. Passé le repli sur soi qui a accompagné la percée du Front national dans les années 80, Marseille renoue avec sa vocation méditerranéenne et attend, en octobre, Cinq cent décideurs du monde entier pour leur montrer qu'elle figure parmi les meilleurs, grâce à son secteur agro-alimentaire, sa chimie, sa robotique... et son port.

Ah ! Ce port qui n'en finit pas de rechercher un *modus vivendi* avec ses dockers. *« Nous sommes si proches de parvenir à un équilibre »*, se désole le président de la chambre de commerce, M. Roux-Alezais. *« Il faut que l'Etat se débrouille pour organiser ici une négociation de Grenelle et qu'on en finisse »*, répond M. Vigouroux. *« On ne peut pas laisser la CGT tuer le port »*, martèle M. Gaudin. En fait, les positions semblent plus souples que les discours de combat ne le laissent croire.

A gauche, Gilbert Natalini, secrétaire général du syndicat des dockers : *« Ce n'est pas notre faute si, on a ramené le nombre des dockers de 2 000 à 1 000 avec la nouvelle loi de 1992 et que les périodes de congé dégarnissent les postes de travail. Nous avons fait preuve de souplesse en proposant qu'on utilise des gars qui connaissent les gestes du dock, mais les patrons veulent embaucher qui ils veulent. Ce n'est pas supportable quand il y a des gars au chômage. Ils ont voulu la réforme de notre statut en espérant qu'elle ferait disparaître la CGT et les avantages acquis. Nous sommes toujours là, plus combatifs que jamais pour défendre les travailleurs qui se trouvent désormais dans des entreprises. La loi n'a jamais dit que nous devions cesser de revendiquer ! Quant au départ annoncé de Marseille pour Toulon de la SNCM, nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un prétexte pour ne pas payer le plan social et pour remettre en cause les avantages des marins. Nous sommes prêts à tout négocier, nous n'aimons pas la grève, mais nous ne voulons pas vivre à plat ventre et nous dirons toujours notre mot sur l'avenir du port ! »*

Une attitude d'un autre âge

A droite, Patrick Berrest, président de l'Union maritime et fluviale, représentant le patronat : *« Depuis la signature de l'accord de mars sur l'application de la réforme des ports, il ne s'est pas passé de semaine sans qu'une foule de revendications surgissent. Il nous semblait que nous pouvions discuter des primes et de l'organisation sans que le travail s'arrête. Or ils ont baissé les cadences jusqu'à 30 % de la normale. Ce harcèlement est destiné à prouver que la loi de 1992 est inapplicable. Nous n'avons aucune envie de casser la CGT, mais elle ne veut pas reconnaître l'organisation du monde économique moderne qui repose sur l'entreprise. Et l'entreprise embauche qui elle veut, non ? Ils confondent le paritarisme social et la gestion du port. Comprendront-ils les nouvelles règles du jeu ? Si nous devions revenir sur la bonne volonté dont nous avons fait preuve, ce serait contraints et forcés par une attitude d'un autre âge. »*

Inquiète pour son port et son Stade-Vélodrome, Marseille ravale sa colère et retient son souffle. Le responsable d'un club de supporteurs de l'OM, baptisé les Ultras, joue à la pétanque devant le siège de l'association. Non, il ne veut pas parler des affaires. *« On nous en sort une par an. Alors, vous savez... Pas d'interview : il n'y a que le foot qui nous intéresse. Non, les supporters ne désertent pas leur équipe. Nous nous préparons à nous rendre à Monaco. L'OM joue à guichets fermés. Oui, le match contre Paris-Saint-Germain a été super. »* Ultra bougon, il retourne se consacrer à ses boules et au « bouchon » qui l'attendent sur le macadam du boulevard Michelet.

ALAIN FAUJAS

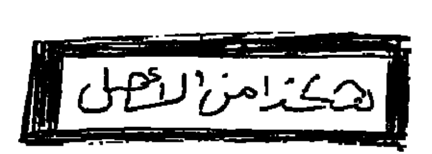
(1) En février 1990, Antenne 2 projetant une émission sur Marseille, dans le cadre du magazine d'information mensuel « Carnets de route » de Christine Ockrent. Un grand nombre de Marseillais avaient jugé l'émission injuste et remplie de poncifs.

Concentration aux Etats-Unis dans l'industrie du jouet

La poupée Barbie épouse Fisher Price

Le deuxième fabricant américain de jouets, Mattel (1,85 milliard de dollars de chiffre d'affaires, dont la moitié environ due à la poupée Barbie, et un bénéfice net de 143,9 millions de dollars en 1992), va absorber son concurrent Fisher Price (694 millions de dollars de chiffres d'affaires pour un bénéfice net de 41,3 millions de dollars) par le biais d'un échange d'actions. La fusion devrait être effective d'ici au 1er décembre et doit encore être approuvée par les actionnaires et les autorités fédérales.

L'entreprise issue de la fusion arrivera en tête du classement des fabricants de jouets américains, exaequo avec Hasbro, dont le chiffre d'affaires a atteint 2,54 milliards de dollars en 1992.



ÉCONOMIE

Venant en aide au nouveau gouvernement japonais

L'administration Clinton stoppe la hausse du yen

La Réserve fédérale américaine est intervenue massivement, jeudi 19 août, sur les marchés des changes pour stopper la hausse du yen par rapport au dollar. Par ce changement d'attitude, les Etats-Unis veulent démontrer leur bonne volonté aux nouveaux dirigeants japonais.

Après avoir, pendant plusieurs mois, laissé le yen s'envoler vis-à-vis du dollar, les Etats-Unis ont brusquement changé d'attitude jeudi 19 août. La Réserve fédérale est venue au secours de la Banque du Japon pour stopper, avec succès, la hausse du yen. Alors qu'il approchait les 100 yens, le dollar est remonté jeudi autour de 105 yens. Les Etats-Unis souhaitent visiblement donner leurs chances aux nouveaux dirigeants japonais. Le président américain doit recevoir en septembre le successeur de Kiichi Miyazawa, le premier ministre Morihiro Hosokawa.

«Nous sommes préoccupés par la hausse rapide du yen... qui pourrait retarder la croissance au Japon et dans le monde.» Cette déclaration, publiée jeudi 19 août à Washington, du sous-secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, marque un net changement d'analyse de l'administration Clinton. Depuis le début de l'année, celle-ci avait favorisé, par de multiples déclarations, l'envol du yen. Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor, comme M. Summers, considérait que, n'arrivant pas à obtenir une ouverture du marché japonais, les Etats-Unis ne pouvaient espérer réduire leur énorme déficit (50 milliards de dollars en 1992) que par une revalorisation forte du yen. En six mois, le dollar a baissé de près de 20 %, passant de 125 yens à près de 100 yens mercredi 18 août.

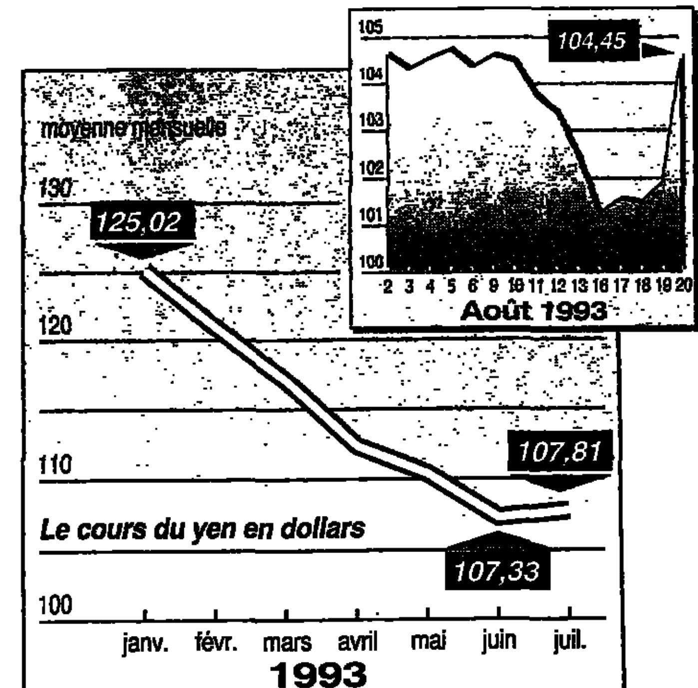
Cette appréciation du yen inquiétait beaucoup Tokyo : elle renchérissait les exportations japonaises et menaçait de freiner la sortie de crise. Seule la Banque du Japon intervenait sur les marchés des changes pour la limiter. Jeudi, pour la première fois, la Réserve fédérale américaine est à son tour intervenue *«avec agressivité»*, selon les cambistes, pour éviter une dégringolade supplémentaire du billet vert.

En fait, les Américains ont pu constater que la hausse du yen ne contribuait pas, dans le très court terme, à une réduction sensible de leur déficit bilatéral avec le Japon. La forte aggravation du déficit commercial global en juin (il est passé de 8,3 milliards de dollars en mai à 12,1 en juin) en est un signe. C'est la plus mauvaise performance mensuelle pour les Etats-Unis depuis six ans.

La dépréciation continue du dollar risquait aussi de provoquer une crise de confiance des investisseurs nippons à l'égard des Etats-Unis. Les Japonais contribuent toujours fortement au financement du déficit budgétaire américain et possèdent d'énormes portefeuilles de titres libellés en dollars. Un arrêt de la baisse était donc nécessaire. M. Summers a expliqué que les interventions de jeudi sur le marché résultaient d'une coordination au sein du G7 (les sept grands pays industriels) pour réduire *«les fluctuations contre-productives»*.

Par ce soutien, les Américains espèrent que les nouveaux dirigeants japonais confirmeront, dans les semaines à venir, leurs actuelles bonnes dispositions et qu'ils ouvriront davantage leurs marchés aux produits américains. Vendredi 20 août, le gouvernement nippon a estimé, dans son premier rapport mensuel de conjoncture, que le Japon n'est pas encore sorti de la récession – contrairement à ce qu'affirmait l'administration précédente. Le conseil des ministres de jeudi avait annoncé, pour septembre, des mesures destinées à stimuler l'activité et un nouveau plan de libéralisation.

E. I.



INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Déficit du commerce extérieur : + 44 % en juin.** – Le commerce extérieur des Etats-Unis s'est fortement détérioré en juin. Le déficit – le plus élevé depuis février 1988 – s'est élevé à 12,1 milliards de dollars (72 milliards de francs environ), soit une augmentation de 44 % par rapport aux 8,4 milliards de mai. En juin, les importations américaines ont atteint un record : 49,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,1 % par rapport à mai. Par ailleurs, les exportations ont chuté de 8,1 % en un mois, tombant à 37,6 milliards. Cette diminution provient essentiellement de la baisse des commandes européennes. Avec le Japon, le déficit a crû de 15,5 % pour atteindre 4,3 milliards, soit 35,6 % du déficit total.

FRANCE

• **Production industrielle : – 0,2 % en juin.** – La production industrielle a baissé en juin de 0,2 % par rapport au mois précédent, l'indice mensuel calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1985 s'étant inscrit après correction des variations saisonnières à 109,2 contre 109,4 en mai. Ce recul fait suite à une légère progression en mai (+ 0,1 % par rapport à avril). En un an (juin 1993 comparé à juin 1992), la production industrielle a baissé de 4 %.

MEXIQUE

• **Dette extérieure : 121 milliards de dollars fin juin.** – La dette extérieure mexicaine, publique et privée, s'élevait à 121 milliards de dollars à la fin du premier semestre, un niveau record en termes absolus, a indiqué jeudi 19 août le ministère des finances. La dette se décomposait à cette date en 78,9 milliards de dollars pour le secteur public, 16,1 milliards pour le secteur privé, 20 milliards pour les banques et 6 milliards dus par la Banque du Mexique au Fonds monétaire international (FMI). Le montant global de la dette représente une hausse de 20,5 % depuis l'entrée en fonctions du gouvernement actuel en décembre 1988. Cependant, la dette qui représentait 59,9 % du PIB (produit intérieur brut) il y a cinq ans n'en représente plus que 33,5 % du fait de la croissance de l'économie mexicaine.

Tout en critiquant le niveau des salaires dans l'est de l'Allemagne

L'OCDE estime que la Bundesbank doit baisser ses taux

«Trois ans après l'unification, le bilan est mitigé», écrit l'OCDE dans le rapport consacré à l'Allemagne qu'elle vient de publier. *«Si les résultats économiques sont assez peu satisfaisants du point de vue de la croissance et de la stabilité financière interne, des améliorations de fond permettent désormais d'espérer une meilleure performance à l'avenir : l'inflation, bien qu'encore exagérément élevée, semble avoir été maîtrisée, comme en témoigne la modération des accords de salaires conclus dans les Länder de l'ouest.»*

L'OCDE poursuit : *«Malgré une nouvelle détérioration due à des facteurs conjoncturels, les finances publiques sont désormais sur la voie de l'assainissement et la sérieuse menace que les contrats de rattrapage antérieurement conclus faisaient peser sur les perspectives de rentabilité de la production et de créations d'emplois dans les nouveaux Länder a reculé, même si ce n'est encore que dans certains secteurs et pas du tout dans le secteur public.»*

Tout en soulignant la nécessité de *«veiller avec le plus grand soin à préserver la confiance des investisseurs dans la stabilité à long terme du mark au double plan intérieur et extérieur, ce qui exclut toute détente brutale des conditions monétaires»*, l'OCDE souligne *«qu'il importe d'exploiter pleinement et à bref délai la marge de manœuvre rendue disponible pour la détente des taux d'intérêt»*.

Forte de ses recommandations, l'OCDE porte un jugement sévère sur la politique de rattrapage salarial menée dans la partie est du pays qui *«a manifestement rendu plus difficile une reprise rapide de la croissance»*, ajoutant qu'il faudra *«supprimer aussi rapidement que possible les importants écarts qui existent (...) entre la productivité et les coûts réels de main-d'œuvre en Allemagne orientale, d'une part, et entre les niveaux de la productivité à l'ouest et à l'est, d'autre part»*.

«Il est encourageant, note encore l'OCDE, *de constater que plusieurs syndicats ont accepté le gel des revenus salariaux réels pendant au moins un an, ce qui a conduit dans certains cas à une renégociation des ajustements de salaires antérieurement convenus.»* Mais *«il est, dans ces conditions, d'autant plus regrettable que, dans le secteur public, le processus de convergence salariale se poursuive au rythme antérieurement convenu»* et que le syndicat le plus important du secteur privé (celui de la métallurgie) n'ait pas suivi le mouvement et ait eu recours à des grèves pour obtenir des augmentations de salaires qui, en moyenne annuelle, *«sont presque aussi exorbitantes»* que celles prévues dans l'ancien accord pluriannuel. Ce qui fait dire à l'OCDE *«qu'il est nécessaire de revoir l'ensemble du processus de détermination des salaires en Allemagne orientale»*.

EN BREF

□ **Albert Caspers nouveau président du directoire de Ford Allemagne.** – L'Allemand Albert Caspers (soixante ans) a été appelé, mercredi 18 août, au poste de président du directoire de Ford-Werke AG, la filiale allemande du groupe automobile américain Ford Motor Company, sur décision du conseil de surveillance. Il remplace l'Américain John Hardiman, qui envisage de porter plainte en raison de la façon dont il a été écarté. Un autre Allemand, Heinz Soiron (cinquante-quatre ans), qui était jusqu'ici PDG de Ford en Espagne, devient vice-président du directoire de Ford-Werke AG. M. Caspers, membre du directoire de 1981 à 1989, conservera ses fonctions de vice-président de Ford Europe et de vice-président de la maison mère. John Hardiman (cinquante-neuf ans), en place depuis quatre ans, a fait toute sa carrière chez Ford ; il avait remplacé le Français Daniel Gœudevert, passé alors chez le groupe allemand Volkswagen.

□ **Kodak prévoit 10 000 suppressions d'emplois.** – Le PDG sortant d'Eastman Kodak, Kay Whitmore, annonce dans une lettre envoyée aux actionnaires, mercredi 18 août, que la compagnie devra supprimer dix mille emplois d'ici à 1995, en plus des deux mille déjà annoncés. M. Whitmore a été limogé au début du mois d'août (*le Monde* du 10 août), entre autres raisons faute d'avoir suffisamment réduit les effectifs.

□ **ATT va supprimer entre 3 000 et 4 000 emplois d'opérateurs téléphoniques aux Etats-Unis.** – ATT a annoncé qu'il allait supprimer un quart de ses opérateurs téléphoniques entre avril 1994 et début 1995, soit entre 3 000 et 4 000 personnes sur les 17 000 opérateurs qu'emploie la firme. Depuis mars 1992, ATT a déjà supprimé 6 000 postes d'opérateurs, mais, selon la compagnie, 70 % des personnes dont l'emploi a été supprimé ont retrouvé du travail chez ATT.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 août ⬇ Nouveau repli

L'approche du week-end et, dans quelques jours, du terme du mois boursier (le 24 août) a de nouveau incité les investisseurs à réaliser vendredi 20 août une partie de leurs bénéfices. En baisse de 0,45 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accuse en milieu de journée une perte de 0,77 % à 2 122,81 points.

Ces prises de bénéfices sont jugées d'autant plus logiques que le marché a gagné 6,6 % en quatre semaines. Par ailleurs, les espoirs d'une baisse des taux prochaine en Allemagne s'amenuisent. Jeudi, le président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, a mis en garde contre des attentes excessives de baisse du loyer de l'argent qui peuvent provoquer *«d'importants dysfonctionnements sur les marchés»*. L'annonce, toujours jeudi, d'une hausse de 7,5 % en rythme annualisé de la masse monétaire M3 en Allemagne a déçu les boursiers, car elle plaide en faveur d'une politique prudente de taux. Les opérateurs devraient se montrer très prudents jusqu'à l'échéance du 26 août, date à laquelle se réunit le conseil de la Bundesbank. Ce jour-là le premier ministre Edouard Balladur va rencontrer le chancelier Helmut Kohl.

Du côté des valeurs, Alcatel-Alsthom perd 1,5 % après l'annonce en début de journée du choix du tandem franco-britannique GEC-Alsthom par la Corée du Sud comme opérateur prioritaire de son futur train à grande vitesse (TGV). La nouvelle vient confirmer les rumeurs en bourse qui donnaient depuis plusieurs jours le groupe gagnant. Le titre avait flambé depuis le début du mois, ce qui lui a permis de franchir le cap des 100 milliards de francs de capitalisation boursière.

NEW-YORK, 19 août ⬆ Encore un record

Pour la troisième séance consécutive, Wall Street a battu un record jeudi 19 août, après avoir pourtant cette fois évolué en dents de scie durant l'essentiel d'une séance très active et nerveuse. La Bourse américaine a continué à bénéficier de la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché obligataire, accentuée par l'annonce d'un déficit commercial de 12,1 milliards de dollars aux Etats-Unis en juin (la plus mauvaise performance depuis février 1988).

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini la séance à 3 612,13 points, en hausse de 7,27 points (+ 0,20 %). Le volume des échanges a été très élevé avec quelque 290 millions de valeurs traitées. Le nombre des titres en hausse a toutefois été légèrement inférieur à celui des valeurs en baisse : 969 contre 977, tandis que 653 actions sont restées inchangées.

L'accroissement du déficit commercial a surpris les opérateurs, qui tablaient sur une progression bien plus modeste, à 8,5 milliards de dollars environ. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé sous la barre des 6,20 %, à 6,19 %, pour la première fois depuis près de vingt ans. La veille il se situait à 6,25 %.

VALEURS	COURS DU 18 août	COURS DU 19 août
Alcoa	74 1/2	74 3/8
ATT	59 5/8	58 1/4
Boeing	39	39 3/4
Chase Manhattan Bank	33 3/4	33 1/4
Du Pont de Nemours	49 1/4	49 1/4
Eastman Kodak	60 1/2	60 1/4
Exxon	64 1/8	64 1/2
Ford	50 1/4	50 7/8
General Electric	97 1/8	96 5/8
General Motors	44 1/4	45 1/2
Goodyear	41 3/8	41 1/2
IBM	42 7/8	43
ITT	93 3/4	93 3/4
Mobil Oil	75	75 1/8
Pfizer	63 1/4	63 1/8
Schlumberger	63 3/4	66 1/4
Texaco	63 1/8	63 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	144 1/2	145 3/8
Union Carbide	18	18 1/4
United Tech.	59 7/8	58 1/8
Westinghouse	15 3/8	15 1/8
Xerox Corp.	74 3/8	75

LONDRES, 19 août ⬇ Pause

Après avoir atteint encore de nouveaux sommets en début de séance, la *Bourse de Londres a fini par perdre du* terrain jeudi 19 août, victime de prises de bénéfices. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en baisse de 8,1 points (0,2 %) à 3 065,5 points. Il avait perdu jusqu'à 18,8 points en début d'après-midi, dans la crainte d'une forte baisse de Wall Street en réaction aux chiffres du commerce extérieur américain. Mais le bon comportement du Dow Jones a ensuite réduit les pertes.

Après la série de records des deux dernières semaines, le Footsie devait à un moment ou un autre subir une correction technique à la baisse et l'annonce par le Pentagone d'une attaque américaine dans le nord de l'Irak a fourni un prétexte, ont indiqué des opérateurs.

VALEURS	Cours du 18 août	Cours du 19 août
Allied Lyons	5,98	6,06
B.P.	3,01	3,02
B.T.R.	4,07	4,04
Cadbury	4,92	5,02
De Beers	12,69	12,69
Glaxo	5,92	5,92
G.U.S.	36,25	36,25
I.C.I.	6,94	6,90
Reuters	15,57	15,40
RTZ	6,92	6,86
Shell	6,60	6,52
Unilever	10,60	10,60

TOKYO, 20 août ⬇ Nouvelle baisse

La Bourse de Tokyo a cédé du terrain pour la quatrième journée consécutive vendredi 20 août au terme d'une séance sans relief. L'indice Nikkei a perdu en clôture 80,21 points (0,39 %) à 20 607,26 points dans un volume estimé à 230 millions de titres contre 250 millions la veille.

Les investisseurs sont épuisés par les soubresauts du marché des changes, rapportent des boursiers. «Les investisseurs étrangers et locaux se tournent peu à peu vers les actions, mais il faut d'abord voir à quel niveau le yen va se stabiliser», indique l'un d'eux. Si les opérateurs se réjouissent de la remontée du dollar à 104,45 yens (contre 101,98), ils considèrent pourtant que le rebond du billet vert sera sans suite tant que le Japon ne prendra pas des mesures pour réduire ses excédents commerciaux.

VALEURS	Cours du 19 août	Cours du 20 août
Ajinomoto	1 350	1 360
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 390	1 420
Fuji Bank	2 470	2 430
Honda Motors	1 380	1 380
Matsushita Electric	1 370	1 400
Mitsubishi Heavy	678	677
Sony Corp.	4 350	4 460
Toyota Motors	1 630	1 650

CHANGES

Dollar : 5,87 F ⬇

Le dollar a continué sa glissade vendredi 20 août, après les mauvais chiffres du commerce extérieur publiés jeudi. Le billet vert s'est pourtant redressé vivement face au yen, après les interventions de la Réserve fédérale. Le dollar s'échangeait vendredi à 5,87 francs contre 5,9140 francs jeudi soir. Le franc a poursuivi son redressement face au deutschemark gagnant un centime par rapport à la veille, à 3,4800 francs.

FRANCFORT	19 août	20 août
Dollar (en DM)	1,6855	1,6879
TOKYO	19 août	20 août
Dollar (en yens)	101,98	104,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (20 août) .... 8 3/16-8 5/16 %
New-York (19 août) .... 3 %

BOURSES

	18 août	19 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	585,40	590,29
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 160,75	2 139,20
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	18 août	19 août
Industrielles	3 604,86	3 612,13
LONDRES *(Indice «Financial Times»)*	18 août	19 août
100 valeurs	3 073,60	3 065,50
30 valeurs	2 406,10	2 394,50
Mines d'or	197	201,50
Fonds d'Etat	102,38	102,07
FRANCFORT	18 août	19 août
Dax	1 935,72	1 938,98
TOKYO	19 août	20 août
Nikkei Dow Jones	20 687,47	20 607,26
Indice général	1 664,76	1 659,19

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8810	5,8840	5,9420	5,9480
Yen (100)	5,6344	5,6437	5,5708	5,5760
Ecu	6,6616	6,6692	6,6588	6,6711
Deutschemark	3,4850	3,4880	3,4914	3,4970
Franc suisse	3,9543	3,9597	3,9797	3,9883
Lire italienne (1000)	3,6915	3,6964	3,6705	3,6789
Livre sterling	8,8585	8,8704	8,8907	8,9084
Peseta (100)	4,3262	4,3356	4,2866	4,3011

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 7/8	3	2 13/16	2 15/16	2 13/16	2 15/16
Ecu	8 1/8	8 1/4	7 7/16	7 9/16	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	9 5/8	9 7/8	9 5/16	9 9/16	8 7/16	9 1/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 5/8	11 1/4	10 1/2	11 1/8	10 1/8	10 3/4
Franc français	7 3/8	7 11/16	7	7 3/8	6 3/8	6 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 20 AOUT

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12.00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,78 % (2122,53)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	[illegible]	[illegible]	5563	—
[illegible]	[illegible]	1055	1051	-0,37
[illegible]	[illegible]	1045	1045	—
[illegible]	[illegible]	2131	2125	-0,19
[illegible]	[illegible]	2250	2270	+0,89
[illegible]	[illegible]	1100	1100	—
[illegible]	[illegible]	1020	1020	—
50	Accor 1	651	632	-1,16
[illegible]	[illegible]	752	747	-0,66
[illegible]	Alcatel Alsthom 1	734	723	-1,50
5	[illegible]	2400	2401	+0,04
[illegible]	[illegible]	355,50	351	-1,27
[illegible]	[illegible]	628	632	+0,64
5	Axa 1	1514	1515	+0,07
[illegible]	Bail Equipement 1	52,50	53	+0,95
[illegible]	[illegible]	1229	1226	-0,17
25	Bancaire (Cie) 1	555	557	+0,36
25	Banque Colbert C1	155	155	-2,52
50	Bazar Hôt. Ville 1	644	650	+0,33
10	Berger (M) 1	1235	1219	-1,61
25	Bertrand Faure 1	450	451	+0,22
25	BIC 1	1315	1344	+2,21
25	BIS 1	135,40	134,10	-0,96
25	B.N.P. CI 1	592	593	+0,17
25	Bolloré Techno 1	454	453	-0,22
15	Bongrain 1	2650	2650	—
25	Bon Marché (Ae) 1	640	646	+0,94
25	Bouygues 1	630	667	-0,43
100	BP France 1	113,20	113	-0,70
10	BSN 1	500	691	-1
5	Canal + 1	1299	1298	-0,08
10	Cap Gemini Sogeti	199	199	—
50	Carnaud Metalbox 1	230,90	226	-2,12
5	Carrefour 1	2979	2990	+0,40
50	Casino Guichard 1	147,90	146,60	-0,88
50	Casino Guich.ADP 1	117,20	115,70	-1,36
10	Castorama Dl (Li) 1	680	688	+1,18
10	C.C.F. 1	242,10	245,80	-0,93
100	CCMC Manag. (Ly) 1	35,85	35,80	-0,14
10	Cegid (Ly) 1	219,20	218,90	-0,18
50	Centrest (Ny) 1	33,85	33,85	—
50	CEP Communication 1	410	411,10	+0,27
50	Cerus Europ.Reun 1	95,50	94,35	-1,20
10	Cetelem 1	1217	1225	+0,66
25	CGIP 1	1215	1227	+0,99
25	Chargeurs 1	1105	1090	-1,36
25	Christian Dior	335	338	+0,90
10	CICA (M) 1	498	500	+0,40
25	Ciments Fr Priv.B	345	348	+0,87
10	Clarins 1	585	576	-1,54
50	Club Méditerranée 1	446,50	438	-1,90
25	Colas 1	1075	1050	-2,33
25	CGP (Papiers)(Ly) 1	575	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder 1	1415	1407	-0,57
25	CPR Paris Resc. 1	431	432,10	+0,26
10	Crédit F.France 1	1115	1100	-1,35
10	Crédit Local Fce 1	429	426,70	-0,54
25	Crédit Lyonn.CIP 1	784	783	-0,13
10	Crédit National 1	714	691	-3,22
25	CSEE 1	465	481	+3,44

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Damart 1	4320	4350	+0,69
10	Dassault-Aviation 1	460	468	+1,74
25	Dassault Electro 1	332,50	339	-0,75
10	De Dietrich 1	1720	1725	+0,29
10	Degremont 1	529	520	-1,70
50	Dev R.N-P De Cal 1	38,40	38,40	—
25	Dev R.Sud-Est(Ly) 1	83,80	83,80	—
50	DMC (Dollfus Mi) 1	334	328	-1,80
25	Docks France 1	603	598	-0,83
25	Dynaction 1	120,50	119,50	-0,83
10	Eaux (Gle Des) 1	2418	2401	-0,70
25	EBF (Epeda B.) 1	690	683	-1,01
25	Ecco 1	527	512	-2,85
10	Eiffage (ex Foug.) 1	1115	1118	+0,89
10	Elf Aquitaine 1	441,50	436,50	-1,13
25	Elf Sanofi 1	938	934	-0,43
10	Erap-Elf CPet 1	380	379	-0,26
50	Eridania Beghin 1	835	828	-0,84
25	Essilor Intl 1	555	554	-0,18
25	Essilor Intl ADP 1	317,20	323,50	+1,99
50	Esso 1	740	737	-0,41
5	Eurafrance 1	1950	1582	+1,64
100	Euro Disney 1	57	56,25	-1,32
10	Euro RSCG W W	608	621	+2,14
25	Europe 1-1	1090	1065	-2,29
100	Eurotunnel 1	41,70	41,20	-1,20
10	Filipacchi Medias	760	735	-3,29
100	Finextel 1	151	150	-0,66
50	Fives-Lille 1	369,90	365	-1,32
5	Fromageries Bel 1	4660	4650	-0,21
10	Galeries Lafayet. 1	1780	1780	—
10	GAN 1	517	517	—
50	Gascogne (B) 1	400	405	+1,25
10	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	1810	1800	-0,55
50	Geophysique 1	621	624	+0,48
10	Groupe André S.A.	660	648	-1,82
10	Groupe De La Cité 1	606	606	—
50	GTM-Entrepose 1	490	491	+0,20
25	Guyenne Gascogne 1	1590	1590	—
25	Havas 1	444	440	-0,90
50	IDIA 1	231,50	230,10	-0,60
25	Imetal 1	493	490	-0,67
100	Immob.Phénix 1	138,90	138	-0,65
25	Ingenico 1	157,50	156,50	-0,63
5	Ins.Mérieux Int. 1	11100	11080	-0,18
25	Interbail 1	551	550	-0,18
10	Intertechnique 1	492	505	+2,64
25	Jean Lefebvre 1	1230	1200	-2,44
25	Klépierre 1	672	670	-0,30
25	Labinal 1	780	765	-1,92
10	Lafarge Coppée 1	439	435,80	-0,77
25	Lagardère (MMB) C1	124,90	123,50	-1,12
25	Lapeyre C1	246,10	241,60	-1,83
25	Lebon 1	295	300	+1,69
5	Legrand 1	4830	4705	-2,59
5	Legrand ADP 1	2995	3000	+0,17
50	Legris indust. 1	201,50	199,90	-0,79
25	Locindus 1	960	951	-0,94

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moët Vuitton 1	4230	4191	-0,92
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	520	517	-0,58
50	Marine Wendel 1	371	368	-0,81
50	Matra-Hachette 1	147,90	146,50	-0,95
100	Metaleurop 1	80	79	-1,25
25	Metrologie Intl 1	15,50	15	-3,23
50	Michelin 1	190	189	-0,53
100	Moulinex 1	114,50	112,10	-2,10
25	Navigation Mixte 1	1055	1041	-1,33
100	Nord-Est 1	148,50	146,40	-1,41
25	Nordon (Ny) 1	540	535	-0,93
100	Olipar 1	34,80	34,20	-1,72
10	Oréal 1	1115	1111	-0,36
25	Paribas 1	499,80	494,10	-1,14
50	Pechiney CIP 1	357	360	+0,84
100	Pechiney Intl 1	221,60	218	-1,62
25	Pernod-Ricard 1	404,30	402	-0,57
25	Peugeot 1	694	687	-1,01
25	Pinault-Printemps 1	780	776	-0,51
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	814	814	—
25	Poliet	346,90	341	-1,70
25	Primagaz 1	832	838	+0,72
10	Promodès 1	810	809	-0,12
25	Radiotechnique 1	327	330	+0,92
5	Redoute (S.A.La) 1	7960	7850	-1,38
25	Rémy Cointreau 1	214	209,10	-2,29
25	Rexel (ex.CDME) 1	565	551	-2,48
10	Rhône Poulenc A 1	165,20	164,50	-0,42
100	Rochette (La) 1	33,50	33,15	-1,04
25	Roussel Uclaf 1	620	619	-0,16
5	Rue Impériale (Ly) 1	3390	3375	-0,44
50	Sade (Ny) 1	168	168	—
5	Sagem 1	1820	1840	+1,10
10	Saint-Gobain 1	571	567	-0,70
25	Saint-Louis 1	1360	1343	-1,25
10	Salomon (Ly) 1	1819	1772	-2,58
25	Salvepar (Ny) 1	380	380	—
10	Sat 1	1805	1805	—
25	Saupiquet (Ns) 1	930	931	+0,11
25	Schneider 1	769	762	-0,91
100	SCOA 1	13,30	13,20	-0,75
10	SCOR S.A 1	643	633	-1,56
10	S.E.B. 1	493,50	490	-0,71
25	Sefimeg 1	512	511	-0,20
100	Selectibanque 1	173,20	171,60	-0,92
50	Sextant Avionique 1	250	—	—
10	SFIM 1	800	800	—
100	SGE 1	279,10	278,20	-0,32
25	Simco 1	575	573	-0,35
10	S.I.T.A 1	650	646	-0,62
10	Skis Rossignol 1	1413	1413	—
25	Sligos 1	510	518	+1,57
10	Société Gale A 1	623	627	+0,64
50	Sodecco (B) 1	42	41	-2,38
50	Sodero (Ns) 1	72,40	72,50	+0,14
10	Sodexho 1	1057	1051	-0,57
25	Sogenal (Ny) 1	128,70	127	-1,32
10	Sommer-Allibert 1	1847	1870	+1,25

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Sophia 1	542	538	-0,74
10	Sovac 1	1486	1460	-1,75
25	SPEP 1	376,40	378	+0,43
25	Spie Batignolles 1	399	397	-0,50
10	Strafor Facom 1	560	565	+0,89
25	Suez 1	345	342,70	-0,67
25	Synthelabo 1	225	225	—
100	Thomson-CSF 1	177,50	177	-0,28
50	Total 1	309,30	304,30	-1,62
25	UAP 1	634	626	-1,26
10	UFB Locabail 1	378,70	385	+1,68
100	UGC DA (ex Robur) M1	239	240	+0,42
10	UIC 1	540	534	-1,11
25	UIF 1	611	613	+0,33
25	UIS 1	885	880	-0,56
25	Unibail 1	464,50	464	-0,11
50	Valeo 1	974	973	-0,10
100	Vallourec 1	239,30	238,10	-0,50
25	Via Banque 1	358	354,80	-0,89
10	Worms & Cie 1	312	310	-0,64
10	Zodiac 1	1890	1880	-0,53
25	Elf Gabon	979	975	-0,41
100	Amax 1	145	145,80	+0,55
100	American Barrick 1	150,50	147,90	-1,73
50	American Express 1	191,50	195,70	+2,19
100	A.T.T. 1	350	344,90	-1,46
50	Anglo American 1	185,10	183,10	-1,08
50	Amgold 1	410	408	-0,49
50	Banco Santander 1	283	287	+1,41
25	B.A.S.F. 1	920	895	-2,72
25	Bayer 1	1048	1040	-0,76
100	Blenheim Exhibit. 1	41	39,80	-2,93
100	Buffelsfontein 1	62	60,50	-2,42
50	Chase Manhattan 1	197,80	195,50	-1,16
10	Daimler Benz 1	2800	—	—
100	De Beers 1	110,60	109,50	-0,99
10	Deutsche Bank 1	2750	2735	-0,55
10	Dresdner Bank 1	1470	1451	-1,29
100	Driefontein 1	63,65	62	-2,59
50	Du Pont Nemours 1	295,50	294,50	-0,34
50	Eastman Kodak 1	357,10	352,80	-1,20
500	East Rand 1	19,65	19,25	-2,04
100	Echo Bay Mines 1	68	67,40	-0,88
100	Electrolux 1	204,50	198	-3,18
100	Ericsson 1	273	266,50	-2,38
100	Exxon Corp. 1	383	382	-0,26
100	Ford Motor 1	300,10	300,40	+0,10
100	Freegold 1	67	66	-1,49
500	Gencor Limited 1	14,85	14,20	-3,07
50	General Electric 1	566	566	—
50	General Motors 1	266,10	267,70	+0,60
50	Générale Belgique 1	433	430,10	-0,67
100	Grd Metropolitan 1	40,30	40,40	+0,25
100	Guinness Plc 1	43,80	44,30	+1,14
500	Hanson Plc 1	23	22,70	-1,30
100	Harmony Gold 1	27	26,75	-0,93
50	Hewlett-Packard 1	440	—	—
500	Hitachi 1	48,70	47	-3,49

Quotités (1)	VALEURS	Cours préced.	Dernier cours	% + -
25	Hoechst 1	972	960	-1,23
25	I.B.M 1	256,50	252,80	-1,44
100	I.C.I	63	63	—
50	I.T.T. 1	549	555	+1,09
100	Ito Yokado 1	256,70	253	-1,44
500	Matsushita 1	78,40	77,70	-0,89
100	Mc Donald's 1	320,40	323	+0,81
25	Merck and Co 1	198,20	195	-0,81
50	Minnesota Mining 1	641	—	—
100	Mitsubishi Corp 1	66,70	64,90	-2,70
100	Mobil Corporat. 1	447	447	—
25	Morgan J.P. 1	443	435	-1,81
5	Nestlé SA Nom.	4380	4370	-0,23
100	Nippon Meat Packer	88,30	88,30	—
100	Norsk Hydro 1	160	160	—
100	Ofsi 1	169,40	165	-2,60
25	Petrofina 1	1594	1571	-1,44
50	Philip Morris 1	300	298,90	-0,37
100	Philips N.V 1	113	110,60	-2,12
100	Placer Dome Inc 1	118,50	117,20	-1,10
25	Procter Gamble 1	288,10	286,40	-0,59
50	Quilmes 1	215	—	—
100	Randfontein 1	48,30	47	-2,69
50	Rhône Poul.Rorer 1	278,90	275,90	-1,08
25	Royal Dutch 1	580	578	-0,34
100	R T Z 1	60,60	61	+0,66
100	Saatchi & Saatchi	14,85	14,75	-0,67
10	Sega Enterprises	628	613	-2,39
100	Saint-Helena 1	45,50	44,90	-1,32
100	Schlumberger 1	376	388	+3,19
500	Shell Transport 1	58,30	57,30	-1,72
10	Siemens 1	2415	2372	-1,78
100	Sony Corporation 1	249	246,60	-0,96
100	Sumitomo Bank 1	139	134,20	-3,45
100	T D K 1	231,20	—	—
100	Telefonica 1	68	67	-1,47
500	Toshiba 1	38,70	38,60	-0,26
50	Unilever 1	612	615	+0,49
50	Uni.Technologie 1	342	342,30	+0,09
50	Vaal Reefs 1	451	448	-0,67
10	Volkswagen A.G 1	1330	1338	+0,60
50	Volvo (act.B) 1	339	339	—
100	Western Deep 1	190	197	+3,68
50	Xerox Corp 1	443	—	—
100	Yamanouchi 1	135,80	131,40	-3,24
500	Zambia Copper 1	5,85	5,70	-2,56

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	103,72	10,356
CNA 9% 4/92 CB	...	2,663
EDF 8,6% 92 C1	114,43	3,134
Emp.Etat 6%7/93-97	101,13	0,575
Em.Etat 13,4%83 CA	101,81	8,884
Em.Etat 10,26%86 CA	109,83	4,526
OAT 9,50% 12/97 CA	115,05	6,781
OAT TMB 01/99 CA	98,85	5,310
OAT 10% 5/00 CA	120,35	2,329
OAT 01 TME CA	100,90	3,728
OAT 9,5% 11/02 CA	114,70	6,241
OAT 8,50% 19 CA	118,29	6,963
OAT 8,50% 92-23 CA	118,37	2,725
BFCE 9% 91-02	115,70	7,126
CEPME 8,5% 88 CB	108,30	1,164
CEPME 9% 89 CA	113,95	0,025
CEPME 9% 92-06 TSR	..	1,430
CFD (CCCE)9,7%90CB	...	5,209
CFD exCCCE8,6%92CB	114,30	4,500
CFF 10% 88-98	116,66	8,274
CRH 8,5% 87-88 CA	110,56	3,912
CFF 9% 88-97 C1	110,17	7,915
CFF 10,25% 90 C1	—	4,437
CRH 8,6% 92-93 CB	112,30	1,225
CLF 8,9% 88 C1	113,61	2,048
CLF 9%88-93/98 C1	110,99	4,932
EDF 8,6% 88-89	—	4,362
Financder 9%91C2#	118,20	6,584
Finansd.8,6%92 #C2	112,25	4,830
Floral9,75% 90 C1	117	0,721
PTT 11,2% 85 CB#	111,28	7,401
SNCF8,6% 87-93C1	111,90	4,798

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	309	308,90
Bains C Monaco 1	920	—
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	486	477,10
Bénédictine	2925	—
Bidermann Intl	380	—
B T P (la cie) 2	31,50	31,50
Cambodge	869	—
Carbone Lorraine	480	481,40
Case Poclain 2	2,10	—
CBC 2	350	349
Centenaire Blanzy	333	—
Ceragen Holding	30	30
Champex (Ny)	9,25	8,30
CIC Un.Euro CIP 1	284	285
C.I.T.R.A.M. (B)	3000	—
Cpt Lyon Alem.2	359,10	362
Concorde-Ass Risq2	789	802
Constr.Met.Prov.	11	11
Crédit Gen.Ind.	119,10	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	535	535
Eaux Bassin Vichy	2410	2410
Ecia 2	425	418

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4050	—
Eridania Beghin CI	637	643
Fides (ex Immofice) 2	368	369,50
Finalens	370	—
F.I.P.P.	151	151
FNAC 2	2890	—
Foncière (Cie)	620	616
Foncina	407	—
France I.A.R.D.	400	—
France S.A 1	2000	2020
From. Paul-Renard	2650	—
Gaumont 2	578	585
Genefim	345	344,50
Gévelot	475,20	—
G.F.C. 2	462	463
Groupe Victoire	1480	1480
G.T.I (Transport)	209	—
Immobail 2	450	447
Immobanque 2	880	880
Im.Marseillaise	5290	5250
Invest.(Ste Cle.)2	2800	—
Lille Bonnières	1064	1069
Locafinancière	475,20	—
Louvre 1	2388	2390
Lucia	180	—
Machines Bull 2	25,20	25
Mag.Uniprix	179	176,50
Métal Déployé	260	280
Mors 2	41	40,60
Navigation (Nie)	135,80	139,90
Optorg 2	270	—
Oréal (CI)	820	835
Origny-Desvroise	824	821
Monoprix	1280	1288
Paluel-Marmont	434,90	499
Parfinance	200	210
Paris Orléans	206	205
Piper Heidsieck	721	—
Porcher	196	195
Promodès (CI)	670	—
Publicis 2	850	840
Rochefortaise Com.	160	160
Rosario 2	174	—
Rougier	240,10	238
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	185	—
Saga	348	—
Salins du Midi 2	527	529
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	760	771
S.I.P.H.	101,80	—
Sofal 2	470	—
Softo	299,50	—
Sofitam	63,05	—
Sofragi 2	3400	—
Soudure Autogène	715	734
Sovabail	393	—
Stemi	975	—
Taittinger 1	2107	2100
Tour Eiffel	305	290
Ufiner Cofreth	1550	1550
Vicat 2	450	459
Virax	110	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	477	—
Akzo NV	540	535
Alcan Aluminium	119,50	117,60
American Brands	195	195,10
Arbed	476,50	—
Asturienne Mines	105	106,10
Banco Pop. Espanol	650	—
Banque Regl.Inter.	37000	37800
Chrysler Corp.	258	258
C.I.R SPA	3,80	—
Commerzbank AG	1113	1060
Dow Chemical Co.1	353	—
Fiat Ord.	26,90	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	579	580
Gevaert	1180	—
Glaxo Holdings Plc	52,60	53
Goodyear T.& R.Cy.	242	241
Honeywell Inc.	203	—
Johannesburg Cons.	71	—
Kubota Corp.	37	—
Noranda Mines	100	101,30
Olivetti Priv.	5,70	—
Pfizer Inc.	373,60	377
Ricoh Cy	44,90	46
Robeco	361,10	363
Rodamco N.V.	182,10	181,10
Rolinco	366	368,50
Saipem SPA	5,50	—
Sema Group Plc	31,50	—
SKF Aktiebolaget	80,10	80
Tenneco Inc.	301	—
Toray Ind.	36,10	—
West Rand Cons.	4,90	4,95

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—
Blanzy-Ouest*	831	—
Brasseries Maroc	400	—
Calciphos*	66,50	—
Canadien Pacifique	93,50	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
CEGF (Ent.Ga.Fri.)	500	—
Cie Industrielle*	4250	—
Coparex Inter.*	560	—
Cr.Universel (Cie)	250	—
CEAC.*	75,05	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—
Grace and Co	230,30	—
Table France*	350,20	—
Konink. Pakhoed	75,10	—
Lecteurs Monde+*	186	—
Nicolas nom.	699	—
Off.Com.Pharm.*	950	—
Paris France	215	—
Partic.Percier*	230	—
Rorento	291,40	—
S.A.C.E.R.	631	—
St-Dominique(Fin)2	154	—
St Gobain Emball.*	1700	—
Schlumberger Ind.*	431	—
SEPR*	1202	—
SMCI (M)	50	—
SPR "B" nom.	252	—
Testut-Aequitas	100	—
Viniprix	1700	—
Waterman*	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	625	620
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	460	475
Boisset (Ly)	200	200,50
CRCAM Paris IDF 1	950	936
Calberson	319	320
Cardif SA 2	1040	1050
CEGEP	167	167
CFPI	173,20	167
C.N.I.M 2	1251	1250
Codetour	325	—
Creeks	119,60	120,10
Dauphin OTA	240	240
Devanlay 2	1110	1139
Labor.Dolisos	118	106,20
Editions Belfond	121	—
Europ Propulsion 2	280	276
Finacor	185	189
G.L.M. S.A.	700	705
Gravograph	151	151
Guintoli 2	830	820
I.C.C.	236	239
Idianova	64,80	64,80
Immob.Hotel. 2 #	1198	1180
Int. Computer	125	—
IPBM	38,90	39
Molex	199,90	—
N.S.C Schlum.Ny 2	658	658
Seribo	164	164,20
Sopra	326	326
TF1-1	523	519
Thermador Hold(Ly)	346	345
Unilog	244	242
Viel et Compagnie	185	180
Yves St Laurent 1	735	—

Sicav (sélection) 19 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	262,47	255,45
Actimonétaire C et D	31876,11	31876,11
Améri-gan	8354,36	8033,04
Amplitude	767,88	745,51
Antigone trésor	729889	729889
Arbitr. Court Terme	8100,65	8100,65
Associa Première	33373,75	33373,75
Associc	1194,01	1194,01
Atout Futur	541,60	529,39
Aurecic	1684,69	1635,62
Avenir Alizes	1953,43	1915,13
Axa Capital	206,99	200,96
Axa Court Terme	8943,15	8943,15
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1175,90	1141,65
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	944,39	916,88
Axa Europe	141,31	137,19
Axa Investiments	135,93	131,97
Axa NPI	141,22	137,11
Axa Ob.Fr.Extranc	163,15	158,40
Axa.Ob.In.Ex Mo.U.Se	163,87	159,10
Axa Prem.Ex.Agepre	128,43	124,69
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	160,76	156,08
Axa Valeurs PER	149,66	145,30
Cadence 1	1129,23	1107,09
Cadence 2	1113,17	1091,34
Cadence 3	1127,51	1105,40
Capimonétaire	7002,70	6895,70
Capioblig	7703,14	7552,10
Capitacic	1593,33	1569,78
Cooxis	1541,31	1512,57
Comptavalor	3934,69	3928,80
Credinter	512,71	497,78
Crédit Mutuel Capital	1484,58	1455,47
Cred.Mut.Ep.Cour T.	745,62	745,62
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	112,74	109,72
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	110,77	107,81
Cred.Mut Ep.J	77768,17	77768,17
Cred.Mut.Ep.long.T	228,03	221,93
Cred.Mut.Ep.Monde	1389,71	1352,52
Cred.Mut.Ep.Quatre	1177,37	1145,65
Dieze	1623,86	1593,58
Drouot France	1038,82	1006,62
Drouot Sécurité	272,84	264,89
Ecocic	1225,89	1190,18
Ecupar	139,65	135,58
Ecur. Capitalisation	3047,69	3017,51
Ecur. Expansion	540783,86	539973,90
Ecur. Géovaleurs	2681,24	2603,15
Ecur. Investissement	172,49	167,47
Ecur. Monepremière	75218,25	75218,25
Ecur. Monétaire	22029,93	22029,93
Ecur. Trésorerie	2713,26	2713,26
Ecur. Trimestriel	2131,48	2110,38
Elanciel	134,61	130,69
Energie	487,55	389,07
Eparcic	4046,22	4046,22
Eparcourt-Sicav	4373,58	4362,77
Epargne Associat.	26353	26052,94
Epargne-Unie	1555,04	1517,11
Eufi Cash capi.	8951,86	8951,86 ◆
Eurco Solidarité	1214,63	1202,60
Eurocic Leaders	1270,01	1233,02
Eurodyn	1388,62	1354,75
Euro Gan	7520,30	7231,06
Fonsicav	16245,29	16212,86
France-gan	12595,35	12110,97
France Garantie	293,22	282,65
France Obligations	494,37	489,48
Francic	539,62	523,90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	132,50	128,64
Francic-Régions	1263,80	1226,99
Fruct-Associations	39,19	39,19
Fructi-Capi	49	48,28
Fructidor	251,51	247,79 ◆
Fructifrance action C	225,91	220,40
Fructifrance action D	216,18	210,91
GAN Rendement	5696,93	5612,74
Gestilion	17155,21	17155,21
Gest.Associations	207,78	203,21
Horizon	1595,50	1549,03
HLM Monétaire	15652,27	15652,27
Indicia	1242,65	1218,11 ◆
Indust Fse.Court T	1654,98	1654,98
Interisys	105,37	105,11
Interépar	113560,06	110252,49
Interoblig	17378,26	17037,51
Interselection Fce	588,14	576,61
Japacic	200,92	195,07
Jeunepargne	332,87	327,95
Latitude	2513,42	2509,66
Lion Association	12020,53	12020,53
Lion Institution	35885,89	35796,40
Lionplus	1188,89	1165,58
Lion Trésor	2392,64	2368,95
Livret Bourse Inv.	662,64	643,34
Livret Portefeuil.	837,38	812,99
Méditerranée	210,93	204,79
Mensuel CIC	10444,95	10341,53
Monedan	76524,10	76524,10
Mone.J	40423,80	40423,80 ⁘
Monevalor	45959,99	45959,99
Mutualité dépôts	15528,55	15497,55
Natio Court Terme	106413	106095
Natio Court Terme2	319857	319857
Natio Epargne	20470,92	20268,24
Natio Ep. Capital	12856,05	12728,76
Natio Ep. Croissance	2105,69	2049,33
Natio Ep. Obligations	221,88	215,94
Natio-Ep. Retraite	147,73	143,78
Natio Ep. Trésor	9093,66	9075,51
Natio. Eparg Valeurs	520,69	506,75
Natio-Fran.index	1201,29	1169,14
Natio-Imm	1418,07	1380,12
Natio-Inter	1805,41	1757,09
Natio-Monétaire	28102,90	28102,90
Natio-Opportunités	1317,16	1281,91
Natio-Patrimoine	1607,03	1564,02
Natio-Perspectives	1296,24	1261,56
Natio-Placements	66151,57	66151,57
Natio-Revenus	1108,39	1097,42
Natio Sécurité	12346,47	12346,47
Natio-Valeurs	1011,70	984,62
Nippon-Gan	7673,87	7378,72
Nord Sud Develop.	1901,86	1898,06
Obli-Associations	184,38	181,64
Oblicic-Mondial	3104,03	3058,16
Oblicic-Régions	1116,66	1100,16
Oblifutur	3397,22	3333,88
Oblig. ttes caté.	211,55	208,42
Oblition	1737,60	1720,40
Oblisécurité Sicav	14495,02	14495,02
Oraction	1651,85	1611,56
Paribas Capitalisation	1845,17	1808,81
Paribas Opportunités	149,91	145,54
Paribas Patrimoine	683,17	663,27
Patrimoine Retraite	254,76	249,76
Pervalor	677,08	663,80
Planinter	1454,70	1419,22 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	159,54	154,89
Poste Croissance	6134,37	6128,24
Poste Gestion	73869,69	73869,69
Première Oblig	11115,24	11104,14
Prevoy. Ecureuil	112,91	111,79
Prv'Associations	32889,95	32889,95
Proficius	1023,32	1004,24
Quartz	158,25	154,39
Rentacic	173,14	170,58
Revenus Trimestr.	5616,01	5560,41
Revenu-Vert	1225,72	1202,87
St Honoré Vie & Santé	1100,87	1050,95
St Honoré Bons du Tr.	12539,36	12478,98
St Honoré Invest.	900,63	859,79
St Honoré Pacifique	842,59	804,38
St Honoré Réal	16768,64	16701,83
Sécuricic	1937,26	1937,26
Sécuri-Gan	13522,84	13257,69
Sécuritaux	1552,99	1552,99
Sensivalor	30178,05	30178,09
Sicasden	750,91	739,81
Sicav Associations	2057,33	2057,33
SFI-CNP Assur	783,47	760,65
S G. Fr. opport. C et D	1460,67	1432,03
Sicav 5.000	507,85	494,26
S L Est	1673,45	1624,71
Sivafrance	812,40	790,66
Sivam	474,12	461,43
Sivarente	238,19	233,52
Sivinter	557,10	542,19
S.N.I	1279,96	1242,68
Sogenfrance C	1379,31	1352,26
Sogenfrance D	1332,46	1306,33
Sogepargne	355,79	348,81
Soginter	1618,70	1586,96
Soleil Investissements	689,35	672,45
Solstice	2298,42	2292,69
State Street Act. Eur.	12037,37	11630,31 ◆
State Street Act. Frce	12783,66	12411,32
St. Str. Act.Japon	17445,62	16855,67
State Street Emer. Mts	15507,11	14761,57 ◆
St.Street OAT Plus	12709,52	12460,31
Stratégie Actions	984,21	946,36
Stratégie Rendement	1633,98	1588,36
Techno-Gan	6627,78	6372,87
Thesora	775,56	767,88
Trésor Plus	1512,65	1497,67
Trésor Trimestriel	1093,83	1072,90
Trésoricic	146155,05	146155,05
Trilion	5573,60	5502,07
Uni-Associations	125,26	125,26 ⁘
Uni-Foncier	1486,95	1450,68
Unifrance	679,78	653,20
Uni Régions	1338	1305,37
Univar	261,17	261,17 ⁘
Univers Actions	1576,23	1539,74
Univers Obligations	2138,42	2098,55
Valorg	2292,80	2290,51
Valreal	55627,87	55598,07
Winterthur St-Honoré	260,18	248,38

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 19/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9425	5,8990	5,65	6,15
Ecu	6,6955	6,6865	—	—
Allemagne (100 dm)	351,1500	350,1500	337	360
Belgique (100 F)	16,6420	16,5910	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	312,0600	311,3100	300	321
Italie (1000 lires)	3,7040	3,6930	3,47	3,93
Danemark (100 krd)	85,3500	85,4400	81	89
Irlande (1 iep)	8,2470	8,2705	7,85	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,8575	8,9195	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,5030	2,4930	2,69	3,09
Suisse (100 f)	395,7700	396,9700	382	404
Suède (100 krs)	74,3700	74,3800	69	78
Norvège (100 k)	80,8400	80,7300	76	85
Autriche (100 sch)	49,9030	49,7640	48,30	51,30
Espagne (100 pes)	4,2500	4,2775	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,4300	3,4300	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,5002	4,4666	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,8420	5,7777	5,55	5,90

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 19/08
Or fin (kilo en barre)	71100	71000
Or fin (en lingot)	71250	71250
Napoléon (20f)	409	407
Pièce Fr (10 f)	390	351
Pièce Suisse (20 f)	410	409
Pièce Latine (20 f)	409	409
Souverain	508	511
Pièce 20 dollars	2520	2510
Pièce 10 dollars	1212,50	1225
Pièce 5 dollars	740	755
Pièce 50 pesos	2740	2730
Pièce 10 florins	420	418

Matif (Marché à terme international de France)

19 août 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 122 944

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	125,10	122,32	121,96
Précédent	125,04	122,38	122,04

CAC 40 A TERME
Volume : 20 233

Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	2151	2162,50	2183,50
Précédent	2174	2186,50	2199,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

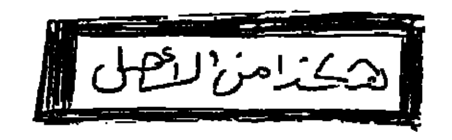
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indicatior catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ⁘ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Les Précieuses ridicules : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : mer., ven., sam., mar. 21 h ; jeu. 19 h ; sam. 18 h.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Marie l'incurie : 19 h 30. Rel. dim., lun. *Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim.* 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Tiens bon ! : mer., jeu., dim., mar. 21 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Rel. dim., lun., mar. Le Graphique de Boscop : 21 h 30. Rel. *dim., lun., mar. Artus de Penguern : dim.,* lun., mar. 22 h 30. Chaud... mais pas fatigué : dim., lun., mar. 21 h 15. Nous sommes tous des lapins à six pattes : dim., lun., mar. 20 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : sam., lun., mar., mer. 20 h 30 ; dim. *17 h 30. La Lettre : jeu. 20 h 30 : mar.* 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DUNOIS (45-84-72-00). Cosi fa Da Ponte ou la Croisière de l'Improvisateur : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : mer., jeu., ven., mar. 21 h 15 ; sam. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : mer., jeu., ven., mar. 20 h 15 ; sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Rel. dim. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : ven., sam., lun., mar., mer., *jeu. (dernière) 18 h. Ah ! Si j'avais un nom* connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Rel. dim. Personne n'est parfait : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Le *Miroir des songes : ven., sam. 21 h ; dim.* (dernière) 15 h. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville ! : ven., sam. 18 h 30 ; sam., dim. 15 h. Le Voyage de M. Perrichon : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. 16 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Backswing : 20 h 30. Rel. dim., lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; sam. 16 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

***SENTIER DES HALLES** (42-36-37-27).* Allais nous plaît : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Défunt ; Edouard et Agrippine : 22 h. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. Rien ne sert de dormir, faut s'lever l'matin : ven., sam. (dernière) 22 h. Starmaniac : mar., mer., jeu. 22 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Comediantel : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Dom Juan : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 45 ; sam. 15 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Eternel Tango : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h. Help ! Le Chippendale ou l'homme de leur vie : 22 h 30. Rel. dim., lun. Western-solo : ven., sam. 20 h ; dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : 19 h. Rel. dim., lun. Les Rendez-vous : 20 h 30. Rel. dim., lun. M'sieur Offenbach : mar. 15 h. Le rêve était presque parfait : ven., sam. (dernière) 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Les Acrobates : lun., mar., mer., jeu. 21 h.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

LES COCUS MAGNIFIQUES. Point-Virgule (42-78-67-03), mer. et jeu. (dernière) 22 h 15 (18).

ERIC LE ROCH. Point-Virgule (42-78-67-03), mer. (dernière) 21 h 15 (18).

LE GRAND FRISSON. Blancs-Manteaux (48-87-15-84) (dim., lun.), 21 h 15 (18).

DES FILLES... AU PÈRE. Blancs-Manteaux (48-87-15-84), ven., sam., dim., lun., mar., mer. et jeu. 22 h 30 (19).

***ERIC THOMAS.** Point-Virgule* (42-78-67-03), jeu. et ven. (dernière) 20 h (19).

JEAN-JACQUES VANIER. Point-Virgule (42-78-67-03), jeu., ven. et sam. (dernière) 21 h 15 (19).

LAISSE LES GONDOLES A SARCELLES. Blancs-Manteaux (48-87-15-84) (mer.), 21 h 15 (18).

DESTROY TV DANS LES CURÉS NINJA. Point-Virgule (42-78-67-03), ven. et sam. 22 h 15 (20).

TEX DANS SALUT BROTHER ! Point-Virgule (42-78-67-03), sam. (dernière) 20 h (21).

CÉCILIA WORD ET COLETTE LEMAIRE. Point-Virgule (42-78-67-03), lun. et mar. (dernière) 21 h 15 (23).

DOMINIQUE BASTIEN. Point-Virgule (42-78-67-03), dim. 22 h 15 (22).

MICHEL UDIANY. Point-Virgule (42-78-67-03), dim. et lun. (dernière) 20 h (22).

LES ACROBATES. Tristan-Bernard (45-22-08-40) (dim., lun.), 21 h (23).

MARC FRÉMOND. Point-Virgule (42-78-67-03), lun. et mar. (dernière) 22 h 15 (23).

LES POUBELLES BOYS. Point-Virgule (42-78-67-03), mar. et mer. (dernière) 20 h (24).

STARMANIAC. Théâtre de Dix-Heures (46-06-10-17) (dim., lun.), 22 h (24).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

L'Espionnage, un genre impur : le Piège (1973, v.o. s.t.f.), de John Huston, 19 h ; la Mort aux trousses (1959, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Portraits de Paris : Guerre d'Algérie : Algérie : le mois de l'exode (1962) de Pierre Mignot, Louise l'insoumise (1984) de Charlotte Silvera, 14 h 30 ; la Commune de Paris : Si on avait su (1976) de Stanislas Choko, le Destin de Rossel (1966) de Jean Prat, 16 h 30 ; la Libération : Paris Liberatedi (1944) d'un anonyme, le Jour et l'Heure (1962) de René Clément, 18 h 30 ; l'Occupation : le Silence de Paris (1957) de Jean-Claude Bringuier, le Bon et les Méchants (1975) de Claude Lelouch, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAMBRE 108. Film français de Daniel Moosmann : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

CIBLE ÉMOUVANTE. Film français de Pierre Salvadori : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DENIS LA MALICE. Film américain de Nick Castle, v.o. : Forum Horizon, *1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ;* UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; *UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ;* 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JE M'APPELLE VICTOR. Film français de Guy Jacques : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; *14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79).

MÉTISSE. Film français de Mathieu Kassovitz : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-*61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont* Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA PART DES TÉNÈBRES. Film américain de George A. Romero, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Para*mount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-*65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL. Film français de Bertrand Blier : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 : 36-65-71-33) ; UGC Lyon *Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-*70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

ALARME FATALE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

***AMANTS** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e* (42-71-52-36).

ANGLE MORT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; *36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e* (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AU-DESSUS DE LA LOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN *(Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; *36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e* (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e *(36-68-75-55) ; Miramar,* 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : *Lucernaire, 6e (45-44-57-34).*

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Max Linder *Panorama, 9e (48-24-88-88).*

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; *36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55).

FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e *(43-21-41-01).*

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, *8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ;* Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; *36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : *Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).*

MADE IN AMERICA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; *Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MUSASHI, UN FILM EN TROIS ÉPOQUES (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *La Pagode, 7e* (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : *Cinoches,* 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POSSE, LA REVANCHE DE JESSIE LEE (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

***PROPOSITION INDÉCENTE** (A., v.o.) :* George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08 ;* 36-68-75-75) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SIDEKICKS (A., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

SNIPER (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

***TALONS AIGUILLES** (Esp., v.o.) :* Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

***THELMA ET LOUISE** (A., v.o.) :* Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) *: Forum Horizon,* 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e *(47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation,* 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).

TRACES DE SANG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82).

UN CRIME (Fr.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ;* Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC *Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ;* La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e *(45-74-93-40 ; 36-65-70-47).*

UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e *(36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e* (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (Néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BAMBI (A., v.f.) : Gaumont Opéra Impé*rial,* 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : *Racine Odéon, 6e* (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

***LORD JIM** (Brit., v.o.) : L'Arlequin, 6e* (45-44-28-80) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LA MANIÈRE FORTE (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

1900 (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SPETTERS (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

***LE TEMPS DES GITANS** (Youg., v.o.) :* L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

THÉORÈME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

BEETHOVEN (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h 15.

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., *v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ;* 36-65-70-62) 18 h, 20 h, 22 h.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 17 h.

CLASS 92 (A.) : Brady, 10e (47-70-08-86) 21 h 40.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) 18 h 10.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

LE FESTIN NU (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 50.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h 10.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS 2 *(Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e* (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

***MUSIC LOVERS** (Brit., v.o.) : Accatone,* 5e (46-33-86-86) 18 h.

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 50.

LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 30.

PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 40.

QUELQUE PART VERS CONAKRY (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 10.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

***REGGAE SUNSPLASH** (All., v.o.) :* Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 20 h, 22 h.

RELACHE (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

ROBOCOP 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h 15.

***SAILOR ET LULA** (Brit., v.o.) : Studio* Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

THE KING OF NEW YORK (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30,* 0 h 10.

LA VIE DE CHATEAU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Nostalgies

PIERRE TCHERNIA était, le temps d'une soirée, l'homme orchestre de France 2, et «Monsieur Cinéma» s'était transformé en «Monsieur Archives» pour conter la télévision des années 60 et rendre hommage à Pierre Desgraupes. On put humer tout son saoul la fragrance de la nostalgie, s'immerger dans le noir et blanc d'antan, repérer le ravage des ans sur le visage des débutants de la télévision devenus grands, et éviter deux heures durant la moindre menace publicitaire.

Pour le dernier pan de «Notre télévision», Pierre Tchernia avait décidé de visiter la Société française de production, la mythique SFP. C'est peu dire que le document était passionnant, parfois émouvant, même s'il avait une fâcheuse tendance à verser dans l'anecdote. On a pu voir un Marcel Bluwal, réalisateur d'un définitivement fameux *Don Juan*, raconter les angoisses et les charmes du direct, à une époque où les grandes dramatiques y étaient condamnées. S'amuser d'un Raymond Souplex, plus commissaire Bourrel que jamais, conseiller aux spectateurs des «Cinq dernières minutes» de *«bien faire attention s'ils voulaient comprendre la solution de l'énigme»*. Ou se souvenir à quel point les producteurs Gilbert et Maritie Carpentier («Numéro 1», «Les z'heureux rois Henri», etc.) méritaient que les comédiens leur donnent du *«madame et monsieur Carpentier»*. Mais Pierre Tchernia «oublia» de parler de la lourdeur de la SFP et de la sinécure dont jouissaient certains de ses techniciens-fonctionnaires. A l'époque glorieuse, il y avait, en régie, une personne uniquement chargée d'appuyer sur le bouton envoyant le générique de fin d'émission...

La sinécure n'était pas le lot de Pierre Desgraupes. L'hommage rendu à ce grand patron donnait une idée de sa puissance de travail, de sa volonté têtue d'indépendance et de son amour du «terrain». Des documents le montraient enfonçant ses bottes dans la boue pour interviewer un vieux paysan contemporain de Rimbaud, s'entretenant avec Edith Piaf un jour et Johnny Hallyday le lendemain, ou s'intéressant (déjà) à la drogue en dialoguant avec une drôle de petite dame coiffée d'un bonnet tricoté, qui quêtait des potions en pharmacie pour *«se balader et oublier»*.

France 2 fit parler tous ceux qu'il «découvrit» (Ockrent, Breugnot, Lescure, etc.) et qui font aujourd'hui la télévision. Mais l'émission fit l'impasse sur quelques-unes de ses fureurs, dont l'éviction de Bernard Langlois du journal télévisé d'Antenne 2, sanctionné pour avoir annoncé cavalièrement la mort de la princesse Grace de Monaco, ou sur les (rares) couacs de sa carrière, comme l'incident de «la grue de Latché» qui empêcha Antenne 2 de diffuser en direct un entretien avec Mitterrand. Pierre Desgraupes, qui prononça cette phrase sublime d'orgueil et de vérité (*«Je suis l'arbre de l'objectivité qui cache la forêt de la soumission»*), se serait sûrement indigné de cette nostalgie à sens unique.

YVES-MARIE LABÉ

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 21 août

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les singes à l'école, de Luc Marescot.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.20 La Une est à vous.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Série : Chips.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.35 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart.
20.45 Variétés : Succès fous de l'été (rediff.).
22.25 Téléfilm : Trio de choc. De Joseph Merhi.
0.00 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : résumé.

FRANCE 2

13.25 ▶ Documentaire : Kilomètre zéro, jusqu'au bout de la route. 3. Asphalte Blues, de Véronique Taveau.
14.10 Magazine : Animalia. Chevauchée au pays des mustangs (en Oregon).
15.05 Série : Flic à tout faire.
15.35 Tiercé, en direct de Deauville.
15.45 Série : Stryker.
17.21 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : demi-finales des relais 4 × 100 m messieurs et dames ; finales du saut en hauteur dames, du triple saut dames, du poids messieurs, du 10 000 m dames et du 3 000 m steeple.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Variétés : Taratata d'été.
22.30 Série : L'As de la crime. La Méthode Scali, de Mark Sobel.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Documentaire : Eric Le Lann à la trompette. De Valérie Stroh.

FRANCE 3

13.55 Magazine : Couleur pays. Programme présenté par France 3 Limousin Poitou-Charentes. A 14.03, Les amoureux du train à vapeur, de Gérard Martin ; à 14.30, Claude Miller chez lui dans sa maison de Creuse, de Jean Patrick Lebel ; à 15.00, Découvertes de la région : le marais poitevin, pique-nique chorégraphique à Sanxay, le Futuroscope, le château d'Hautefort, le Festival de Confolens ; à 16.10, Des Réunionnais en Creuse, de Lise Deramond ; à 16.40, Sortilèges et envoûtement, de Marc Wilmart.
17.35 Série : Matlock.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.00 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : qualifications des relais 4 × 400 m messieurs et dames.
20.40 ▶ Téléfilm : *Noces de carton.* De Pierre Sisser.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Pégase. Présenté par Bernard Chabbert. Avid Flyer, le retour aux sources : des «fous volants» dans une ferme de Champagne ; Les joailliers du ciel : la fabrication des satellites ; Les astronomes du plateau de Bure ; Portrait d'un passionné de pilotage.
23.30 Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood. Barbara Stanwick, de Richard Schickel (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Le Frankenstein nouveau est arrivé. De Robert Bierman.
14.45 Téléfilm : Une femme nommée Jackie. De Larry Peerce.
17.10 Sport : Snooker. Demi-finale du 2e challenge européen Canal + : Hendry-Wilkinson.
18.05 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Série animée : Ren & Stimpy Show.
19.15 Canaille peluche. Cobi.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
20.30 Téléfilm : Série macabre. D'Eric Till.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Sport : Boxe. Réunion de Monaco. En direct du Sporting Club. Championnat du monde WBA superwelters : Julio Cesar Vasquez (Argentine)-Aaron Davis (Etats-Unis).
23.10 Cinéma : La colline a des yeux 2. □ Film américain de Wes Craven (1987).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Magazine : Transit.
17.55 Documentaire : Médecine 2 000.
19.00 Magazine : Via Regio. Tyrol du Sud, SOS paysans montagnards.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités italiennes et françaises de la semaine du 21 août 1943.
20.20 Chronique : Le Dessous des cartes. L'Europe et la mer.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Bons baisers de la planète Mars. De Robert Stone.
21.55 Téléfilm : Deux corps. De Beth B.
23.20 Musique : Montreux Jazz Festival. Louis Bellson's Swing America, Holly Cole, Stéphane Grappelli, McGriff et Smith, Newport Allstars.
23.50 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff., 45 min.).

M 6

13.50 Série : Supercopter.
14.45 Série : Département S.
15.30 Série : Amicalement vôtre.
16.25 Documentaire : La Saga du sport.
16.50 Musique : Flashback.
17.20 Magazine : Culture rock. La saga du rock texan.
17.50 Série : Le Saint.
18.35 Magazine : Turbo.
19.05 Série : Drôles de dames.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Loin de ce monde.
20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.50 Téléfilm : Pancho Barnes, l'aventurière du ciel. De Richard T. Heffron.
23.20 Téléfilm : L'Incorruptible. D'Abel Ferrara.

FRANCE-CULTURE

18.35 Dramatique. *Le Sang*, de Jean Vauthier (rediff.).
22.00 Mauvais genre. Les muses. 7. Polymnie – Les dieux et les héros.
22.35 *Musique : Nocturne.* Jazz à la belle étoile.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 11 avril lors du Festival d'Aix-les-Bains) : La Résurrection, oratorio de Haendel, par les Musiciens du Louvre, dir. : Marc Minkowski.
22.00 Concert (donné le 12 avril lors du Festival d'Aix-les-Bains) : *Partitas pour clavier en si bémol majeur BWV 825, en la mineur BWV 827*, de Bach ; *Suites pour clavier en mi majeur, en fa mineur*, de Haendel ; *Partita pour clavier en sol majeur BWV 829*, de Bach, par Andreas Staier, clavecin.
0.35 Bleu nuit.

Vendredi 20 août

TF 1

20.35 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : les épreuves de la journée ; finale du 110 m haies.
20.45 Feuilleton : Les Grandes Marées. De Jean Sagols (7e épisode).
22.30 Feuilleton : A nous deux, Manhattan ! De Douglas Hickox et Richard Michaels (3e épisode).
0.15 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : résumé des épreuves de la journée.

FRANCE 2

20.50 Série : Taggart.

Nid de vipères, de Graham Theakston.
22.40 Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle. Ben Gourion, de Jerry Schatzberg.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Variétés : Sylvie Vartan en concert.

FRANCE 3

20.00 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : finales des 100 m haies dames, 110 m haies messieurs, 200 m messieurs ; décathlon (1 500 m).
21.50 Magazine : Thalassa. *Présenté par* Georges Pernoud.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Feuilleton : Le Cousin américain. De Giacomo Battiato.
0.10 Musique : *Portée de nuit.*

CANAL PLUS

20.35 Téléfilm : Regard mortel. De Shuki Levy.
22.05 Documentaire : La Hague, le nucléaire au quotidien. De Paule Zajdermann et Françoise Zonabend.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver le président ? ■ Film américain de David Zucker (1991).
0.25 Cinéma : Le Triangle de fer. □ Film américain d'Eric Weston (1990).

ARTE

20.40 ▶ Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Haut-Karabakh, chronique d'une guerre non déclarée, d'Alexandre Valenti.
21.35 Festivals d'été. Monteverdi au Festival de Salzbourg, de Norbert Beilharz ; à 22.05, Peter Julius Caesar.
23.05 Documentaire : Mendel Schainfeld, retour en Allemagne. De Hans-Dieter Grabe.
23.50 Documentaire : Vivre en Chine. De Jürgen Schneider (45 min ; rediff.).

M 6

20.45 Téléfilm : Le Crime dans le sang. De Richard T. Heffron.
22.25 Série : Mission impossible.
0.05 Magazine : Emotions.
0.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatique. Le Mas du boucanier, de Michel Le Bihan.
22.40 Musique : Nocturne. Musiques du Bassin méditerranéen. 5. Sardaigne : polyphonies sacrées (Oratorio di Santa-Croce).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du *Festival de Montreux-Vevey*) : Léonore III, ouverture op. 72, de Beethoven ; Fantaisie de concert sur Carmen pour violon et orchestre op . 25, de Sarasate ; Les Ruines d'Athènes, marche turque op. 113-114, de Beethoven ; *Carnaval des animaux*, de Saint-Saëns ; Fanfare pour un nouveau théâtre, de Stravinsky ; Valse de l'empereur, de J. Strauss ; Concerto pour trompette et orchestre, de Hummel ; Pizzicato polka, de J. Strauss ; September, Im Abendrot, de R. Strauss ; Orage et Tonnerre, de J. Strauss, par l'Orchestre symphonique de Radio-Bâle, dir. : Karl-Anton Rickenbacher ; sol. : Tedi Papavrami, violon ; Kun Woo Paik, Gustavo Romero, pianos ; Christoph Henkel, violoncelle ; Serguei Nakarjakov, trompette ; Edith Wiens, soprano.
21.30 Concert (donné le 12 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Images (Livre I), Children's Corner, Etudes (extraites des Livres I et II), Préludes (extraits du Livre II), de Debussy, par Philippe Cassard, piano.
0.35 Bleu nuit.

Dimanche 22 août

TF 1

12.00 Jeu : Millionnaire.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo et Journal.
13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
14.15 Série : Hooker.
15.05 Série : La loi est la loi.
15.55 Série : Starsky et Hutch.
16.45 Série : Tarzan.
17.05 Disney parade.
18.10 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : les épreuves de la journée.
18.25 Sport : Football. Eliminatoires de la Coupe du monde 1994, en direct de Stockholm : Suède-France ; à 19.15, mi-temps ; à 19.30, 2e mi-temps.
20.25 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Reds. ■■ Film américain de Warren Beatty (1982).
0.00 Magazine : Ciné dimanche.
0.05 Cinéma : L'Intruse. ■ Film français de Bruno Gantillon (1986).

FRANCE 2

12.00 Magazine : Savoir plus. L'homme artificiel (rediff.).
12.59 Journal et Météo.
13.20 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Les Feux de la rampe, de Daniel Losset.
14.55 Série : C'est quoi, ce petit boulot ? Les Fleurs de Marie, de Gian Luigi Polidoro.
16.25 Variétés : Les Estivales de la Chance aux chansons. Un bal avec Georgette Plana.
17.35 Documentaire : CQFD. Le chantier du *Triomphant*, le nouveau sous-marin nucléaire français.
18.28 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : finales des relais 4 × 400 m dames et messieurs.
18.55 Magazine : Stade 2. Athlétisme : résumé des championnats du monde et cérémonie de clôture, en direct ; Résultats de la semaine.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Le Gang. ■ Film français de Jacques Deray (1977).
22.35 Cinéma : Diva. ■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1980).

FRANCE 3

12.03 Magazine : Estivales. Découverte du Limousin : Chemins, de Jean-Denis Bonan ; Des habitants de l'île d'Aix.
12.45 Journal.
13.00 Téléfilm : Le Mystère du ranch. D'Andy Tennant.
14.35 Documentaire : Scène de chasse à Masaï Mara.
15.05 Magazine : Sports 3 dimanche. A 15.10, Tiercé, en direct de Deauville ; Cyclisme : Championnat de Zurich, en direct ; Athlétisme : Championnats du monde, à Stuttgart : finales du saut en hauteur messieurs, du 1 500 m dames, du javelot dames, des relais 4 × 100 m dames et messieurs, du 10 000 m messieurs et du 1 500 m messieurs.
18.30 Dessin animé : Les Simpson.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Yacapa.
20.40 Divertissement : La Classe fête la Saint-Fabrice. Présenté par Fabrice.
22.05 Magazine : Montagne. Invité : Michel Barnier. Reportage : le Retour des Indiens Navajos sur la terre de leurs ancêtres.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Invitée : Gisèle Halimi.
23.40 ▶ Cinéma : L'Aventure de Mme Muir. ■■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947, v.o.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 13.30 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Le Journal du cinéma du mercredi.
13.05 A la recherche de la plus belle fille du monde.
13.30 Décode pas Bunny.
14.25 Animaux superstars. Hatari.
14.30 Documentaire : Métamorphoses. De Tim Shepherd.
14.56 Surprises.
15.00 Téléfilm : Gunsmoke, le colt ou la corde. De Jerry Jameson.
16.30 Magazine : L'Œil du cyclone. Les très riches heures de Georges Bernier.
17.00 Documentaire : La Maison de la rue Arbat. De Marina Goldovskaya.
18.00 Cinéma : Un vampire au paradis. ■ Film français d'Abdelkrim Bahloul (1990).

— En clair jusqu'à 20.35 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Ça cartoon.
20.35 Cinéma : Rambling Rose. □ Film américain de Martha Coolidge (1991).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Sport : Corridas. La Féria de Dax, présentée par Jean-Louis Burgat, Pierre Albaladejo et Simon Casas. Avec Luis Francisco Espla, Richard Millian, Victor Mendès.
23.50 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football, éliminatoires de la Coupe du monde : Brésil-Equateur, Argentine-Pérou, Paraguay-Colombie, Bolivie-Venezuela ; résumé du match Porto-Benfica ; les buts anglais.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Concert : Joao Gilberto (rediff.).
18.10 Magazine : Intérieur nuit. Présenté par Philippe Résimont. L'Europe à Bruxelles. Litfiba, William Cliff, Hervé Guibert, Arno l'idiot savant (rediff.).
18.40 Documentaire : Portraits. D'Alain Cavalier. La fleuriste (rediff.).
19.00 Série : American Supermarket. Quel drôle de monde (rediff.).
19.35 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Voyage au Rajasthan ; Cameroun ; Rahsaan Roland Kirk ; Sonic Youth ; Pascal Comelade ; Bootsauce ; Garland Jeffreys.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Ring de Wagner par Boulez et Chéreau. Soirée proposée par la ZDF (2e partie).
20.41 Opéra : La Walkyrie. De Richard Wagner. Mise en scène de Patrice Chéreau. Par l'Orchestre et le Chœur du Festival de Bayreuth, direction Pierre Boulez.

M 6

12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 Série : Equalizer.
13.50 Série : Cosmos 1999.
14.50 Magazine : E = M 6. La Terre qui gronde.
16.10 Magazine : Fréquenstar.
17.05 Série : Airport unité spéciale.
18.00 Série : Clair de lune.
19.00 Série : Booker.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Loin de ce monde.
20.35 Sport 6.
20.45 Téléfilm : Appels au secours. De Robert Markowitz.
22.25 Magazine : Culture pub. Spécial Europe.
23.10 Cinéma : Sexy Dancing. □ Film italien de Joe D'Amato (1989).

FRANCE-CULTURE

19.00 Le Bon Plaisir de... Pierre Desgraupes (rediff.).
22.00 Mauvais genre. Les muses. 8. Uranie – L'astronomie.
22.35 Musique : Nocturne. XIIIe Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Concert donné le 14 août dans le parc du château de Florans : L'Europe des jeunes pianistes. Avec Andreas Boyde, Steven Osborne, Jan Michiels, Katrin Gislinge, Gustavo Diaz, Eric Lesage, Yannis Taxidis, Ruth McGinley, Pietro De Maria, Michèle Kerschenmeyer, Niek Van Oosterum, Pedro Burmester. Œuvres de D. Scarlatti, Debussy, Ravel, Albeniz, Wagner.
0.05 Clair de nuit (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.15 Concert (en direct de la cathédrale de Lübeck pour le Festival du Schleswig-Holstein) : Symphonie nº 8 en ut mineur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de la Norddeutscher *Rundfunk*, dir. : Günter Wand.
23.00 Concert (donné le 14 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Variations Goldberg BWV 988, de Bach, par Davitt Moroney, clavecin.
0.35 Emission de la Communauté radiophonique des pays de langue française. Les chants chorals (Belgique).

Le Monde

De préférence à l'Inter-City Express allemand

La Corée du Sud choisit le TGV français

Le ministre des transports de la Corée du Sud a retenu le TGV fabriqué par GEC-Alsthom de préférence à son concurrent allemand. Le contrat s'élève pour le constructeur à 15 milliards de francs.

Depuis plusieurs jours déjà, le titre Alcatel-Alsthom connaissait une forte agitation à la Bourse de Paris – plus de 1,5 millions de titres ont été échangés en trois jours et l'action a augmenté de 4,3 % – et la presse allemande s'était faite l'écho de rumeurs favorables au champion français, dans la compétition très serrée qui opposait le groupe franco-britannique GEC-Alsthom, à l'allemand Siemens pour remporter le contrat du TGV sud-coréen. Un officiel du ministère des transports coréen a fait savoir, vendredi 20 août, que la « Korea High Speed Rail Construction Authority », l'autorité coréenne chargée de la construction du train à grande vitesse, avait retenu le consortium mené par GEC-Alsthom comme opérateur étranger prioritaire pour engager la négociation finale du contrat en vue de réaliser une ligne à grande vitesse de 410 kilomètres entre Séoul, capitale de la Corée du Sud, et Pusan, le premier port du pays situé à l'extrême sud sur la mer de Japon. La mise en service est prévue pour fin 1999.

Le coût total de ce grand projet d'infrastructure ferroviaire avoisine les 18 milliards de dollars – 75 à 80 milliards de francs. Il s'agit du projet le plus coûteuxjamais lancé en Corée du Sud. Mais les entreprises de bâtiment et de travaux publics coréens chargés de la construction de la ligne nouvelle rafleront 80 à 85 % de cette enveloppe. Toutefois, la part qui revient au groupe GEC-Alsthom pour fournir le matériel roulant – 46 rames de TGV d'une capacité de 1 038 places chacune, ainsi que les équipements de signalisation – s'élève à 2,4 milliards de francs, soit 15 milliards de francs.

Pour la technologie française à l'export, il s'agit d'un cinquième succès, après les différents TGV européens (l'AVE espagnol qui relie Madrid à Séville depuis 1992, les rames Eurostar et PBKA qui doivent relier Paris à Londres et Paris à Bruxelles, Amsterdam et Cologne en 1996) et le TGV texan entre Dallas, Houston et San-Antonio dont le contrat de concession a été signé en janvier 1992, pour une mise en service en 1998.

Le train à grande vitesse français a été choisi de préférence à l'Inter-City Express allemand de Siemens et auShinkansen japonais de Mitsubishi éliminé en juin dernier (*le Monde* du 15 juin). Trois éléments semblent avoir été décisifsdans le choix opéré par les autorités sud-coréennes . En premier lieu, la technologie française est plus avancée. Le TGV français est plus rapide que ses concurrents allemand et japonais, le seul à atteindre 300 kilomètre-heures en vitesse commerciale. Plus léger que l'ICE allemand, il en devient plus économique, en raison de la moindre importance des travaux de génie civil qu'il nécessite dans un pays au relief très accidenté comme la Corée. Le constructeur met aussi en avant la puissance de ses motrices, les seules à pouvoir gravir des pentes de 3,5 % .

Le second atout majeur du TGV français sur son rival allemand est qu'il bénéficie d'une plus ancienne expérience d'exploitation. Il roule depuis douze ans en France dans ses différentes versions, et depuis un an sur un réseau étranger (la RENFE), en Espagne. Ni le Shinkansen japonais, ni l'ICE allemand n'ont réussi pour le moment à remporter de contrat à l'export. Ils ne sont en exploitation que dans leur pays d'origine.

Des transferts de technologie

Le consortium franco-britannique semble, enfin, avoir le mieux répondu aux conditions de l'appel d'offres international lancé par le gouvernement coréen en aout 1991, notamment en ce qui concerne les transferts de technologie. En effet, environ 50 % des matériels roulants seront réalisés en Corée, au titre d'accords de fabrication appuyés par des accords de transfert de technologie, passées entre les sociétés du consortium et plusieurs grands groupes coréens.

Le succès remporté en Corée ouvre les portes de l'Asie à GEC-Alsthom qui représente 20 % de son chiffre d'affaires. En mars, le consortium franco-britannique a remporté un important contrat de 1,25 milliards de dollars pour la fourniture d'une centrale à cycle combiné à Hongkong. Il attend une décision du gouvernement de Taipeh sur le projet d'une ligne à grande vitesse à Taiwan. « *C'est une confirmation du leadership acquis par GEC-Alsthom en matière de technologie ferroviaire de pointe, même s'il s'agit que d'une étape dans un processus qui va se poursuivre* », explique Pierre Bilger, PDG de GEC-Alsthom S. A.

Les discussions entre le consortium GEC-Alsthom et le gouvernement coréen pour la mise au point des détails du projet vont débuter. Les responsables du ministère des transports ont indiqué que le gouvernement continuerait de négocier les termes du contrat avec le constructeur jusqu'à la fin de l'année, date à laquelle un contrat définitif sera signé. Du 14 au 16 septembre, François Mitterrand doit se rendre en visite offielle en Corée du Sud.

ALAIN BEUVE-MÉRY

La tentative d'assassinat du ministre de l'intérieur égyptien

L'attentat du Caire serait l'œuvre d'un commando-suicide

LE CAIRE

de notre correspondant

L'attentat dirigé contre le ministre de l'intérieur, qui, mercredi 18 août, au centre du Caire, a fait cinq morts et dix-sept blessés, aurait été mené par un commando-suicide, d'après les résultats de l'enquête préliminaire. Selon des sources officielles, ce commando de deux terroristes serait arrivé en moto sur les lieux de l'explosion, quelques minutes avant le passage du ministre de l'intérieur, le général Hassan Al Alfi. Une charge munie d'une minuterie de courte durée aurait été placée à l'avant de la moto.

La thèse des enquêteurs repose sur la découverte du corps atrocement mutilé d'une des victimes de l'attentat. Les vérifications ont permis d'établir que celle-ci détenait une carte d'identité falsifiée, appartenant à un copte, et s'appelait, en réalité, Nazih Noshi Ahmad. Arrêté au mois de juin 1981, pour appartenance à l'organisation extrémiste musulmane Al Djihad, cet homme figurait parmi les accusés récemment déférés devant la Haute Cour militaire dans un procès dit des « *Pionniers de la foi* ». D'après sa famille, il aurait séjourné, à plusieurs reprises, en Arabie saoudite d'où, d'après les services de sécurité, il se serait rendu en Afghanistan pour y apprendre à fabriquer et à utiliser des explosifs.

Cet attentat a été revendiqué, jeudi, dans un communiqué, par le Djihad, responsable de l'assassinat du président Sadate en 1981. Ce mouvement islamiste a accusé le général Alfi d'exécuter « *les politiques américaine et israélienne dans la région* ». L'attentat de mercredi a suscité une forte émotion parmi la population et a été vivement condamné dans tous les milieux politiques, de la gauche aux Frères musulmans.

De retour de Libye, le président Hosni Moubarak a réaffirmé son refus d'ouvrir le dialogue avec « *ces éléments* » (les islamistes terroristes). Tel n'est pas l'avis du bi-hebdomadaire islamiste *Al Chaab* en date du vendredi 20 août. Pour son rédacteur en chef, Magdi Ahmad Hussein, il « *faut que soit mis un terme au refus du dialogue* », afin « *d'arrêter l'hémorragie* ». Il a, en outre, réclamé la suspension des procès en instance devant les tribunaux militaires. Proposition que sont loin de partager les parents des victimes et une bonne partie de l'opinion publique, qui réclament que les terroristes « *soient pendus sur les places publiques* ».

ALEXANDRE BUCCIANTI

Les championnats du monde de cyclisme sur piste

Titre et record en poursuite pour Graeme Obree

Le Britannique Graeme Obree, qui s'était révélé le 17 juillet en battant le « vieux » record du monde de l'heure de Francesco Moser sur un vélo de sa fabrication, a fait à nouveau sensation, jeudi 19 août à Hamar (Norvège), en battant le Français Philippe Ermenault en finale de l'épreuve de poursuite sur piste des championnats du monde, tout en pulvérisant le record du monde des 4 kilomètres qu'il avait déjà battu la veille en demi-finales.

Graeme Obree ne laissera pas seulement son nom dans les palmarès des championnats ou sur les tables des records du cyclisme. Le fantasque Ecossais, révélé à vingt-sept ans, va sans doute faire école, comme le Français Jean Vuarnet en ski ou l'Américain Dick Fosbury au saut en hauteur. Après avoir félicité son vainqueur en demi-finale de ces championnats, le Britannique Chris Boardman, médaille d'or de la poursuite aux Jeux de Barcelone et tout récent recordman de l'heure, a annoncé qu'il allait essayer la position, dite de l'œuf, utilisée par Graeme Obree.

« *J'ai eu l'idée de cette position il y a deux ans en voyant des coureurs se pencher dans les descentes*, explique l'Ecossais. *J'ai compris qu'il fallait aller dans ce sens-là, qu'il était plus facile d'aller vite. J'ai essayé de pédaler de cette manière et je me suis trouvé bien.* » Anticonformiste, Graeme Obree ne s'est pas seulement contenté d'innover par sa position sur un vélo qu'il a lui-même conçu et construit. Il a aussi surpris ses adversaires en utilisant un énorme braquet de 53 × 13.

Handicapé au départ par ce développement géant, Graeme Obree avait plus de 1 seconde de retard sur le Français Philippe Ermenault, à la fin du premier tour de piste. Le rêve de l'employé EDF de décrocher un premier titre mondial après avoir amélioré le record du monde des 4 kilomètres en qualifications pour les demi-finales, n'a duré que 1 kilomètre. Bien lancé, l'Ecossais a irrésistiblement accru son avantage pour améliorer de près de 2 secondes, en 4 min20 sec 894, le record du monde dont il avait dépossédé le Français en demi-finale. Après l'or de Florian Rousseau et l'argent de Philippe Ermenault, la délégation française était assurée de remporter une troisième médaille, vendredi 20 août, en finale de la poursuite dames où Marion Clignet devait rencontrer l'Américaine Rebecca Twigg. En demi-finale, Marion Clignet avait éliminé l'autre représentante française, Jeannie Longo.

Réduisant leur nombre de 2 400 à 1 300

Un accord a été signé avec les dockers du Havre

LE HAVRE

de notre correspondant

Un accord a été signé au Havre, jeudi 19 août, entre le secrétaire du syndicat des dockers du port, Jacques Fortier, le Groupement des employeurs de main-d'œuvre, le Port autonome, et l'Etat, permettant d'appliquer la loi sur la manutention portuaire. Le nombre des dockers sera ramené de 2 400 à 1 300.

Conclu juste avant la date butoir du 21 août fixée par le ministre des transports, cet accord doit être entériné dimanche matin par les dockers. D'ici là, les signataires se sont engagés à ne pas en révéler le contenu. On peut penser qu'ii reprend dans ses grandes lignes les points de compromis du 10 juillet 1992 avec les améliorations acceptées par l'Etat en janvier 1993 : la prise en compte des apprentis embauchés récemment, l'extension des mesures d'âge pour les plus de cinquante ans et un plan de formation. Au total, le coût de la réforme s'élève à 1 375 millions de francs, dont 563 millions à la charge de l'Etat.

Deux séries d'obstacles ont retardé la mise en œuvre de la réforme : d'une part, les exigences de la CGT pour que soit garanti le réemploi de 317 dockers dans les dix-huit mois qui viennent si le trafic le permet ; les employeurs voulaient plafonner leur nombre à 150. D'autre part, le pool bancaire devant financer 270 millions de francs consacrés par les entreprises à la réforme s'est fait tirer l'oreille en raison d'un non-achèvement d'un précédent plan social de 1987, dont il restait 160 millions de francs à financer.

Selon toute vraisemblance, la réforme de la manutention se traduira au Havre par l'« embauche » de 1 000 ouvriers dans les entreprises, alors que 300 d'entre eux bénéficieront de congés de conversion, 700 de mesures d'âge. Trois cents resteront des intermittents.

ÉTIENNE BANZET

BRÉSIL

Une trentaine d'Indiens Yanomanis ont été massacrés par des chercheurs d'or

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Les services du procureur général ont confirmé, jeudi 19 août, qu'au moins une trentaine d'Indiens Yanomanis, en majorité des femmes et des enfants, avaient été massacrés au début de la semaine dans leur réserve du Roraima, à l'extrême nord-ouest du Brésil. La FUNAI (Fondation nationale de l'indien) a estimé dans la soirée que le nombre de morts pouvait dépasser la quarantaine. Selon les premières informations, cette tuerie aurait été perpétrée par des *garimpeiros* – ces chercheurs d'or qui envahissent régulièrement les zones indigènes à la recherche du précieux minerai – dans deux communautés vivant à proximité de la frontière vénézuélienne.

Les Yanomanis, qui sont au total une petite dizaine de milliers, ont obtenu à la fin de 1991 un territoire de 9,5 millions d'hectares – aussi vaste que le Portugal, – dont l'entrée est normalement soumise à l'autorisation préalable de la FUNAI. Les conflits avec les chercheurs d'or sont néanmoins fréquents, et la FUNAI estime que plusieurs centaines d'entre eux vivent en permanence dans la réserve, malgré les multiples opérations militaires destinées à les en expulser. Depuis 1975, environ un millier de Yanomanis ont trouvé la mort dans des conditions dramatiques.

L'un des auteurs du projet de loi sur le « territoire yanomani », le député social-démocrate Fabio Feldmann, a demandé jeudi qu'une enquête parlementaire soit ouverte et qu'une délégation de députés se rende le plus vite possible dans la région. M. Feldmann estime en effet que les Indiens « *ne meurent pas par accident* » et que « *le gouvernement brésilien peut être accusé de génocide programmé* ».

Le Conseil missionnaire pour les indigènes (CIMI, lié à l'Eglise catholique) a, pour sa part, exigé dans un communiqué « *une enquête exemplaire et l'expulsion de tous les* garimpeiros *de la région* ». Il a dénoncé « *les campagnes racistes et radicales contre le droit des Indiens qui stimulent les sentiments de discrimination et conduisent à de tels actes* ». Le ministre de la justice a quitté Brasilia jeudi pour se rendre sur place, accompagné par le président de la FUNAI, Claudio Romero, et par le procureur-général Aristides Junqueira. Ce dernier a déclaré « *ne pas hésiter à prononcer le mot de génocide* ».

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 20 août 1993 a été tiré à 457 334 exemplaires.

Dans le secteur privé et semi-public

Le salaire net moyen s'est élevé à 9 900 francs mensuels en 1992

Les salariés du secteur privé et du secteur semi-public ont gagné en moyenne 9 900 francs net par mois en 1992, selon une étude publiée vendredi 20 août par l'INSEE (1). Un quart d'entre eux ont perçu moins de 6 300 francs, alors qu'en haut de l'échelle, un quart ont disposé d'un salaire supérieur à 11 000 francs mensuels après le prélèvement de la contribution sociale généralisée (CSG) et des cotisations sociales. Le salaire net médian – au-dessus duquel se trouvent la moitié des effectifs – atteint 8 083 francs par mois.

Entre 1991 et 1992, les salariés ont vu leur rémunération nette s'accroître de 3,6 %, soit un gain de pouvoir d'achat de 0,3 % contre 0,8 % l'année précédente. Ce ralentissement est imputable à l'augmentation des prélèvements sociaux qui sont passés de 17 % à 17,6 % du salaire brut avec l'instauration, en 1991, de la CSG, de la diminution parallèle de la cotisation d'assurance-vieillesse et de la hausse de la cotisation d'assurance-maladie. En 1992, ces taux n'ont pas été modifiés, à l'exception de l'assurance-chômage qui a été relevée de 0,4 % en juillet.

Le ralentissement des rémunérations nettes en 1992 touche toutes les catégories. La plus forte hausse est enregistrée chez les ouvriers (3,1 %) contre 2,8 % pour les cadres et 2,6 % pour les employés. L'étude observe une augmentation de la progression des emplois les mieux payés : la part des cadres a augmenté alors que celle des ouvriers les moins qualifiés s'est réduite.

(1) *INSEE Première*. Numéro 275 (août 1993).

□ **La Cour suprême israélienne diffère encore la libération de John Demjanjuk.** – La Cour suprême d'Israël a décidé, vendredi 20 août, de repousser, une nouvelle fois, la libération et l'expulsion John Demjanjuk, récemment acquitté des accusations selon lesquelles il aurait été l'un des bourreaux du camp d'extermination de Treblinka. La Cour a donné quinze jours à des organisations juives, qui avaient fait appel, pour présenter par écrit leurs demandes de poursuivre M. Demjanjuk pour des crimes qu'il aurait commis dans un autre camp, au service des nazis, pendant la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

□ **Guy Lux condamné en appel pour publicité mensongère.** – La cour d'appel d'Aix-en-Provence a condamné Guy Lux pour « publicité mensongère », jeudi 19 août, à six mois de prison avec sursis et 50000 francs d'amende. Le parquet avait fait appel du jugement de relaxe prononcé en décembre 1991 par le tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes) en faveur de l'animateur et producteur de jeux télévisés. Celui-ci était poursuivi pour avoir prêté son image à des publicités vantant les « chiffres millionnaires » qui, vendus par la société Solis, prétendaient assurer à leurs acheteurs le gain de sommes importantes au Loto et aux courses.

ÉTATS-UNIS

Ouverture du procès de deux agresseurs noirs d'un camionneur blanc lors des émeutes de Los Angeles

Le procès de deux Noirs, Henry Watson et Damian Williams, accusés de tentative de meurtre d'un camionneur blanc, Reginald Denny, lors des émeutes du printemps 1992 à Los Angeles, a commencé, jeudi 19 août, dans la métropole californienne.

Au début des émeutes déclenchées par l'acquittement des policiers blancs qui avaient battu l'automobiliste noir Rodney King, nombre de Noirs en colère s'en étaient pris au premier Blanc venu. Un hélicoptère d'une chaîne de télévision locale avait filmé M. Denny, alors qu'il était arraché de la cabine de son camion, jeté à terre puis frappé, jusqu'à ce que d'autres Noirs viennent s'interposer.

La communauté noire estime que ce procès, qui devrait durer jusqu'à la mi-octobre, démontrera ou non s'il y a « *deux poids deux mesures* » en matière de justice. Deux des quatre policiers qui, le 3 mars 1991, avaient battu Rodney King n'ont été condamnés qu'à deux ans et demi de prison le 4 août. Les deux autres avaient été acquittés le 17 avril. Afin d'apaiser les tensions, le juge John Ouderkirk a sélectionné un jury mixte avec cinq Blancs, trois Noirs, trois Hispaniques et un Asiatique. – *(Corresp.)*